

# REPORTING CSRD

MASTERE SPECIALISE EXECUTIVE EN MANAGEMENT  
GLOBAL DE LA RSE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

[CultureCash.com](https://CultureCash.com)

support

CSRD2024MINES

**cegos**  
Beyond  
knowledge



MINES PARIS  
EXECUTIVE EDUCATION

PSL 

Février 2024

Yves Peccaud Reproduction interdite

**Pourquoi reporting intégré finance et RSE ?**

**RSE/CSRD : Conformité ou stratégie ?**

**Zoom sur le modèle d'affaires et les risques**

**Reporting CSRD : Gestion de projet**

**Le contenu : ESRS**

**Communication**

**Ordres de grandeur et points de vigilance**

**Les atouts**

# QUE VOYEZ-VOUS ?



# POUR VOUS, LE RISQUE C'EST QUOI ?

cegos  
Beyond  
knowledge



MINES PARIS  
EXECUTIVE EDUCATION

PSL



# QUE VOYEZ VOUS ?

cegos  
Beyond  
knowledge



MINES PARIS  
EXECUTIVE EDUCATION

PSL



Fev  
2023

# CA MARCHE ?



# EST CE QUE LES MESURES MARCHENT ?



Actualités

Politiques publiques

Démarches

Ministère

Le 30 janvier 2023, lors d'une conférence organisé par France Stratégie et l'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE), Christophe BÉCHU, avait appelé à s'adapter à une trajectoire à + 4 degrés. Quelques mois plus tard et dans un objectif de protection de la population et de résilience de l'économie française, le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a ainsi proposé de doter le pays d'une trajectoire claire, destinée à servir de référence aux politiques et aux actions d'adaptation au changement climatique. Cette trajectoire de réchauffement pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) constitue le socle du troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3).

Dans la dernière ligne droite de l'élaboration du plan d'adaptation au changement climatique, Christophe BÉCHU réunira pouvoirs publics, experts et citoyens pour s'informer et débattre collectivement des enjeux et des solutions inhérents à l'adaptation lors d'une matinée consacrée à « La France s'adapte ». Ces discussions sont nécessaires pour se préparer au mieux à affronter ensemble les défis imposés par l'indispensable adaptation au changement climatique.

**Monsieur Christophe BÉCHU**, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, introduira cet événement où seront présentées les projections d'une France à +4°C. À cette occasion, sera également dévoilé un sondage exclusif Harris Interactive sur les Français face à l'adaptation.

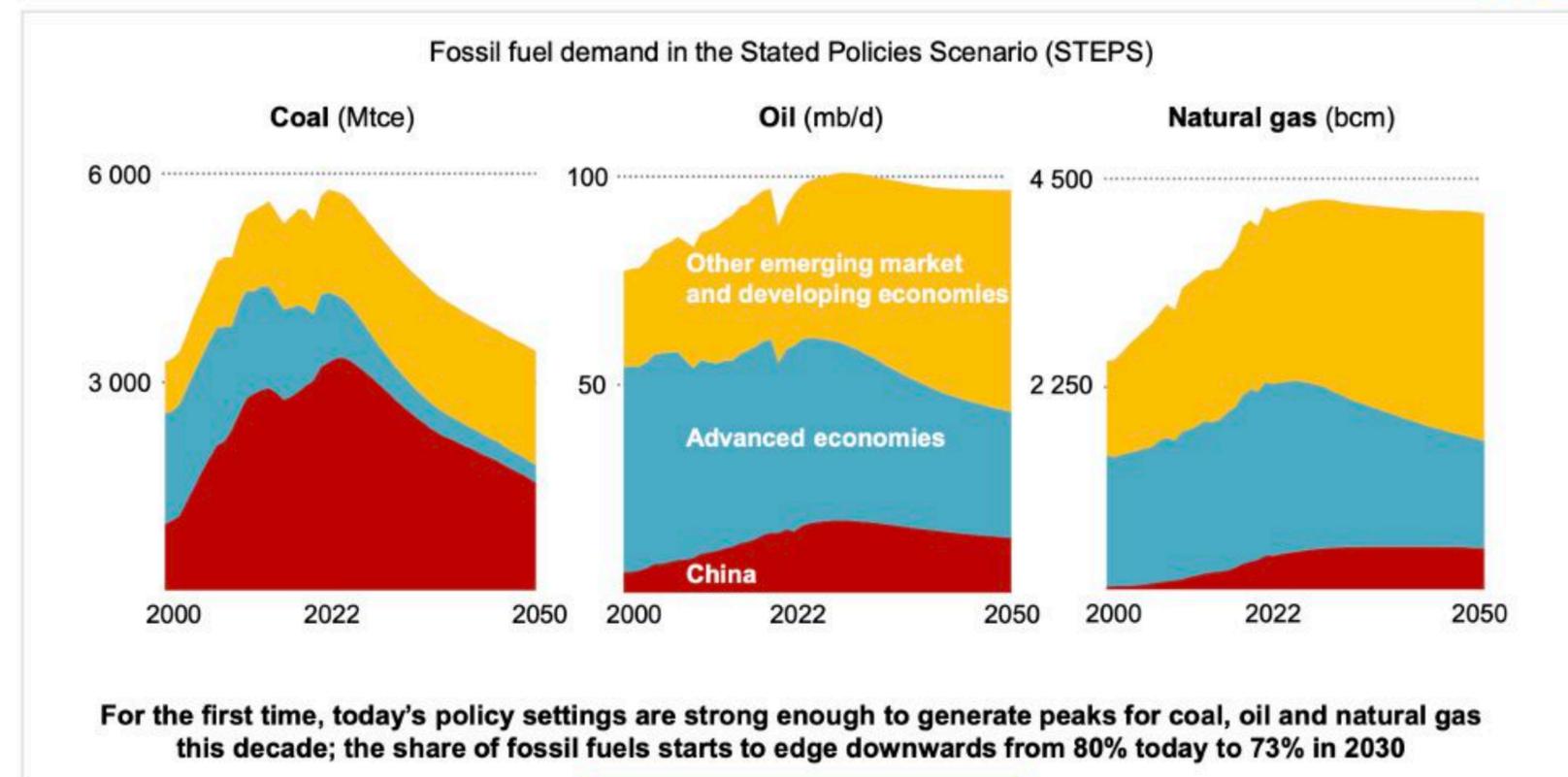
De façon complémentaire, deux tables-rondes porteront sur :

- la nécessité de l'adaptation au changement climatique ;
- les solutions pour adapter la France.

# EST CE QUE LES MESURES MARCHENT ?

## On track for a peak in all fossil fuels before 2030

iea



IEA 2023. CC BY 4.0.

Page 5

## Des fossiles pour longtemps

## Décroissance du charbon

# QUE FAIRE ?

cegos  
Beyond  
knowledge

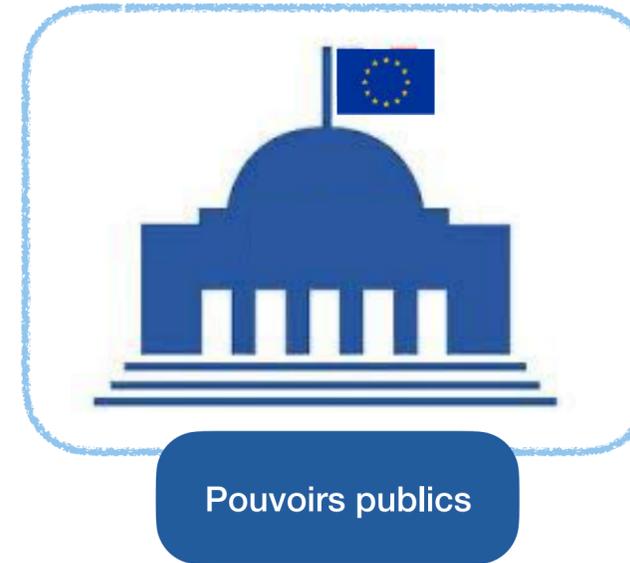


MINES PARIS  
EXECUTIVE EDUCATION

PSL



Action publique :  
La communauté  
européenne agit  
sur la finance pour  
faire changer la vie  
de toutes les  
entreprises et  
organisations



**Demande  
d'agir**

**Incite  
fortement**

**Sanctionne**

La communauté européenne agit sur la finance et le prudentiel pour faire changer la vie de toutes les entreprises et organisations



Communauté européenne



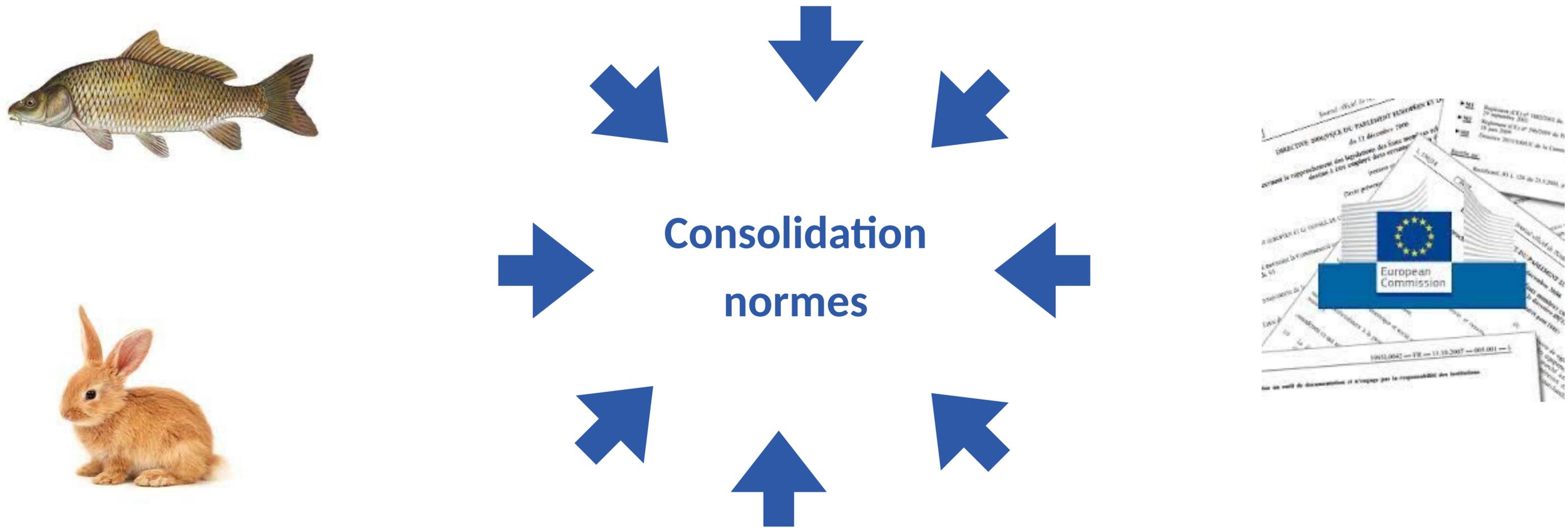
Institutions financières



La communauté européenne agit sur la finance et le prudentiel pour faire changer la vie de toutes les entreprises et organisations



La communauté européenne agit sur la finance et le prudentiel pour faire changer la vie de toutes les entreprises et organisations



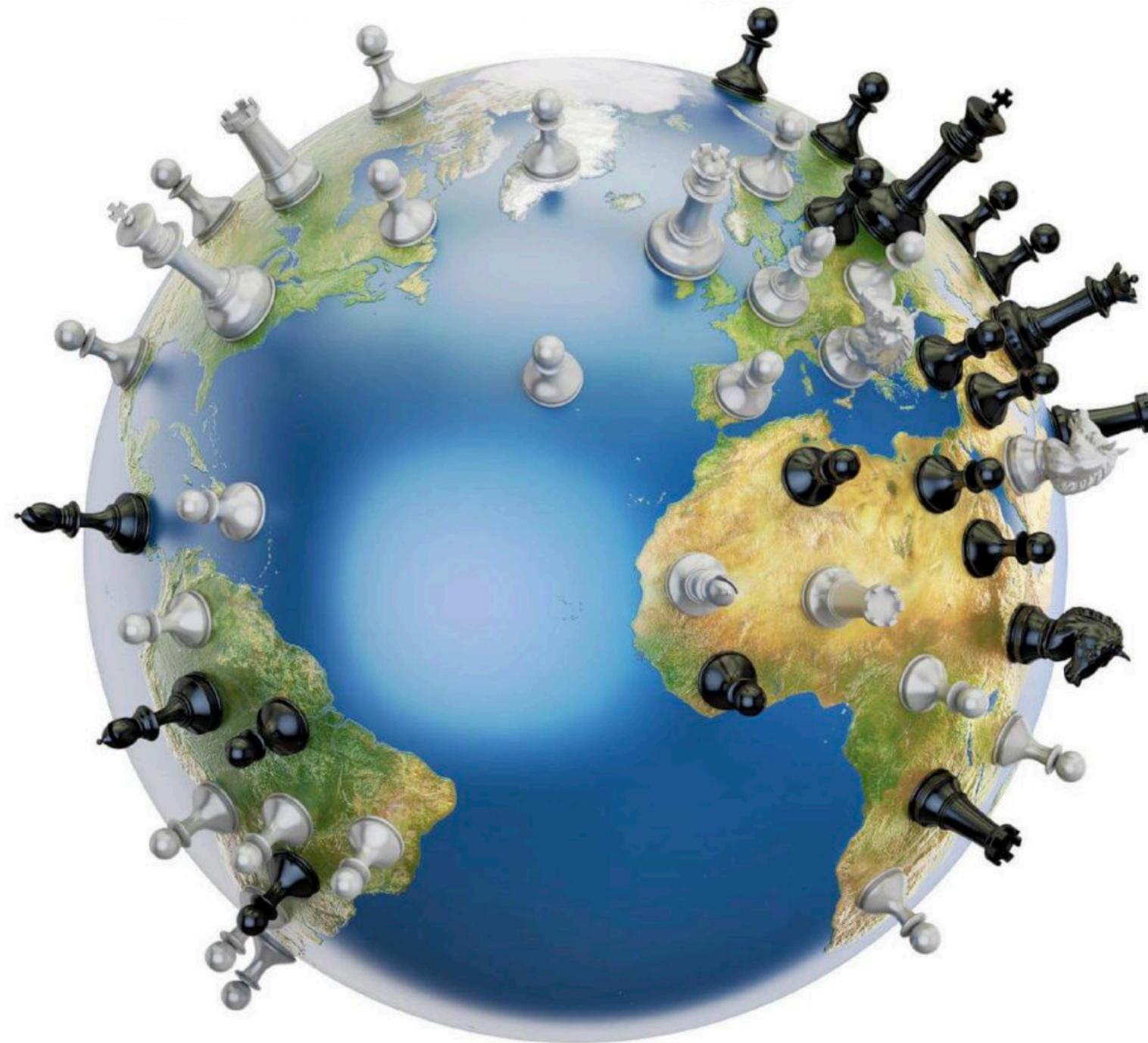
# DES APPROCHES DIVERSES

cegos  
Beyond  
knowledge



MINES PARIS  
EXECUTIVE EDUCATION

PSL





## Etats-Unis

**SEC** (Securities and  
Exchange commission)

1 norme standard sur les  
informations climatiques  
(émissions de GES scopes 1 et 2)

Matérialité simple / financière

Publié en 03 / 2022



## Union Européenne

**EFRAG** (European  
Financial Reporting  
Advisory Group)

12 normes de durabilité  
sur les volets  
Environnement, Social et  
Gouvernance

Matérialité double  
financière + impact

Publié 07 / 2023



## Monde

**ISSB** créé en 2021  
(International Sustainability  
Standards Board)

2 projets de norme :  
1 norme générale +  
1 norme climat

Matérialité simple / financière

Publié 29 / 03 / 2023

*Un enjeu de durabilité est un enjeu environnemental et/ou sociétal sur lequel les activités d'une entreprise peuvent avoir un impact positif ou négatif; et/ou qui peut affecter sa capacité à créer de la valeur à court, moyen ou long- terme.*

## Identifier ses enjeux grâce à l'analyse de double matérialité dans le cadre de la CSRD



Il s'agit d'un exercice qui permet d'identifier et prioriser ses enjeux RSE en tenant compte des parties prenantes et du contexte de l'entreprise. Dans le cadre de la CSRD, cette analyse est centrale et indispensable pour **identifier les thèmes de durabilité à couvrir pour le reporting.**



**Objectif du Pacte vert européen :** améliorer la **transparence** en matière de durabilité, pour une **meilleure allocation des capitaux** en faveur de la **transition**

## Pacte vert pour l'Europe (2019)

Baisse des émissions nettes de gaz à effet de serre de **-55%** en 2030 par rapport à leur niveau de 1990

## Plan d'investissement (2020)

1 000Mds€ d'investissements « durables » privés et publics d'ici à 2030



### Taxonomie (2020)

Dictionnaire / classification des activités durables



### Sustainable Finance Disclosure Regulation SFDR (2021)

Transparence des acteurs financiers



### Corporate Sustainability Reporting Directive CSRD (2023)

Transparence des entreprises

# LES NOUVEAUTÉS PRINCIPALES



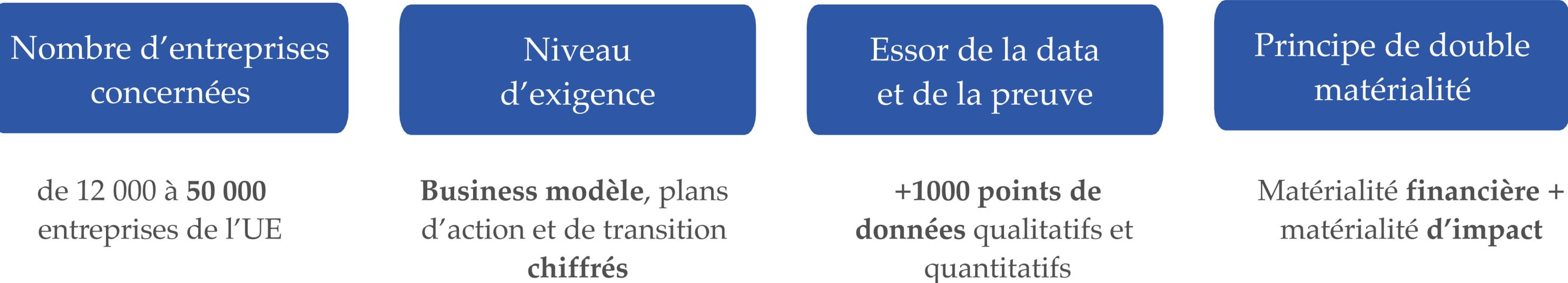
La Corporate Sustainability Reporting Directive impose aux moyennes et grandes entreprises de publier un reporting de durabilité



*\*Non Financial Reporting Directive*

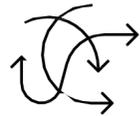
*\*Corporate Sustainability Reporting Directive*

## Ce qui change



# IMPORTANCE DE LA DATA TRANSPARENTE

## DPEF



Données peu accessibles,  
téléchargement de la DPEF sur  
chaque site entreprise



Données hétérogènes,  
format de publication  
non imposé



Décorrélation entre la DPEF  
et la stratégie d'entreprise



Données numérisées, accessibles via une  
plateforme unique (*European Single Access Point*)



Données plus standardisées, normalisation  
des indicateurs

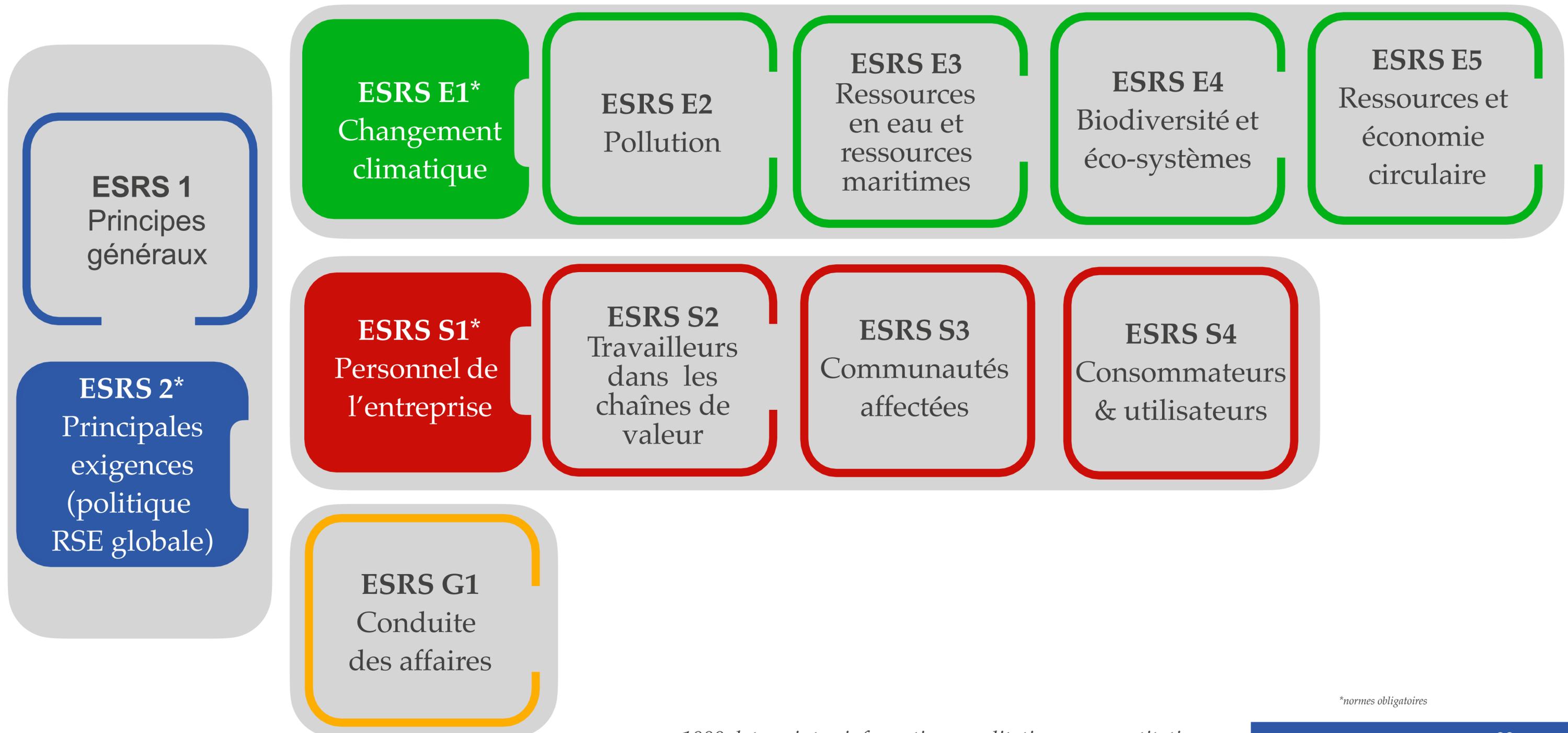
## CSRD



Quantité de données : + 1000 « datapoints »,  
nécessité de structurer la collecte, implication de tous  
les métiers et fonctions clés



Cohérence entre la stratégie, les données  
financières et la RSE, un seul rapport : de  
gestion et de durabilité, KPIs corrélés



\*normes obligatoires

+1000 data points : informations qualitatives ou quantitatives

## Obligatoire pour toutes les entreprises

- Normes « universelles » :
  - Politique RSE globale (ESRS 2)
  - Climat (ESRS E1)\*
  - Social (ESRS S1)

*\*Climat : charge de la preuve inversée, l'entreprise doit prouver que le sujet du climat n'est pas matériel pour elle*

## Selon l'analyse de double-matérialité

- Sujets de durabilité « matériels » identifiés via l'analyse de double matérialité de l'entreprise
- S'appuyer sur les standards et meilleures pratiques existants :
  - Normes sectorielles EFRAG à venir
  - Autres référentiels internationaux / sectoriels

*« Le fait que des informations soient soumises à l'évaluation de leur matérialité/importance, ne rend pas leur publication facultative. Si elles sont importantes, elles devront être publiées et l'analyse de matérialité de l'entreprise fera l'objet d'une assurance externe »*



**Reporting = obligation de dire, pas de faire !**

Novembre. :  
adoption de la  
Directive CSRD

2022

2023

- Juillet. : adoption des 12 normes ESRS universelles
- Décembre. : transcription en droit français

1ères normes  
sectorielles

2024

1<sup>ers</sup> reportings des  
entreprises déjà  
soumises à CSRD

2025

1<sup>ers</sup> reportings entreprises  
nouvellement soumises

2026

1<sup>ers</sup> reportings PME cotées  
Été : ESAP (*European  
Single Access Point*)

2027

# QUI ET QUAND ?

## Qui ?



Grandes entreprises	Entreprises non cotées	Entreprises cotées	Entreprises non UE
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Cotées</b> : 40M€ de CA ou 20M€ bilan ET 500 salariés</li> <li>▪ <b>Non cotées</b> : 100M€ de CA ou 100M€ de bilan ET 500 salariés</li> </ul>	<p><b>2 des 3 seuils :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 50M€ de CA HT</li> <li>▪ 25M€ de total Bilan</li> <li>▪ +250 salariés</li> </ul>	<p><b>2 des 3 seuils :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 900k€ de CA HT</li> <li>• 450k€ de total Bilan</li> <li>• 10 à 250 salariés</li> </ul>	<p>150M€ de CA HT + 1 filiale/succursale générant &gt; 50M€ de CA HT dans l'UE</p>

## Quand ?



1 <sup>er</sup> reporting en :	2025	2026	2027	2029
Sur les données :	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2028</b>



**Et indirectement : toutes les entreprises le long de la chaîne de valeurs qui devront alimenter les reportings de durabilité, dès 2024 !**

# QUELLES AMBITIONS ?

## Faire le lien avec la stratégie de l'entreprise



- **Business modèle et chaînes de valeur** analysés / repensés
- Reporting RSE centré sur les enjeux de durabilité importants / matériels
- Implication de la **gouvernance**

## Afficher des ambitions et des moyens associés



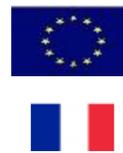
- Publication de **plans d'action** : moyens financiers, humains et opérationnels dédiés
- **Alignement sur des ambitions scientifiques / politiques** : objectifs de réduction des émissions de GES à horizon 2030 et 2050

## Réorienter les investissements



- **Définition harmonisée et objective** de la « durabilité » pour guider les investisseurs
- **Connectivité** entre données financières et ESG : montants de CAPEX investis, risques financiers liés au climat...

# VOS ENJEUX !



## Accélération réglementaire

- Directive CSRD sur le rapport de durabilité
- Affichage environnemental
- ...



## Accès au marché & compétitivité

- Evaluation des fournisseurs sur des clauses RSE
- Clauses de la commande publique
- Prix interne du carbone dans les critères d'achats
- Questionnaires Ecovadis



## Accès aux financements etc

- Règlements SFDR, taxonomie, Loi Energie Climat
- Critères ESG des banques, investisseurs, assurances ...
- Indication cotation climat de la Banque de France
- ...



## Gestion des risques

- Raréfaction des matières premières
- Chaînes de valeurs affectées
- Aléas naturels
- Volatilité des prix
- ...

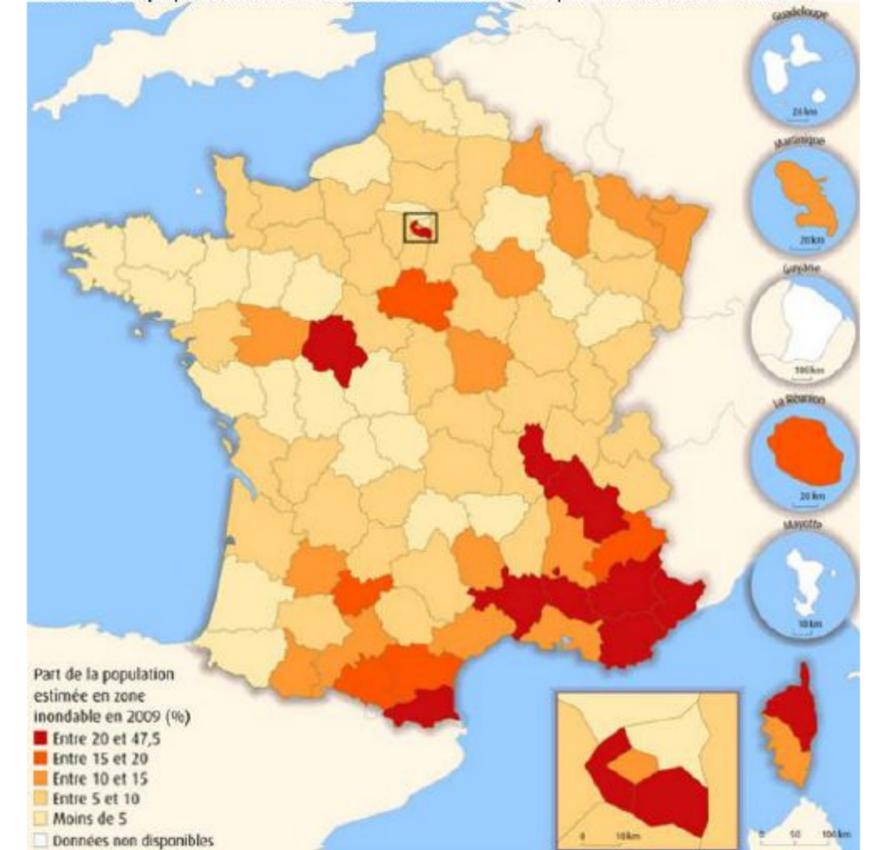
# RISQUES



# ATTENTION



Part de la population estimée en zone inondable par cours d'eau en 2009



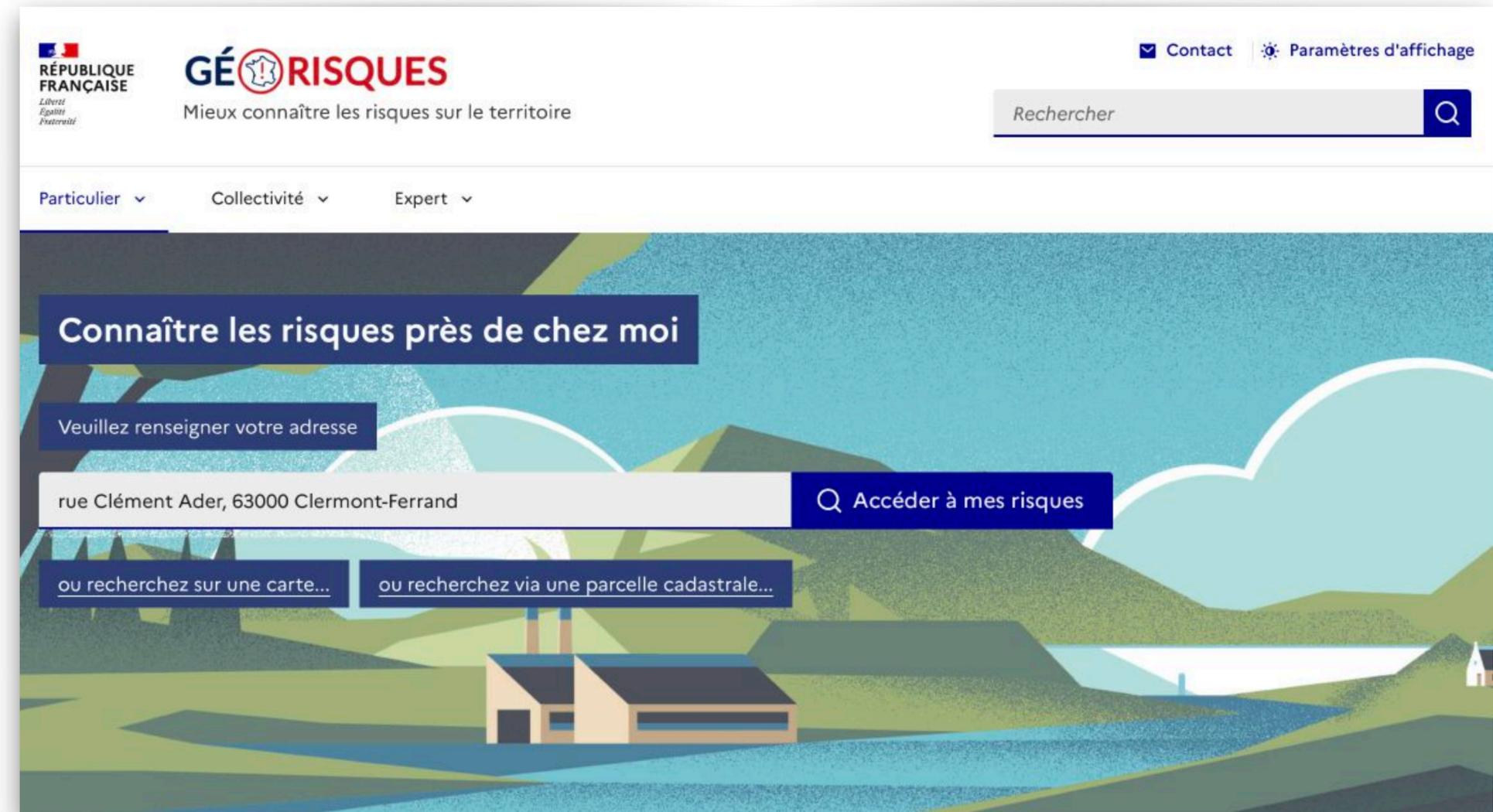
Sources : SOeS d'après Medda, Cartorisque, 2013 ; Dreal et DDT(M), 2013 ; Insee, RFL 2009 et RP 2009 - ©IGN, Contours, Iris® et BD Cartho®, 2008

En 2009, 11 % de la population française est exposée au risque d'inondation par les fleuves et les cours d'eau, risque naturel prépondérant en France métropolitaine. Une commune sur deux est concernée à des degrés divers par les risques d'inondations sur une partie au moins de son territoire. 13 départements comptent plus de 20 % de leur population en zone inondable.

<https://www.donnees.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lesessentiels/indicateurs/a12.html>

# RISQUES CLIMATIQUES

 <b>INONDATION</b> à mon adresse : <b>EXISTANT</b> sur ma commune : <b>EXISTANT</b> <a href="#">Accéder aux informations détaillées</a> →	 <b>SÉISME</b> à mon adresse : <b>MODÉRÉ</b> sur ma commune : <b>MODÉRÉ</b> <a href="#">Accéder aux informations détaillées</a> →
 <b>MOUVEMENTS DE TERRAIN</b> à mon adresse : <b>INCONNU</b> sur ma commune : <b>EXISTANT</b> <a href="#">Accéder aux informations détaillées</a> →	 <b>RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES</b> à mon adresse : <b>FAIBLE</b> sur ma commune : <b>IMPORTANT</b> <a href="#">Accéder aux informations détaillées</a> →
 <b>FEU DE FORÊT</b> à mon adresse : <b>INCONNU</b> sur ma commune : <b>EXISTANT</b> <a href="#">Accéder aux informations détaillées</a> →	 <b>RADON</b> à mon adresse : <b>IMPORTANT</b> sur ma commune : <b>IMPORTANT</b> <a href="#">Accéder aux informations détaillées</a> →



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

# GÉORISQUES

Mieux connaître les risques sur le territoire

Contact Paramètres d'affichage

Rechercher

Particulier Collectivité Expert

## Connaître les risques près de chez moi

Veuillez renseigner votre adresse

rue Clément Ader, 63000 Clermont-Ferrand

Accéder à mes risques

ou recherchez sur une carte... ou recherchez via une parcelle cadastrale...

<https://www.georisques.gouv.fr/>

# RISQUES CLIMATIQUES EAU



## INONDATION

à mon adresse : **EXISTANT**

sur ma commune : **EXISTANT**

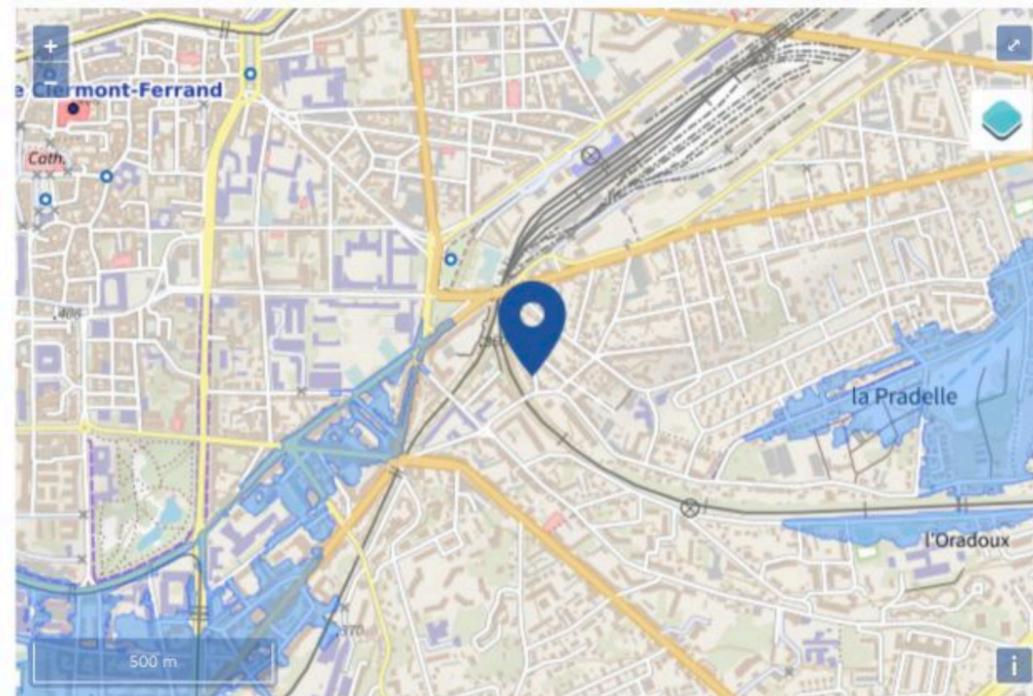
[Accéder aux informations détaillées](#) →

## Définition du risque

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

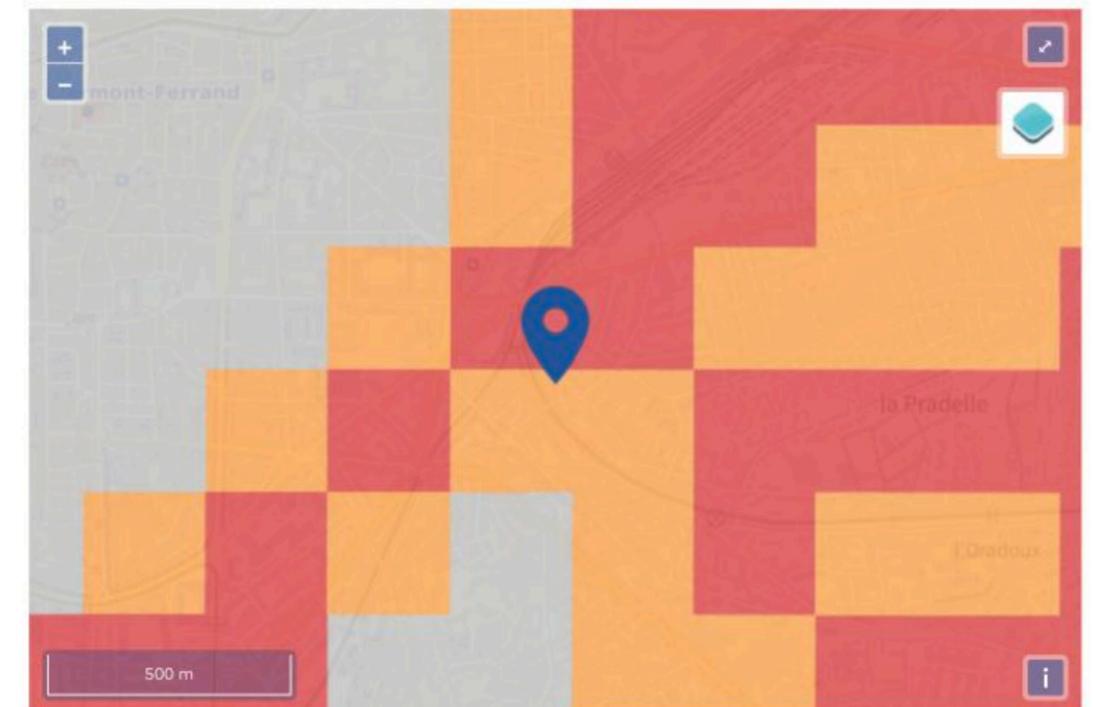
[En apprendre plus sur le risque inondation](#)

## Périmètre des servitudes d'utilité publique d'un PPR



Légende : Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Risques liés aux remontées de nappe

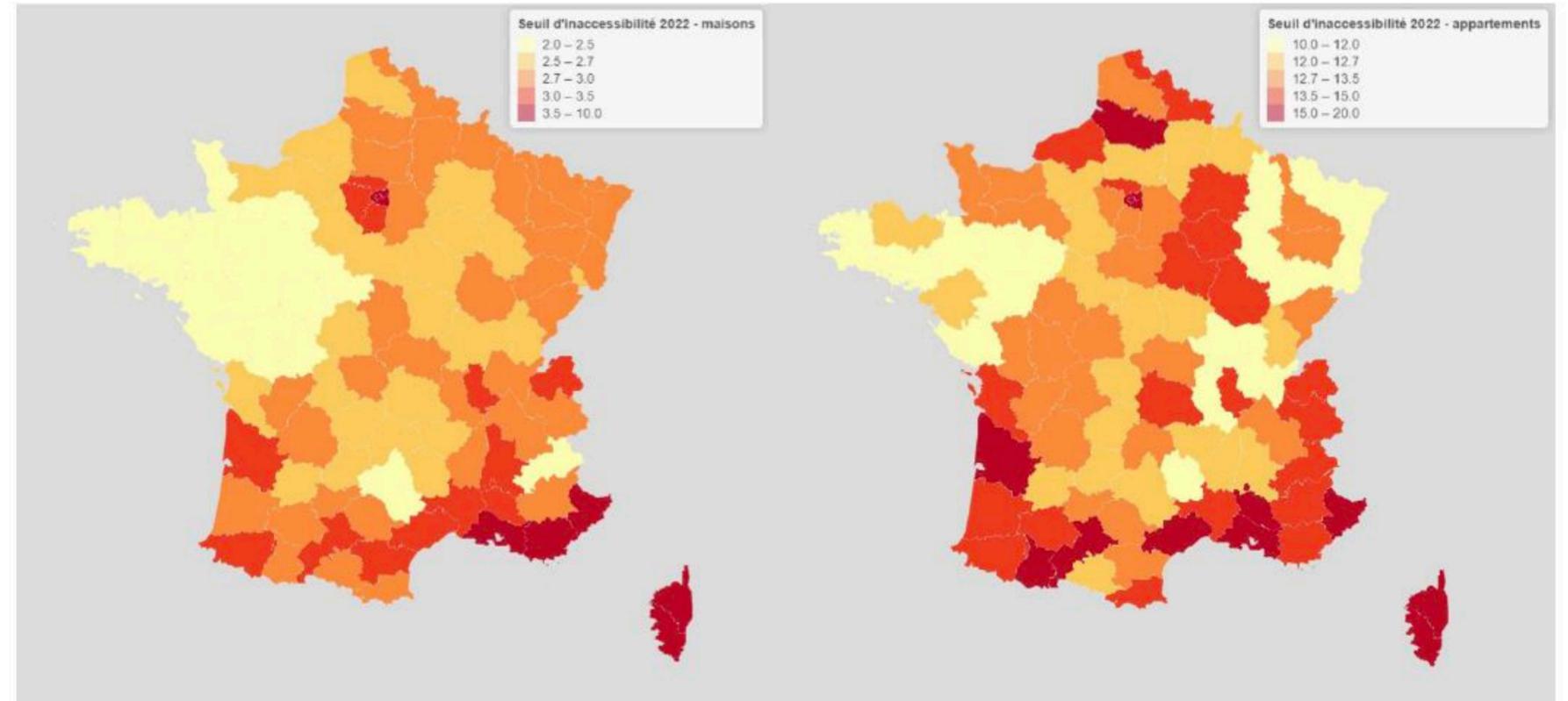


Légende :

Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave fiabilité INCONNUE



**Graphique 15 : Distribution départementale de l'hypothèse de seuil de résiliation pour les contrats de particuliers propriétaires**



## Présentation des hypothèses de l'exercice climatique assurances 2023

### 3.3.2 Décisions de gestion au passif

En raison de l'augmentation de la fréquence et du coût des événements climatiques extrêmes, les primes d'assurance pourraient subir des augmentations significatives et rendre la couverture d'assurance inabordable pour un grand nombre de ménages, d'entreprises ou de certaines activités.

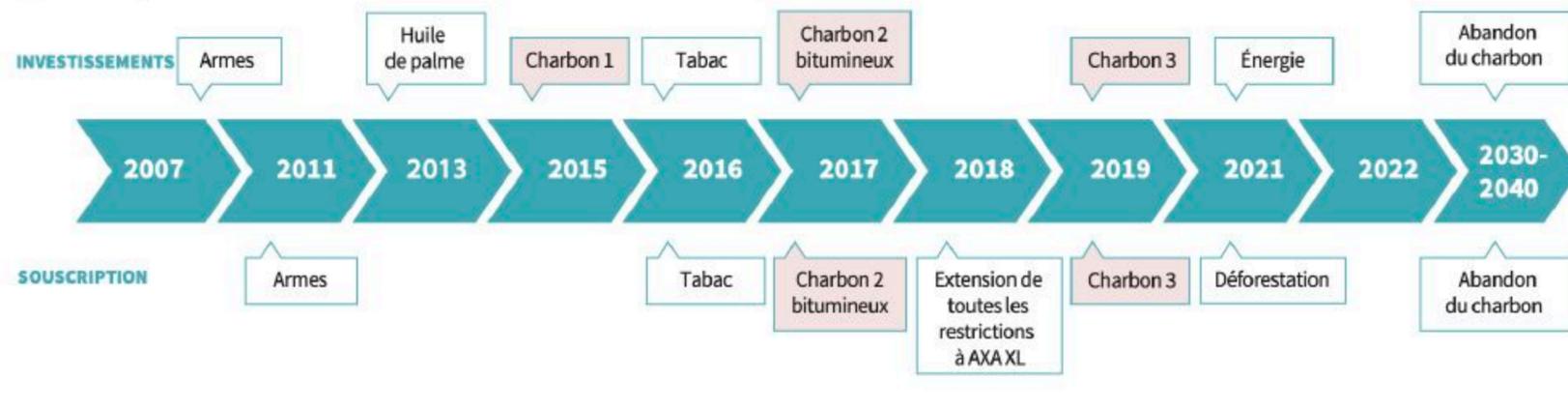
Une approche à la fois qualitative et quantitative a été adoptée pour évaluer ce risque dans le cadre de l'exercice climatique.

### 3. Stratégie

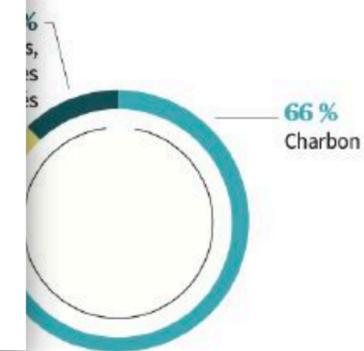
## Exclusions et restrictions ESG sensibles

AXA utilise différents outils pour favoriser les stratégies de transition. Ces outils comprennent des directives d'investissement et de souscription, assorties de critères clairs.

### Historique des investissements et restrictions de souscription



### Remontés en 2021

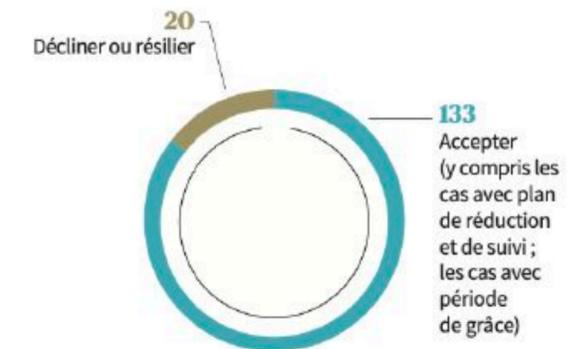


En 2021, 153 dossiers ont été remontés. Ces 153 cas correspondent à 6 % des assurés grands comptes d'AXA XL sur l'entité du segment Entreprises.

(1) <https://whc.unesco.org/fr/patrimoine-mondial-nature/>

(2) Remontées de données sensibles.

### Remontée des risques sensibles et prises de décisions



## Engagement et vote des actionnaires

En tant qu'actionnaire et porteur d'obligations, AXA peut s'engager auprès des dirigeants des sociétés dans lesquelles il investit. Cela peut contribuer à accélérer un changement positif sur certains fronts <sup>(1)</sup>. Cet engagement est porté soit directement par AXA, soit par AXA IM pour le compte d'AXA et de clients tiers.

Comme décrit dans la section « Gouvernance », le groupe de travail Engagement & Monitoring d'AXA évalue les émetteurs d'un point de vue purement ESG. Il peut décider des suites spécifiques à donner, telles que les demandes d'engagement. L'équipe Recherche Crédit d'AXA mène également des entretiens individuels réguliers avec les dirigeants des émetteurs dans lesquels AXA est le plus exposé. Ces entretiens permettent à l'équipe Recherche Crédit d'AXA d'examiner et de discuter de la stratégie des émetteurs, y compris en matière d'ESG, de manière confidentielle.

AXA IM mène des discussions constructives et stimulantes directement avec les sociétés de son portefeuille. Il intervient aussi dans le cadre d'une coalition d'investisseurs auprès d'entreprises issues de secteurs clés.

Le changement climatique est l'un des thèmes prioritaires d'AXA IM. Le référentiel TCFD oriente les principaux objectifs et indicateurs d'engagement en faveur du climat d'AXA IM. Ce référentiel s'est imposé comme le référentiel de reporting de facto sur ce sujet. Parallèlement à la mise en place d'un soutien public à la TCFD, l'approche d'engagement d'AXA IM encourage les entreprises à :

- › s'engager sur des objectifs de réduction des émissions de carbone à court, moyen et long termes fondés sur la science du climat. Elle exige une explication claire des projets d'investissement correspondants ;
- › effectuer une analyse de scénario avec un réchauffement climatique limité à l'objectif de l'Accord de Paris « bien inférieur à 2 °C » ;
- › aligner la rémunération des dirigeants sur les objectifs en matière de changement climatique.

En 2021, AXA IM a renforcé sa politique, vis à vis notamment « retardataires climatiques » <sup>(2)</sup>. À partir de 2022, AXA IM effectuera un travail auprès d'entreprises dépourvues d'engagements Net-Zero ou dont les objectifs

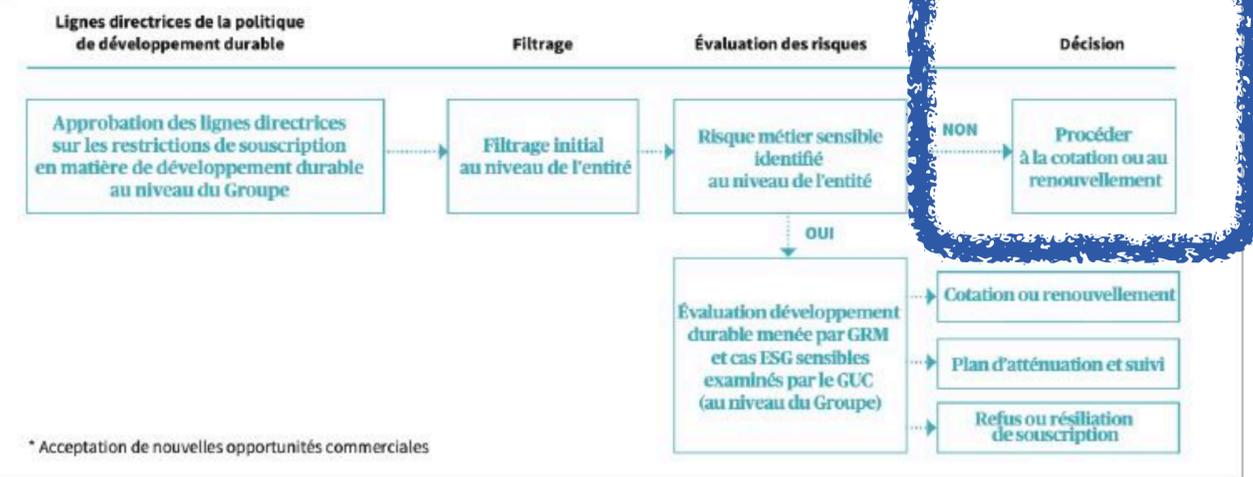
chiffrés de réduction des émissions sont jugés insuffisamment crédibles ou exigeants. Cette politique d'engagement vise à exercer une pression suffisante pour effectuer des changements en temps opportun. Appliqué pour le compte de clients tiers, il est assorti d'un principe d'exclusion en cas de non-respect répété.

Chaque entreprise se voit fixer des objectifs clairs, adaptés à ses activités et communiqués à sa direction. AXA IM interagira régulièrement avec ces entreprises pour les guider sur ces objectifs, à l'aide de techniques de remontée si nécessaire (par ex., vote contre la direction). Faute de concrétisation des objectifs sous trois ans, AXA IM se désengagera de la société en question.

## Gouvernance sur referrals <sup>(2)</sup>

Un processus de remontée des dossiers sensibles (*referrals*) est en place pour contrôler l'application des « directives sectorielles » d'AXA. Tous les risques commerciaux sensibles identifiés sont remontés à l'équipe de Gestion des Risques du Groupe (*Group Risk Management - GRM*). Des experts en souscription durable mènent ensuite une évaluation de ces risques. Les dossiers ESG sensibles sont remontés au Comité de Souscription Groupe (*Group Underwriting Committee - GUC*).

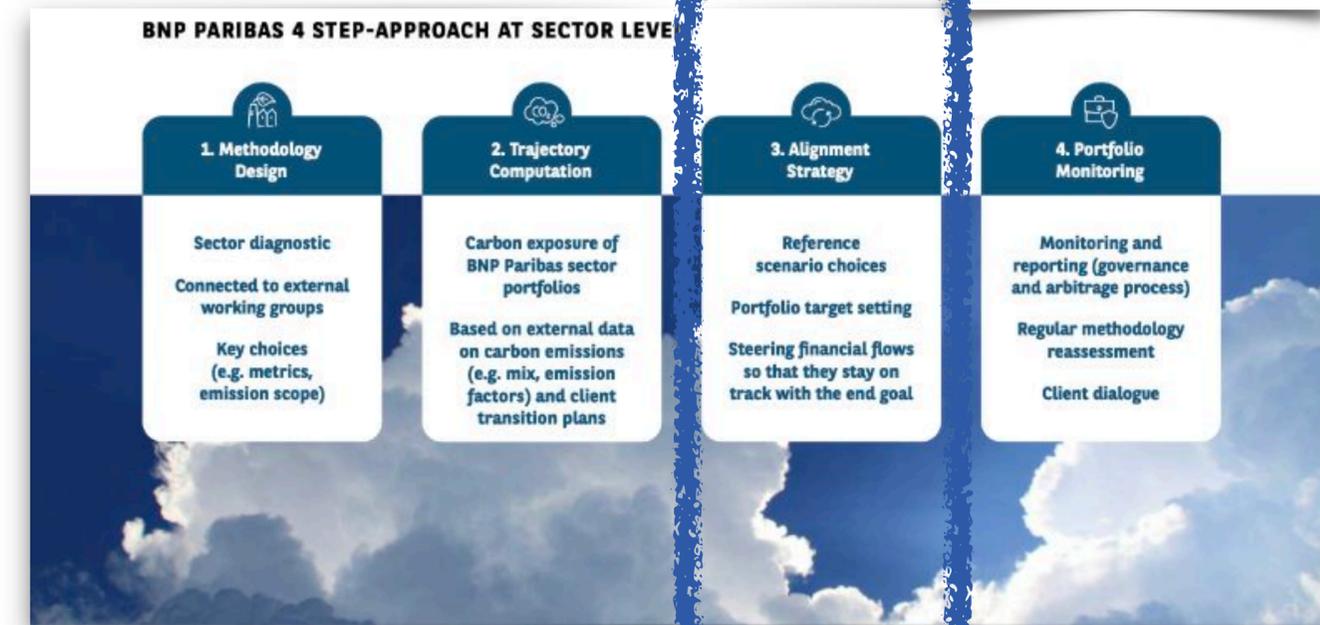
### Referrals en matière de développement durable



# RISQUE ETABLISSEMENT FINANCIER

## Tableau de bord de pilotage de la politique RSE

	2022	Objectif 2025
<b>Notre responsabilité économique</b>		
Montant des crédits durables <sup>(1)</sup> .....	87 Md€	150 Md€
Montant des obligations durables <sup>(2)</sup> .....	32 Md€	200 Md€
Montant des actifs sous gestion des fonds articles 8 et 9 selon SFDR <sup>(3)</sup> .....	223 Md€	300 Md€
<b>Notre responsabilité sociale</b>		
Taux de femmes au sein de la population SMP (Senior Management Position) <sup>(4)</sup> .....	35,2%	40%
Nombre d'heures solidaires réalisées par les collaborateurs <sup>(5)</sup> .....	1 126 142 (en 2021 et 2022)	1 million (sur 2 ans glissants)
Taux de collaborateurs ayant suivi au moins quatre formations dans l'année <sup>(6)</sup> .....	97,4%	90%
<b>Notre responsabilité civique</b>		
Nombre de bénéficiaires de produits et services favorisant l'inclusion financière <sup>(7)</sup> .....	3,3 millions	6 millions
<b>Notre responsabilité environnementale</b>		
Montant du soutien de l'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone <sup>(8)</sup> .....	44 Md€	200 Md€
Montant du financement aux entreprises contribuant à protéger la biodiversité terrestre et marine <sup>(9)</sup> .....	1,8 Md€ <sup>(10)</sup>	4 Md€
Bilan des émissions de gaz à effet de serre en teq CO <sub>2</sub> par ETP <sup>(11)</sup> (bâtiments et déplacements professionnels) .....	1,65 teq CO <sub>2</sub> / ETP	1,85 teq CO <sub>2</sub> / ETP



# RISQUE PRUDENTIEL

## Physical Risk Climate VaR (risque physique)

Les scénarios de risque climatique physique définissent :

- les conséquences possibles sur le climat de l'augmentation des niveaux d'émissions de GES ;
- la charge financière (ou l'opportunité) qui en découle pour les entreprises et leurs investisseurs. L'indicateur *Physical Risk Climate VaR* évalue le niveau d'exposition <sup>(1)</sup> et de vulnérabilité <sup>(2)</sup> des entreprises à des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents et intenses.

MSCI a développé une analyse du risque climatique physique jusqu'en 2100, à l'aide de scénarios et de projections climatiques physiques. Elle combine :

- les risques climatiques chroniques** : Cette notion renvoie aux transformations à long terme des modèles climatiques <sup>(3)</sup>. Ces risques reposent sur l'extrapolation statistique d'un ensemble de données historiques et de projections ;
- les risques climatiques aigus** : Cette notion renvoie aux risques physiques liés à des événements <sup>(4)</sup>. L'utilisation d'un scénario est une composante importante de l'analyse des risques climatiques, en particulier pour la modélisation des phénomènes météorologiques extrêmes. Les scénarios « RCP » (*Representative Concentration Pathway*) prescrivent des trajectoires spécifiques de futures émissions de GES. Ils divergent progressivement dans le temps, générant des projections climatiques assez similaires. MSCI utilise principalement le scénario RCP8.5 et une combinaison de projections à court terme de données climatiques historiques.

Cet indicateur évalue ainsi les pertes financières potentielles des entreprises dans un environnement climatique changeant pour un scénario climatique donné des scénarios physiques moyens et agressifs. Le scénario moyen représente les coûts climatiques du risque physique les plus probables, c'est-à-dire un scénario compris entre + 1,5 °C et + 2 °C, tandis que le scénario agressif reflète le risque spécifique de la distribution des coûts du risque physique (scénario à un 95<sup>e</sup> percentile supérieur), soit un scénario supérieur à + 2 °C. Depuis 2021, le modèle Climate VaR de MSCI a été largement actualisé. Les principaux changements sont liés à l'évaluation des risques physiques, avec l'ajout de deux risques aigus au modèle de MSCI :

- l'étiage des cours d'eau ;
- les feux de forêt.

Cet ajout permet au modèle de MSCI de mieux évaluer l'impact économique de la pénurie d'eau dans les secteurs :

- de la production d'énergie, en particulier pour les centrales thermiques et hydrauliques ;
- des feux de forêt, provoqués par la sécheresse, les températures élevées, l'évaporation et les vents forts.

Plus globalement, l'évaluation des risques physiques a fait l'objet d'une actualisation sur la base des informations les plus récentes en matière de science du climat. La méthodologie « Policy Risk Climate VaR » a également été adaptée pour :

- refléter les scénarios de transition les plus récents et la tarification du carbone ;
- intégrer le budget carbone restant à +2 °C.

## Un seul indicateur de la VaR climatique <sup>(5)</sup>

Pour évaluer les coûts/bénéfices potentiels futurs pour les entreprises dans un scénario climatique donné (+ 1,5 °C, + 2 °C ou + 3 °C), on combine les risques stratégiques, les opportunités technologiques et les risques physiques en un seul indicateur de « valeur en jeu » (*Value-at-Risk*), ou VaR.

**AXA a appliqué ce modèle de VaR climatique à l'ensemble de ses portefeuilles d'investissement (obligations d'entreprise et actions cotées) dans des scénarios de + 1,5 °C, + 2 °C et + 3 °C.** Pour cela, le Groupe a utilisé un scénario physique moyen et un scénario agressif. Par rapport au scénario moyen, le scénario agressif explore les risques physiques à la baisse les plus graves. Comme détaillé dans le tableau ci-dessus, selon ce modèle, les risques climatiques combinés représentent un risque potentiel futur sur la valeur de marché du portefeuille d'investissement total d'AXA (obligations d'entreprise et actions cotées) de :

- dans le meilleur scénario <sup>(6)</sup> - 11,3 %
  - 5,7 % pour les risques physiques,
  - 9,5 % pour les risques de transition,
  - + 3,9 % pour les opportunités vertes ;
- dans le pire scénario <sup>(7)</sup> - 8,04 %
  - 7,1 % pour les risques physiques,
  - 1,2 % pour les risques de transition,
  - + 0,2 % pour les opportunités vertes.

Néanmoins, cette analyse agrégée donne une moyenne d'impact sur les acteurs du marché. Certains seront probablement bien plus touchés que d'autres. Selon le modèle CvaR de MSCI, un scénario à + 3 °C peut être moins impactant qu'un scénario à + 1,5 °C.

Une réduction rapide de l'intensité carbone exige des mesures promptes et fortes, se traduisant par la hausse du prix du carbone, d'où un impact négatif sur les coûts de transition. Cependant, on peut attendre des compensations partielles du fait du déploiement audacieux des technologies vertes dans un environnement assorti de risques climatiques moindres.

En revanche, pour l'essentiel, un scénario + 3 °C est lié à des impacts à plus long terme sur les valorisations des actifs, avec des coûts d'actualisation plus élevés. Le risque physique est modélisé en tant que coût lié à la survenance d'un ensemble non exhaustif d'événements climatiques extrêmes susceptibles d'entraîner une interruption de l'activité et des dommages aux actifs au niveau de l'entreprise. Il ne reflète pas l'impact de ces aléas climatiques extrêmes au niveau macroéconomique.

**Selon la méthodologie *Climate Value at Risk*, l'impact du changement climatique <sup>(8)</sup> sur la valorisation des sociétés du portefeuille d'AXA représente un risque agrégé de 11 % de la valeur de marché du portefeuille d'investissement d'AXA dans le meilleur scénario (+ 1,5 °C).**

**AXA n'utilise donc pas cet indicateur complexe et évolutif dans le cadre de ses investissements quotidiens. Il offre néanmoins un aperçu des actifs les plus exposés au changement climatique. Il reflète de plus la manière dont AXA gère ces risques au fil du temps.**



## 4.2 Indicateurs climatiques

Depuis 2016, AXA a testé différentes approches pour analyser la « dynamique climatique » de ses investissements. AXA poursuit sa collaboration avec des fournisseurs de données externes (MSCI, Beyond Ratings, S&P Trucost) et des groupes sectoriels, tout en utilisant des évaluations internes des risques de catastrophes naturelles pour couvrir ses real assets <sup>(1)</sup>, afin d'affiner ces méthodologies (via notamment la Net-Zero Asset Owner Alliance et la TCFD).

### Tableau de synthèse des indicateurs climatiques

TYPE D'INDICATEUR	CLASSE D'ACTIFS	FOURNISSEUR DE DONNÉES	QUE MESURE-T-ON ?
POTENTIEL DE RÉCHAUFFEMENT	DETTE SOUVERAINE	BEYOND RATINGS	Contribution au réchauffement climatique, exprimée en °C.
	OBLIGATIONS D'ENTREPRISES ET ACTIONS	MSCI   CARBON DELTA	Contribution au réchauffement climatique, exprimée en °C.
CLIMATE VALUE AT-RISK	OBLIGATIONS D'ENTREPRISES ET ACTIONS	MSCI   CARBON DELTA	Impact des événements climatiques extrêmes (dommages aux actifs et pertes d'exploitation), exprimé en % de la valeur d'entreprise (VE).
	REAL ASSETS	AXA   GROUP RISK MANAGEMENT	Impacts des événements climatiques extrêmes sur les bâtiments, exprimés en M€.
	OBLIGATIONS D'ENTREPRISES ET ACTIONS	MSCI   CARBON DELTA	Impact de la réduction des émissions de CO <sub>2</sub> , exprimé en % de la valeur d'entreprise (VE).
	OBLIGATIONS D'ENTREPRISES ET ACTIONS	MSCI   CARBON DELTA	Revenus liés aux opportunités technologiques (revenus verts et brevets), exprimés en % de la valeur d'entreprise (VE).
PART VERTE	DETTE SOUVERAINE	BEYOND RATINGS	Part des énergies bas carbone dans l'utilisation des énergies primaires (hydraulique, éolienne, solaire, géothermique, marémotrice, nucléaire).
	OBLIGATIONS D'ENTREPRISES ET ACTIONS	Trucost ESG Analysis   S&P Global	Revenus verts, exprimés en % du chiffre d'affaires.
EMPREINTE CARBONE	DETTE SOUVERAINE	THE WORLD BANK	Empreinte carbone des portefeuilles d'AXA, exprimée en T.eq.CO <sub>2</sub> /M\$ du chiffre d'affaires (entreprises) ou PIB (souverains).
	OBLIGATIONS D'ENTREPRISES ET ACTIONS	Trucost ESG Analysis   S&P Global	Empreinte carbone du portefeuille d'AXA sur la base de la VE, exprimée en T.eq.CO <sub>2</sub> /M€ VE (normalisé par la valeur d'entreprise).
	REAL ASSETS	AXA   INVESTMENT MANAGERS	Émissions carbone en valeur absolue au prorata des participations d'AXA, exprimées en T.eq.CO <sub>2</sub> .
	OBLIGATIONS D'ENTREPRISES ET ACTIONS (HORS SOCIÉTÉS FINANCIÈRES)	Trucost ESG Analysis   S&P Global	
	OBLIGATIONS D'ENTREPRISES ET ACTIONS (HORS SOCIÉTÉS FINANCIÈRES)	Trucost ESG Analysis   S&P Global	
	OBLIGATIONS D'ENTREPRISES ET ACTIONS (HORS SOCIÉTÉS FINANCIÈRES)	Trucost ESG Analysis   S&P Global	



Lire le journal

F / Économie

Économie ▾ Entreprises Conso Entrepreneurs ▾ Décideurs Bourse Médias Tech Emploi Immobilier Finances perso ▾

## RWE, Deliveroo... Ces entreprises bannies par les assureurs et les banques

Par Anne Bodescot

Publié le 01/06/2021 à 12:01, mis à jour le 06/05/2022 à 20:40

[Copier le lien](#)

**FIGARO DEMAIN -De plus en plus d'entreprises sont sanctionnées pour leur politique sociale ou environnementale.**

Le couperet est tombé pour RWE. En février dernier, l'énergéticien allemand, l'un des plus gros pollueurs au charbon d'Europe, a été lâché par Axa. Depuis 2017, ce dernier refuse de financer et d'assurer les entreprises qui réalisent plus de 30% de leurs activités dans le charbon. «C'est notre responsabilité de nous engager pour le climat, et cela participe de notre approche de réduction des risques», résume Céline Soubranne, directrice du développement durable. RWE a dû se chercher un autre assureur. «Cela n'a sans doute pas été facile, car d'autres grandes compagnies européennes ont les mêmes règles qu'Axa et les primes ont nettement augmenté», relève Lucie Pinson, directrice de l'ONG Reclaim Finance.

<https://www.lefigaro.fr/societes/rwe-deliveroo-ces-entreprises-bannies-par-les-assureurs-et-les-banques-20210601>

Le 7h

Grand angle

L'AGEFI

Recherche

S'abonner >

Connexion

A la une Economie & Marchés Banque & Assurance Entreprises Tech et Finance ETF Live Emploi

Assurance

## Le projet minier de RWE met les banques et gérants face à leurs contradictions

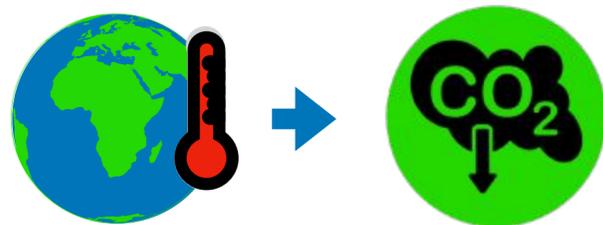
L'électricien allemand rase le village de Lützerath pour y étendre sa mine de charbon. Le groupe est soutenu par des banques et gérants français, qui ont pourtant adopté des politiques de sortie du charbon.

Publié le 23 janvier 2023 à 11:35 - Maj 24 janvier 2023 à 14:12

Aurélie Abadie et Thibaud Vadjoux



<https://www.agefi.fr/news/banque-assurance/le-projet-minier-de-rwe-met-les-banques-et-gerants-face-a-leurs-contradictions>



## Émissions de scope 1

Émissions de GES directes d'origine énergétique et non énergétique situées à l'intérieur du périmètre organisationnel.

## Émissions de scope 2

Émissions de GES liées à la production d'électricité, de chaleur et de vapeur importée et consommée par l'organisation.

## Émissions de scope 3

Autres émissions indirectes de GES non comptabilisées dans le scope 2, en lien avec les activités de l'organisation mais qui proviennent de sources de GES appartenant à ou contrôlées par d'autres organisations.

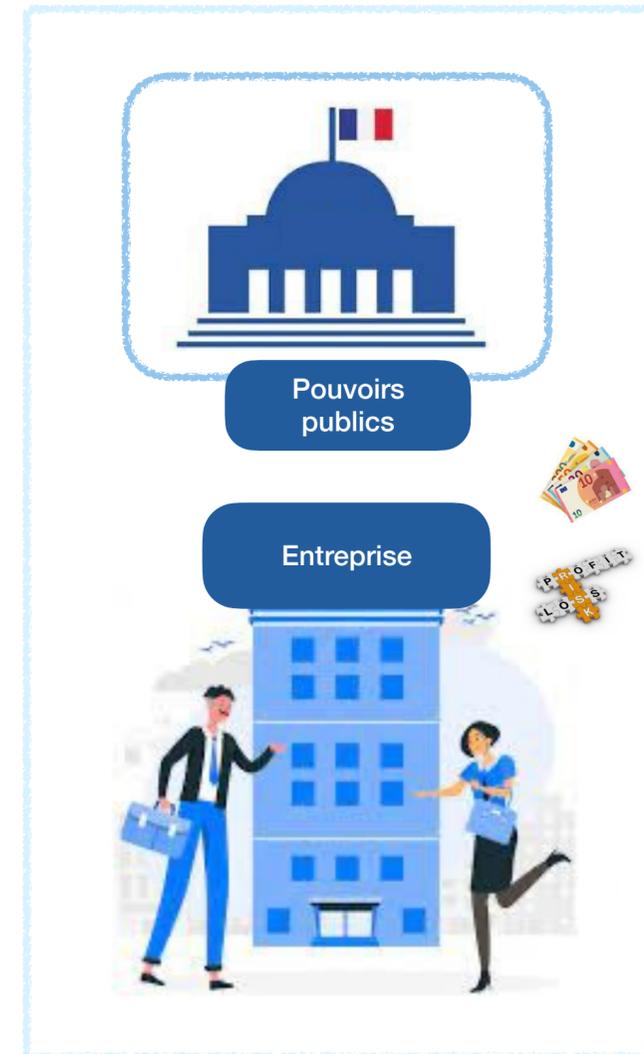
## La communauté européenne agit sur la finance pour faire changer la vie de toutes les entreprises et organisations



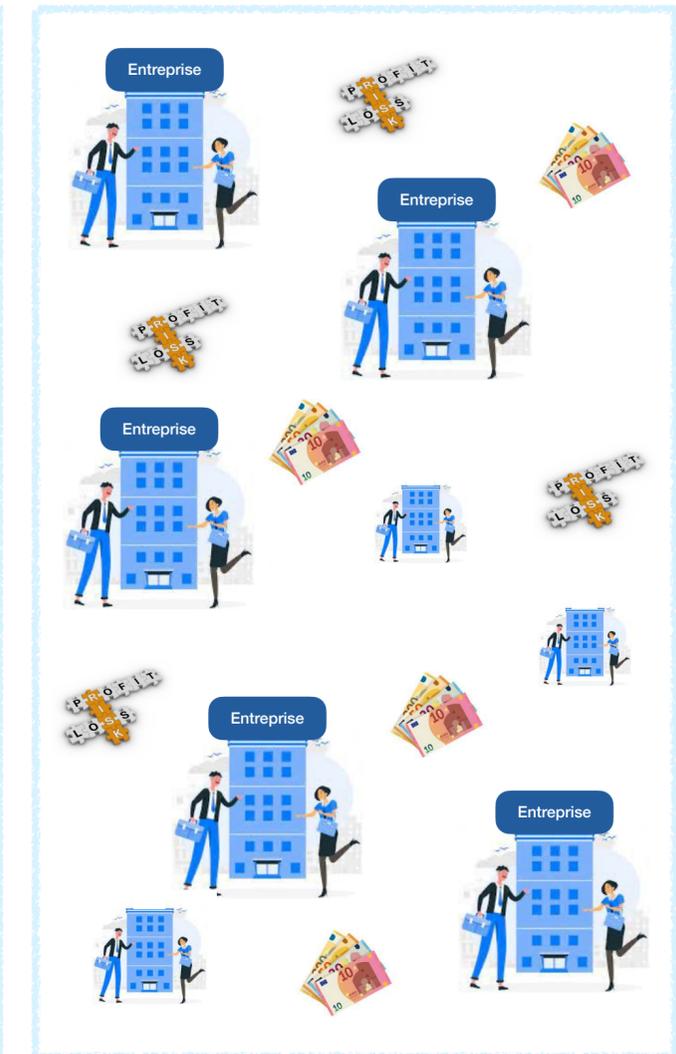
Communauté européenne



Institutions financières



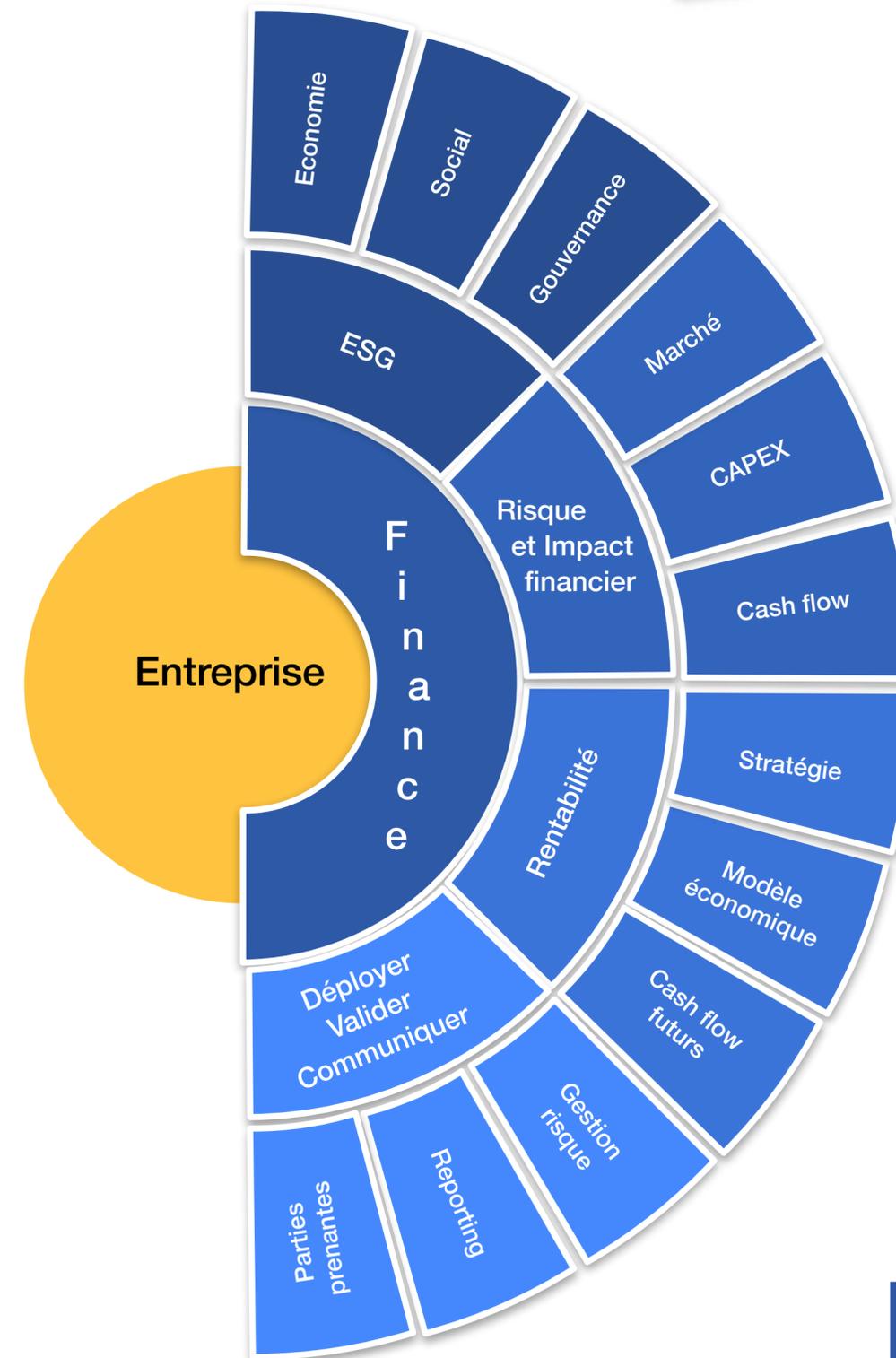
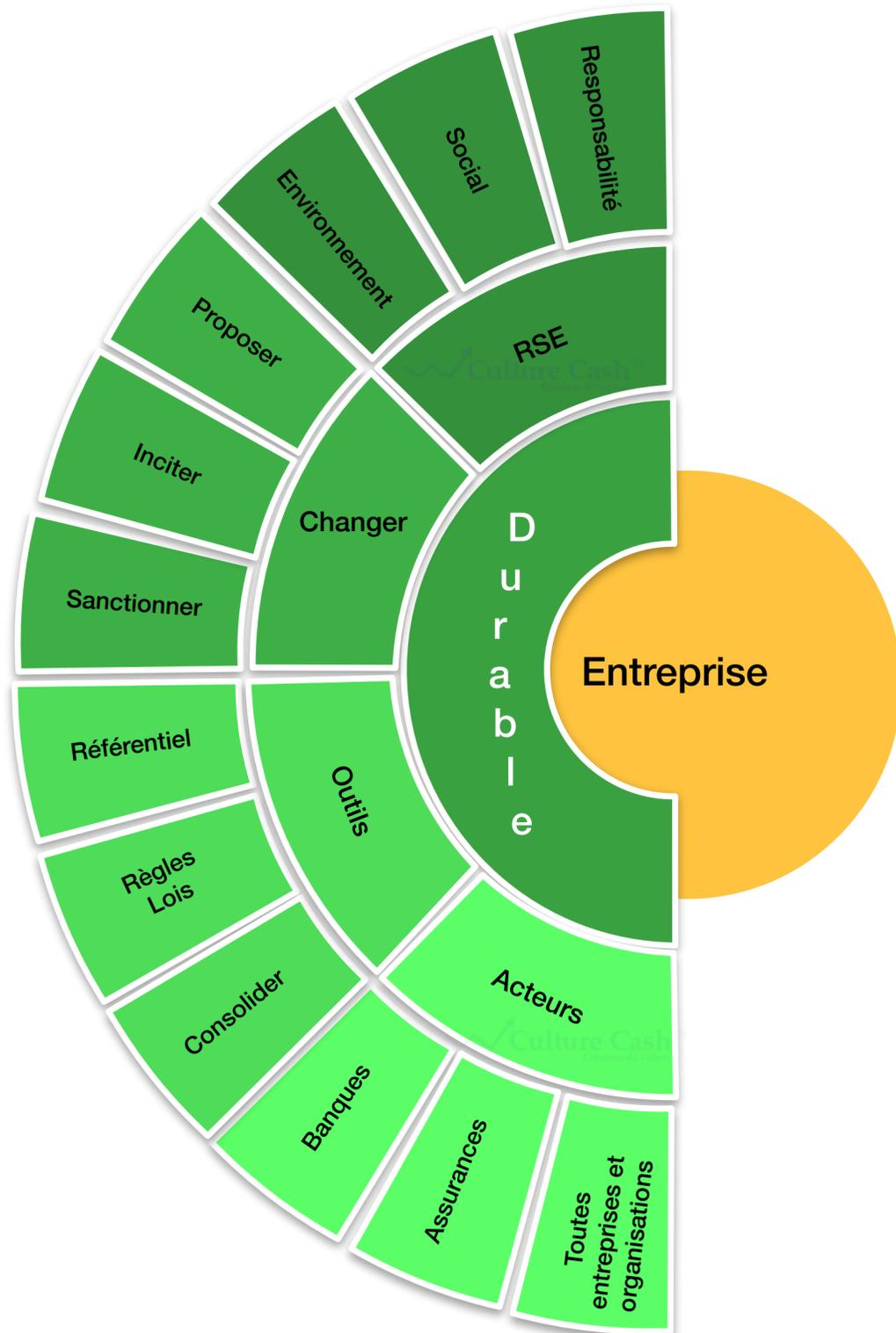
Grandes entreprises et publiques



Toutes les entreprises et organisations

# RAPPELS

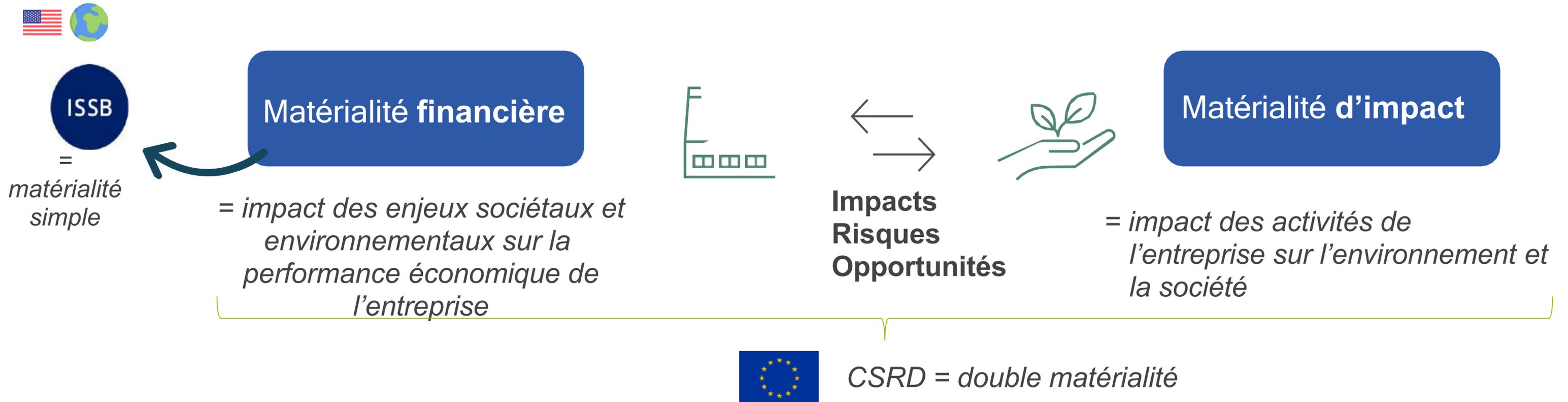


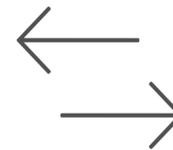


# LES CONCEPTS DE BASE

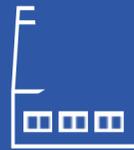


# DOUBLE MATERIALITE





## Matérialité financière



## Matérialité d'impact

Sites situés sur des zones en stress hydriques : risque d'approvisionnement



### Ressources en eau



Conflit d'usage sur les nappes phréatiques

Raréfaction des ressources pétrolières : hausse du prix du plastique



### Pollution plastique



Déchets sauvages, pollution des océans

Evolution de la réglementation : taxation sur les sodas



### Santé des consommateurs



Hausse des maladies : obésité, diabète...

# QUEUL ENJEU POUR L'ENTREPRISE ?

cegos  
Beyond  
knowledge



MINES PARIS  
EXECUTIVE EDUCATION

PSL 



# QUEUL ENJEU POUR L'ENTREPRISE ?



OU BIEN



# QUEUL ENJEU POUR L'ENTREPRISE ?

## P

### Politique

Stabilité gouvernement  
Corruption  
Fiscalité  
Liberté de la presse  
Réglementation  
Tarifs spéciaux  
Force syndicales  
Règles concurrence  
Lobbying  
Budgets publics  
Facteurs économiques  
Participation des électeurs  
Manifestations  
Niveau des subventions  
Relations bilatérales  
Importations / exportations  
contrôle du commerce  
Lobbying  
Budgets publics  
Facteurs économiques

## E

### Economie

Taux de croissance  
Taux d'intérêt  
Taux d'inflation  
Taux de change  
Crédit  
Revenu disponible  
Niveau dépense  
Déficits budgétaires  
Évolution du PIB  
Chômage  
Marché boursier  
Fluctuations des prix  
Facteurs sociaux

## S

### Social

Taille population  
Taux de natalité / mortalité  
Mariages / divorces  
Immigration / émigration  
Espérance de vie  
Répartition richesse  
Classes sociales  
Revenu / habitant  
Modes de vie  
Santé  
Revenu disponible  
Attitude / travail  
Habitudes d'achat  
Education  
Minorités  
Épargne  
Technologies

## T

### Technologique

Incitations technologiques  
Automatisation  
Activité de R&D  
IA  
Changement technologique  
Accès nouvelles technologies  
Innovation  
Conscience technologique  
Infrastructure Internet  
Infrastructure communication  
Cycle de vie de la technologie  
Rupture technologique

## E

### Environnement

Météo  
Climat  
Politiques environnementales  
Changement climatique  
Pressions ONG  
Catastrophes naturelles  
Pollution  
Recyclage  
Produits verts  
Énergies renouvelables  
Eau  
Ressources  
Biodiversité  
Impact

## L

### Légal

Discrimination  
Lois antitrust  
Droit du travail  
Protection consommateurs  
Droit d'auteur & brevets  
Lois santé & sécurité  
Lois sur l'éducation  
Protection des données  
Europe

# MODELE D'AFFAIRES



## 1 – Les segments clients

Cette rubrique a pour objectif de définir vos segments clients. C'est la raison d'être de votre projet et le cœur de toutes vos attentions. Différenciez vos clients de vos utilisateurs : les clients (ceux qui payent) ne sont pas toujours les utilisateurs de vos produits ou de vos services.

## 2 – Votre offre / La proposition de valeur

La proposition de valeur apporte une solution à un problème ou satisfait un besoin. L'offre est indissociable du client que vous ciblez, le tandem ainsi créé est le fer de lance de votre entreprise. Avez-vous imaginé toutes les possibilités pour vous démarquer de vos concurrents, en innovant soit par l'offre proposée, soit par l'usage qui en est fait, les moyens mis en œuvre ou la stratégie commerciale ?

## 3 – Les Canaux

Il s'agit de tous les moyens de communication et de distribution que vous mettez en place pour toucher vos clients. C'est la manière dont votre client va être en contact avec votre offre, et une occasion de vous démarquer.

## 4 – Relations clients

Cette rubrique décrit les types de relations qu'une entreprise établit avec vos segments clients. C'est au-delà du produit ou du service vendu, par exemple : assurer la fidélité de vos clients, en acquérir de nouveaux, faciliter l'acte d'achat, voire augmenter la fréquence d'achat. Le type de relations clients requis par le modèle économique d'une entreprise influence profondément l'expérience globale du client.

## 5 – Les revenus

Il s'agit de toutes les rentrées d'argent générées par votre activité. Elles peuvent être ponctuelles ou récurrentes, fixes (prix d'un catalogue, d'un forfait, d'un abonnement, d'une location, de la publicité) ou variables (en fonction des conditions : temps réel, enchères, sur-mesure, etc.). Comment et quand vont payer vos clients ? Avant ou après que vous ne dépensiez ? Quel est le prix pratiqué selon vos différents segments de clientèle ?

## 6 – Les ressources clés

Il s’agit de tous les moyens matériels (site de fabrication, le mobilier, le matériel, les véhicules, les locaux, etc.), immatériels (brevet, droit d’auteur, compétence, expertise, base de données, etc.), humains, et financiers que l’entreprise doit réunir pour produire une offre répondant aux attentes de vos clients. Les ressources clés peuvent appartenir à l’entreprise, être louées ou obtenues auprès de partenaires clés.

## 7 – Les activités clés

Il s’agit des choses les plus importantes qu’une entreprise doit faire pour que son modèle économique fonctionne. Par exemple, dire que vous vendez des produits n’est pas suffisant : s’agit-il de l’achat/revente, ou de la conception et fabrication, ou bien au contraire une place de marché (internet) ? Dans ce dernier cas l’activité réelle de l’entreprise consistera à gérer un site internet et un centre de logistique.

## 8 – Partenaires clés

Ce sont les alliés extérieurs de l’entreprise grâce auxquels vous pourrez faire évoluer et améliorer votre offre. Une bonne relation partenariale peut par ailleurs vous garantir certains avantages sur vos concurrents : contrôle des prix, exclusivité d’un savoir-faire, maîtrise du cycle de production, etc. Voici des exemples de partenaires clés : fournisseurs, sous-traitants, experts, prescripteurs, anciens clients, etc.

## 9 – Structures de coûts

Il est enfin nécessaire d’évaluer l’ensemble des coûts indispensables au bon fonctionnement de l’activité décrite.

- Coûts variables : ils dépendent du niveau d’activité de l’entreprise et augmentent au fur et à mesure que le CA augmente (achat de marchandises, commissions, matières premières, etc.).
- Coûts fixes : ce sont les dépenses incompressibles indépendantes du CA (prime d’assurance, loyer, ressources humaines, etc.).

# MODELE D'AFFAIRES

## Partenaires clés 8

Qui sont mes partenaires clés?  
Qui sont clients majeurs ?  
Quelles ressources sont acquises chez nos partenaires?  
Quelles activités réalisent nos partenaires?

### OBJECTIFS DE PARTENARIATS

Optimisation & économies  
Réduction de risques et aléas  
Acquisition de ressources et activités spécifiques

## Activités clés 7

Quelles activités clés sont nécessaires pour :  
Notre proposition de valeur?  
Nos canaux de distribution ?  
Nos relations clients  
Nos sources de CA

### Catégories:

Production  
Résolution de problèmes  
Plateforme / Réseaux

## Ressources clés 5

Quelles ressources clés sont nécessaires pour  
Notre proposition de valeur  
Nos canaux de distribution  
Notre relation avec les clients  
Nos source de revenus (ventes)

### TYPES DE RESSOURCES

Physiques  
Intellectuelles  
Humaines  
Financières

## Proposition valeur 2

Quelle est la valeur pour le client?  
Quelle problématique client avons nous à résoudre ?  
Quelles combinaisons de produits services proposons nous à chaque segment de clients ?  
A quels pesons clients répondons nous ?

### CARACTERISTIQUES

Nouveauté  
Performance  
Personnalisation  
Design  
Marque/notoriété  
Prix  
Réduction de coûts  
Réduction de risques  
Accessibilité  
Usage et confort

## Relation client 4

Quelle relation chaque segment client souhaite t il ?  
Quelles relations avons nous établis ?  
Quel est leur coût?  
Comment sont-elles intégrées dans le modèle économique ?

### EXEMPLES :

Assistance personnalisée, dédiée  
Service automatisés  
Communautés. Co création

## Canaux distribution 3

Quels sont les canaux préférés de nos clients ?  
Quels canaux utilisons nous actuellement ?  
Nos canaux sont-ils intégrés ?  
Lesquels sont les plus rentables ?

### PHASES ;

1-Sensibilisation - Comment faire connaître l'offre ?  
2-Evaluation - Comment aidons nous notre client à évaluer notre proposition de valeur  
3-Achat : Comment permettons nous aux clients d'acquérir nos produits & services  
4-Livraison : Comment délivrons nous notre proposition de valeur à nos clients ?  
5-Service après vente Comment fournissons nous un service après vente ?

## Segments clients 1

Pour qui créons nous de la valeur ?  
Qui sont nos principaux clients?

Marché de masse  
Marché de niche  
Marchés segmentés  
Marchés diversifiés  
Plateformes

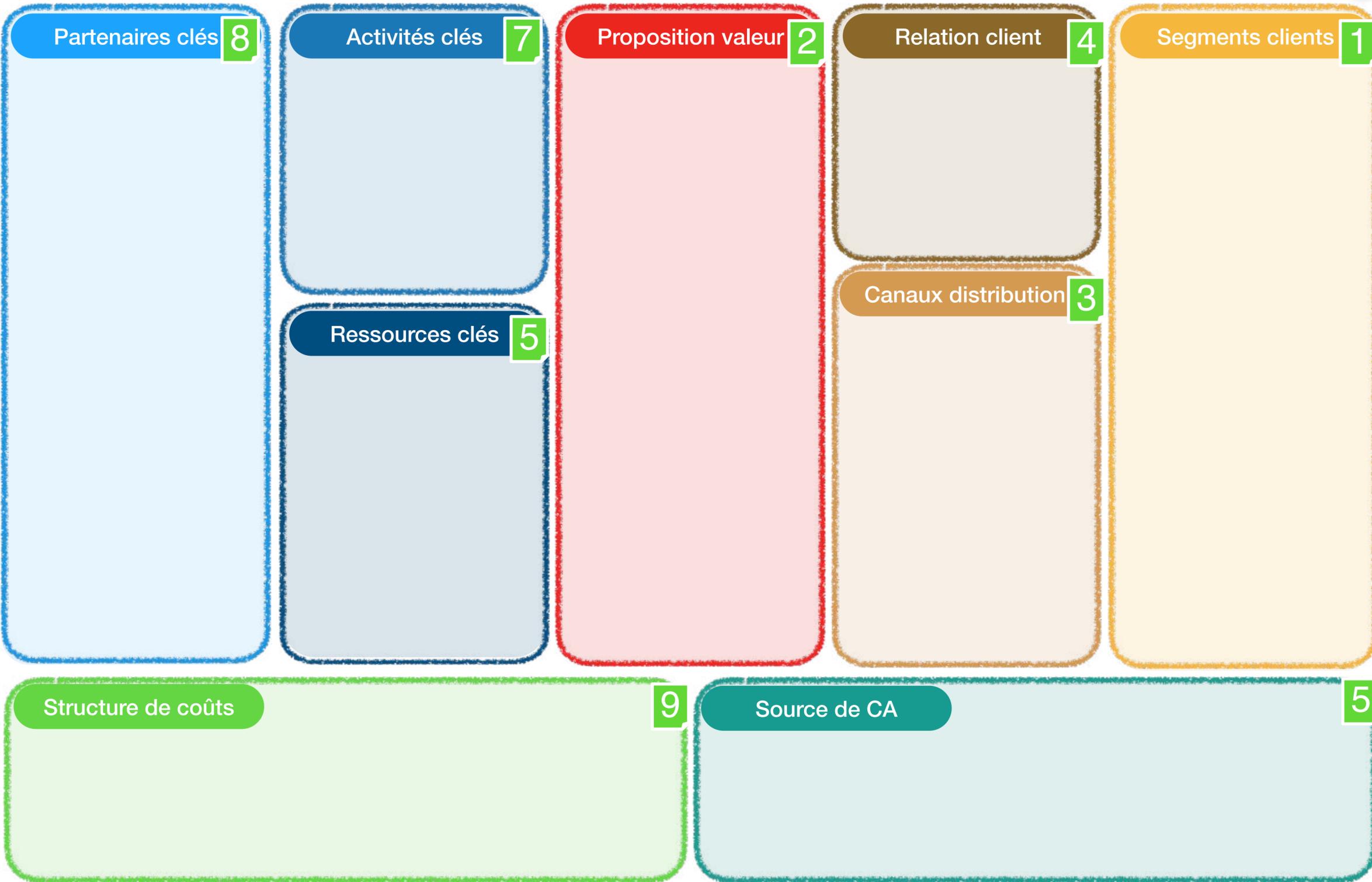
## Structure de coûts 9

Quels sont les couts les plus importants inhérents à notre modèle économique - Quelles sont les ressources les plus coûteuses ou activités les les plus coûteuses ?  
Votre modèle économique es plutôt : Axé sur les coûts (faible structure, sous traitance ...) ou sur la valeur (haut de gamme)  
EXEMPLES de drivers : Couts fixes - couts variables - économies d'échelle - économie de gamme

## Source de CA 5

Pour quelle valeur ajoutée nos clients sont-ils prêts à payer? Pour quelle offre paient-ils actuellement ? Comment paient-ils? Comment préféreraient-ils payer ? Quelle est la contribution de chaque flux de revenus à l'ensemble de revenus ?  
TYPES : Vente de biens,, frais d'utilisation, abonnement, prêt, location, CB, frais de courtage, pub.  
Prix fixes : Prix listés, fonction d'options, segment, volume  
Prix variables : Négociation, gestion rentabilité, marché temps réel

# MODELE D'AFFAIRES



### Cas pratique

Vous avez un hôtel et vous renseignez le modèle d'affaires de votre établissement



<https://www.maybourneriviera.com/>

# MODELE D'AFFAIRES Exemple



<b>Exemple de parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Fournisseurs</li> <li>•Planète</li> <li>•Communautés locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Prestataires</li> <li>•Travailleurs de la chaîne de valeur</li> <li>•Planète</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Salariés</li> <li>•Planète</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Prestataires</li> <li>•Travailleurs de la chaîne de valeur</li> <li>•Planète</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Clients</li> <li>•Prestataires</li> <li>•Travailleurs chaîne de valeur</li> <li>•Planète</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Utilisateur final</li> <li>•Planète</li> <li>•Communautés locales</li> </ul>
<b>Exemple de sujets de durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Changement climatique</li> <li>•Biodiversité</li> <li>•Travailleurs de la chaîne de valeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Changement climatique</li> <li>•Pollution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Pollution</li> <li>•Eau</li> <li>•Salariés</li> <li>•Ethique des affaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Changement climatique</li> <li>•Pollution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Changement climatique</li> <li>•Travailleurs de la chaîne de valeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Pollution</li> <li>•Utilisation des ressources et économie circulaire</li> <li>•Consommateurs</li> </ul>
<b>Exemple d'impacts, risques et opportunités</b>	<b>Risque</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Prix d'importation des matières premières (taxes)</li> <li>•Ruptures de la chaîne d'approvisionnement</li> </ul>	<b>Impact négatif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Emissions de GES du transport</li> <li>•Pollution de l'air</li> </ul>	<b>Risque</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Hausse du prix du gaz</li> <li>•Accidents du travail</li> <li>•Fidélisation des salariés</li> </ul>	<b>Opportunité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Décarbonation du transport</li> </ul>	<b>Risque</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Mise en place de conditions de travail justes pour les travailleurs en charge de la livraison négociées dans les contrats de prestation</li> </ul>	<b>Impact négatif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Vente de produits potentiellement nocifs pour les utilisateurs finaux</li> </ul> <b>Opportunité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Consommation de produits locaux</li> </ul>

# MODELE D'AFFAIRES Exemple

## ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC UN MODÈLE D'AFFAIRES CRÉATEUR DE VALEUR

### RESSOURCES<sup>(1)</sup>

#### Capital financier

- 39,3 Mds€ de capitaux propres
- 20,9 Mds€ de liquidités
- 24,1 Mds€ de dette nette financière
- 2,8x dette nette économique/EBITDA
- 6,6 Mds€ de financement des provisions nucléaires

#### Capital industriel

- 5,5 Mds€ de CAPEX de croissance
- 2,4 Mds€ de CAPEX de maintenance
- 22,5 millions de contrats B2C
- 255 400 km de réseaux de distribution de gaz
- 102,7 GW de capacités de production d'énergie installées dont 38 GW de renouvelables

#### Capital intellectuel

- 600 chercheurs
- 135 M€ dédiés à la R&D
- 15 M€ investis en 2022 dans les start-up
- 200 M€ investis dans ENGIE New Ventures

#### Capital humain et sociétal

- 96 454 salariés
- 16 975 recrutements
- 7,7% d'apprentis en France
- 38,3 M€ investis par Rassembleurs d'Energies
- 7,8 M€ de dotation annuelle pour la Fondation ENGIE

#### Capital naturel

- 278 TWh de consommation d'énergie primaire (excluant l'autoconsommation)
- 80 Mm<sup>3</sup> d'eau consommée
- 903 M€ de dépenses environnementales (investissements et dépenses courantes liés à la préservation de l'environnement)
- 2,2 Mt de biomasse en France

### STRATÉGIE

**Simplifier** et recentrer le Groupe sur ses activités cœur pour saisir les opportunités d'un marché énergétique porteur

**Adapter** notre organisation avec une approche industrielle renforcée

**Renforcer** pour la transition énergétique avec un objectif ambitieux de "Net Zéro Carbone" d'ici à 2045 sur tous les scopes

**Accélérer** notre croissance dans les Renouvelables et les infrastructures énergétiques locales

#### Nos ways of working

- Focus on business
- Collaborate
- Commit to deliver
- Engage
- Prioritise

### 4 MÉTIERS CŒUR

#### Renouvelables

80 GW de capacités électriques renouvelables  
+4 GW en moyenne par an en 2022-2025  
+6 GW en moyenne par an en 2026-2030

#### Infrastructures

Production de 10 TWh par an de biométhane d'ici à 2030  
Développement d'une capacité de production de 4 GW d'hydrogène renouvelable d'ici à 2030  
1 TWh d'hydrogène stocké en cavités salines en 2030  
700 km de réseaux de transport d'hydrogène en 2030

Ajout de 8 GW de capacités supplémentaires d'infrastructures d'énergies décentralisées d'ici à 2025 vs 2020 en base d'actifs installés

Sortie du charbon d'ici à 2027  
Développement d'une capacité de stockage par batteries de 10 GW d'ici à 2030  
Développement de 4 GW de capacités de production d'hydrogène renouvelable d'ici à 2030

#### Energy Solutions

#### Flex Gen & Retail



(2) de capex 2022 alignés à la taxonomie



## Risques externes

### Institutionnel et Société

- Environnement politique
- Environnement juridique
- Environnement social

- Environnement sociétal
- Réglementation
- Mécanisme de fixation des prix
- Environnement économique et monétaire

### Marché

- Concurrence
- Attentes clients / marché
- Mutation technologique
- Marchés financiers

### Catastrophe

- Catastrophe naturelle
- Accident d'origine externe / Trouble externe

## Risques opérationnels

### Commercial

- Stratégie
- Satisfaction clients / Services
- Qualité Produit / Santé Produit
- Gestion commerciale
- Monétique (cartes pétrolières)

### Exploitation

- Outil industriel
- Outil de distribution
- Sous-traitance
- Conformité réglementaire
- Maîtrise coûts de production

### Finance

- Risques de marchés (change, taux, prix matière)
- Financement / Trésorerie
- Fiscalité / Douanes
- Assurance
- Comptabilité

### Comportement

- Éthique
- Fraude
- Respect des procédures

### Appro / Achats

- Chaîne matière
- Ressources produit (appro)
- Achats Biens & Services

### Juridique

- Droit de la concurrence
- Conformité réglementaire
- Suivi des litiges
- Négociation et contractualisation des accords
- Connaissance des accords

### Sécurité / Sûreté / Environnement

- Risque technologique
- Risque opérationnel
- Risque transport
- Sûreté biens et personnes
- Environnement
- Pollution

### SIT

- Performance
- Sûreté de l'information
- Conduite de projet SI
- Gestion des changements
- Exploitation informatique
- Habilitations/ Séparation tâches

### RH

- Gestion compétences et savoir
- Évaluation / Motivation
- Gestion administrative
- Climat / Relations

## Risques stratégie & pilotage

### Stratégie/ Développement

- Veille stratégique
- Veille technologique / R&D / Conception
- Propriété industrielle
- Acquisition / Cession
- Maîtrise Partenariats / JV
- Gestion de projet

### Management / Organisation

- Efficacité de l'organisation/ gestion des responsabilités
- Gestion du changement
- Plan de continuité d'activité
- Gestion de crise

### Pilotage de la performance

- Pertinence des indicateurs
- Contrôle des participations

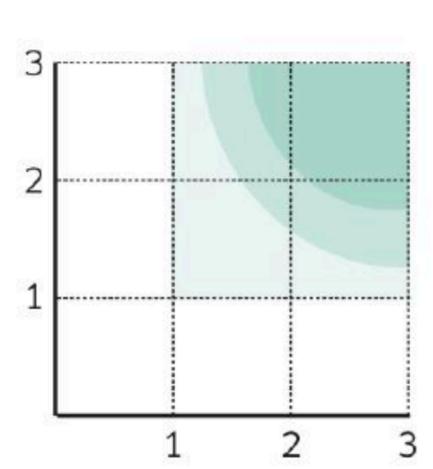
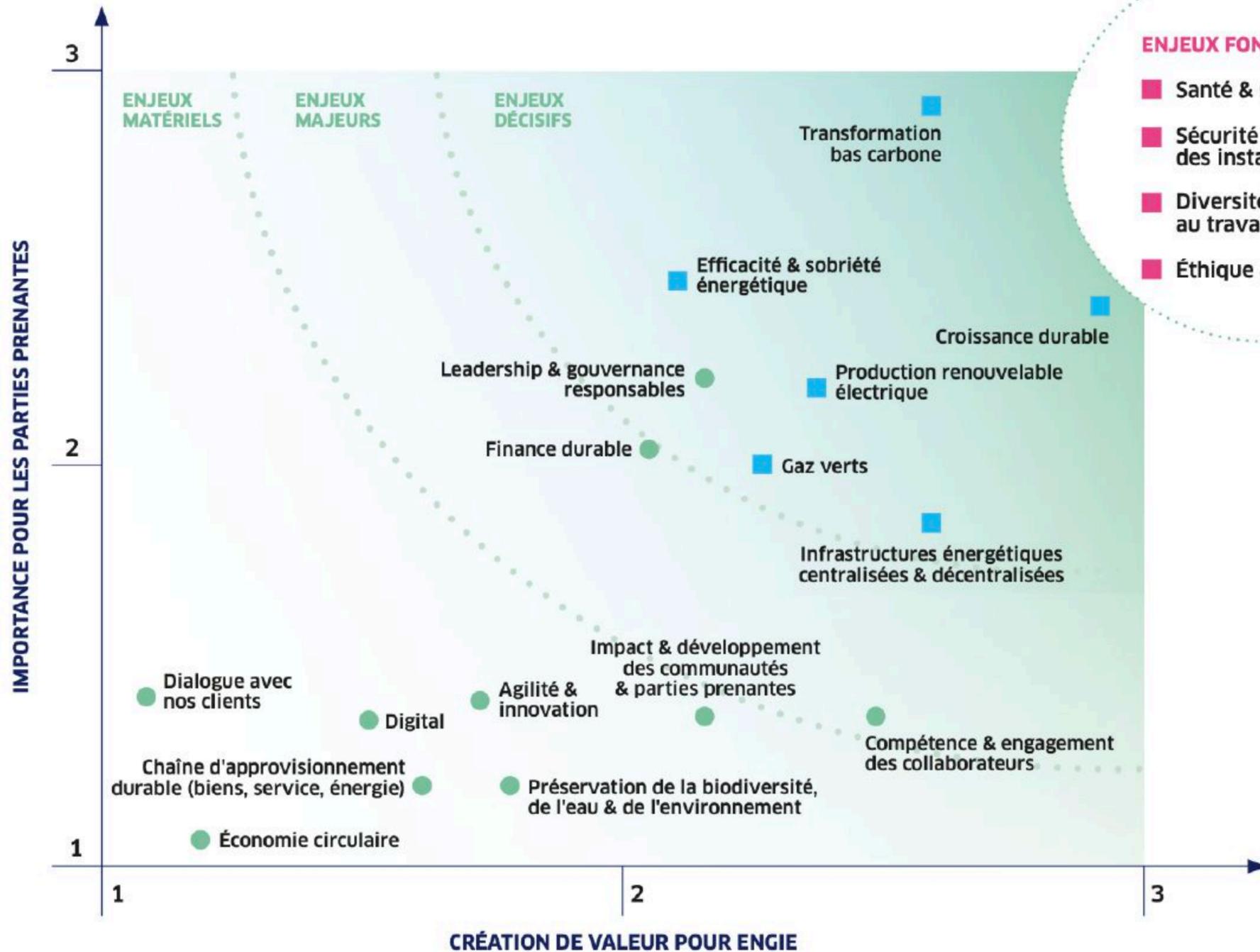
## Cas pratique

Vous avez un hôtel et vous devez dégager les risques de l'entreprise.



<https://www.maybourneriviera.com/>

# RISQUES Exemple

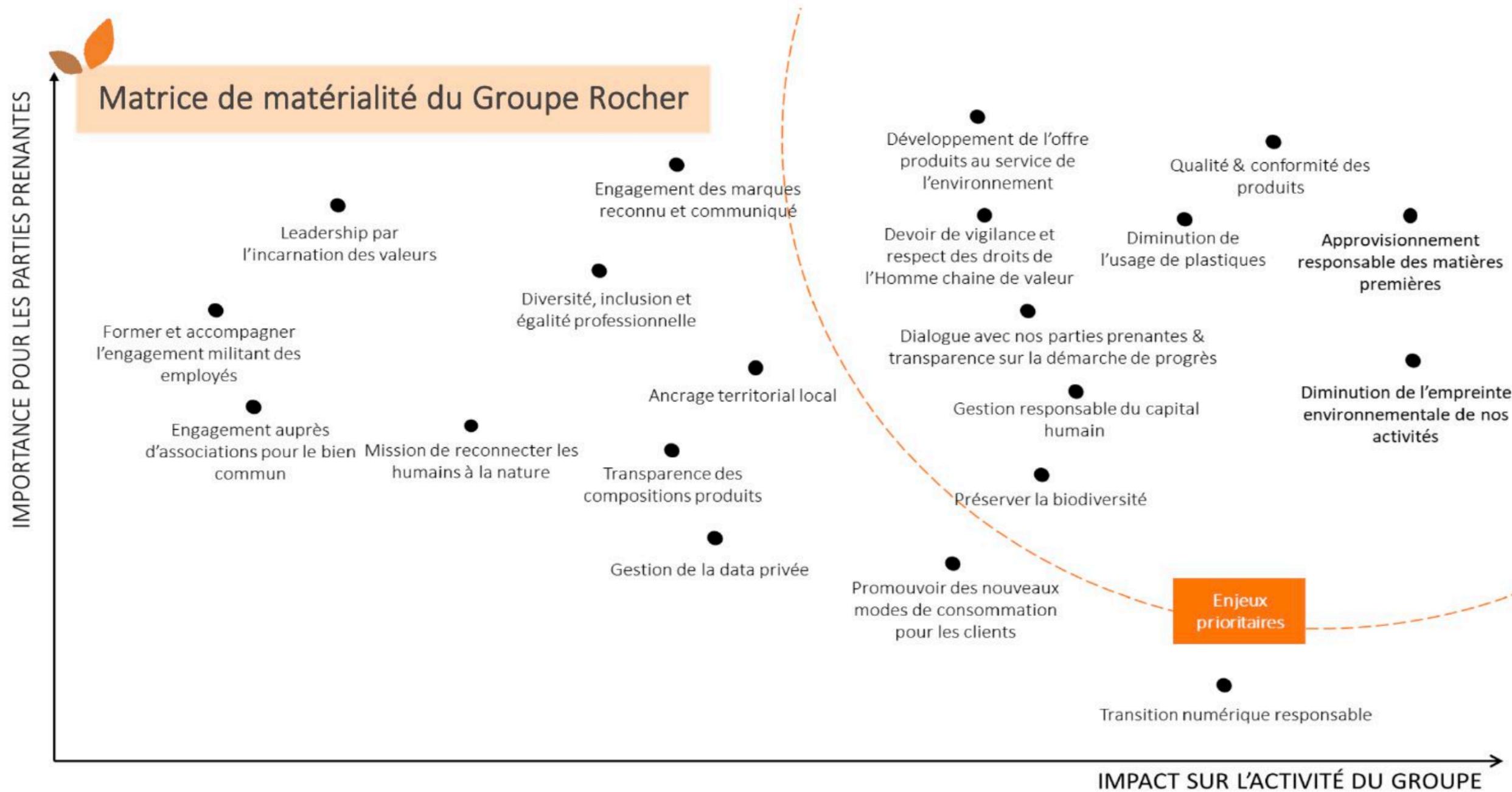


**LA DÉMARCHE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ**

Chaque enjeu matériel est porteur de risques et d'opportunités pouvant impacter - négativement ou positivement - soit la valeur économique du Groupe (impact de nature financière), soit son environnement naturel ou humain (impact de nature socio-environnemental). Par exemple, l'enjeu de transformation bas carbone impacte les activités du Groupe :

- positivement** puisqu'il assure son développement sur le marché porteur de la production électrique renouvelable, mais aussi
- positivement** puisqu'elles contribuent à la lutte contre le changement climatique par substitution de capacités renouvelables à des capacités consommant des énergies fossiles,
- néativement** avec une moindre rentabilité à court terme et des risques accrus de surcoûts des matières premières et de dérive des délais de développement des nouveaux projets ; mais ces mêmes activités impactent l'environnement naturel ou humain d'ENGIE ;
- néativement** puisqu'elles peuvent affecter des habitats naturels en raison de l'implémentation de centrales renouvelables ou des infrastructures électriques ou gazières associées.

# RISQUES Exemple



## Description des enjeux RSE et perspectives

### Analyse de matérialité

Cette analyse consiste à identifier et hiérarchiser les différents enjeux relatifs à notre responsabilité économique, sociale ou sociétale.

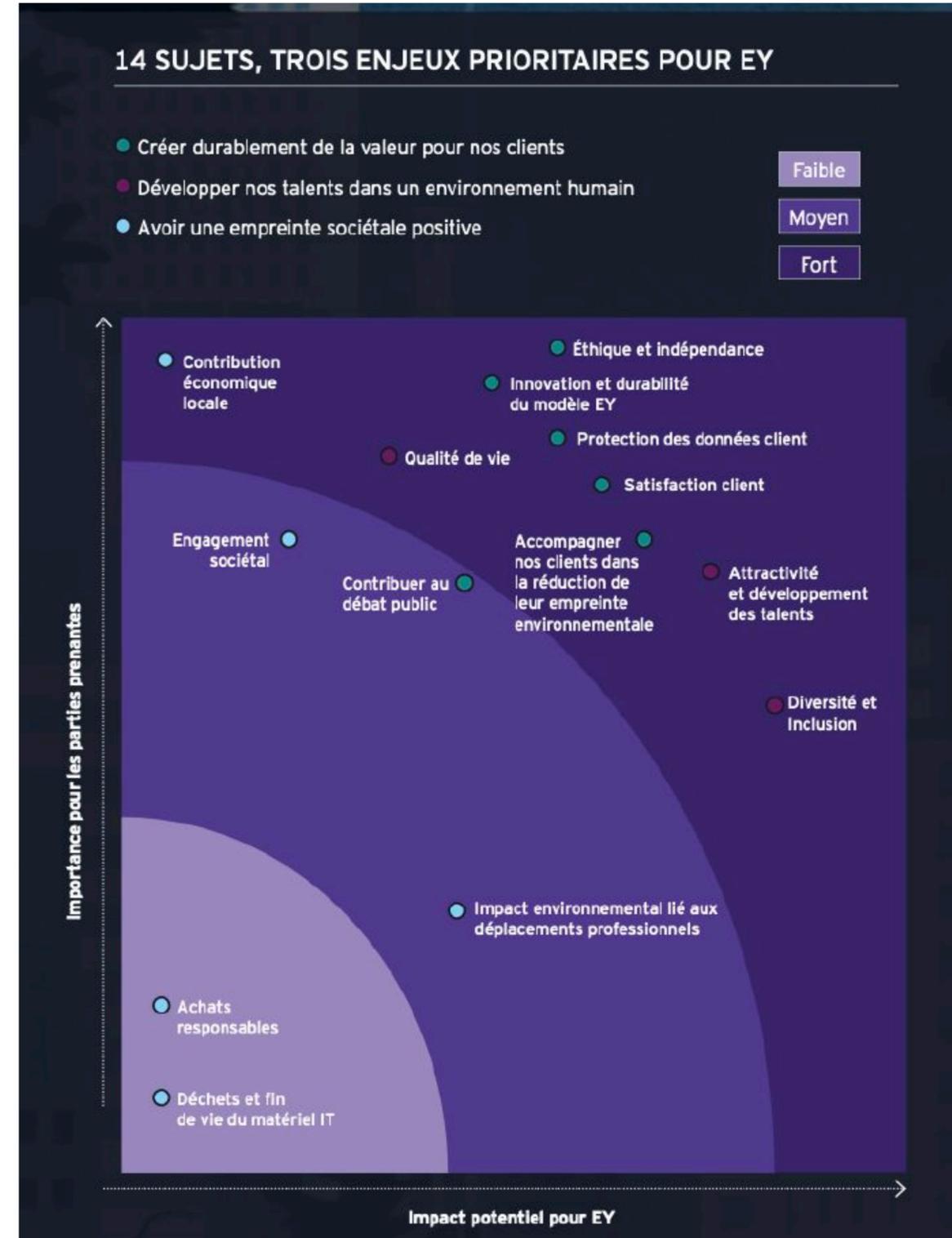
La matrice ci-contre représente le niveau de « matérialité » des sujets en fonction de leur importance aux yeux de nos parties prenantes (axe vertical) et de leur impact potentiel pour EY (axe horizontal).

Cette analyse de matérialité nous a permis d'identifier **trois enjeux majeurs** pour EY en France :

La suite de ce rapport développe ces enjeux en détail.

Cette matrice de matérialité met en avant l'importance pour EY d'agir en faveur du 8<sup>e</sup> objectif de développement durable des Nations Unies qui vise à promouvoir :

- une croissance économique soutenue, partagée et durable,
- un plein emploi productif,
- un travail décent pour tous.



Le reporting désigne le processus de collecte, d'analyse et de présentation d'informations ou de données afin de fournir des rapports structurés et significatifs sur les performances d'une organisation, d'un projet, ou d'un processus. Ces rapports permettent de prendre des décisions éclairées, d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés, et de communiquer efficacement les résultats à différentes parties prenantes.

L'utilité du reporting varie en fonction du contexte, mais en général, il vise à fournir une vue d'ensemble claire et transparente des activités d'une entité.

Voici quelques-unes des utilisations courantes du reporting :

- **Prise de décision stratégique** : Les rapports fournissent des données clés qui aident les dirigeants et les décideurs à prendre des décisions éclairées pour l'avenir de l'entreprise ou du projet.
- **Suivi des performances** : Le reporting permet de suivre et d'évaluer les performances par rapport aux objectifs fixés, ce qui peut aider à identifier les domaines nécessitant des améliorations.
- **Communication interne** : Les rapports sont souvent utilisés pour communiquer les résultats, les réalisations et les défis à l'ensemble du personnel, assurant ainsi une transparence au sein de l'organisation.
- **Communication externe** : Les rapports peuvent être partagés avec des parties prenantes externes telles que les investisseurs, les actionnaires, les clients ou les partenaires commerciaux pour démontrer la santé financière, les performances opérationnelles et les perspectives futures de l'entreprise.
- **Conformité réglementaire** : Dans certains secteurs, le reporting est nécessaire pour se conformer aux exigences légales et réglementaires.
- **Amélioration continue** : Les informations obtenues grâce au reporting peuvent être utilisées pour identifier des opportunités d'amélioration des processus, des produits ou des services.

Les destinataires du reporting peuvent inclure la direction exécutive, les gestionnaires de projet, les employés, les investisseurs, les régulateurs et d'autres parties prenantes intéressées par les performances et les activités de l'entité concernée.

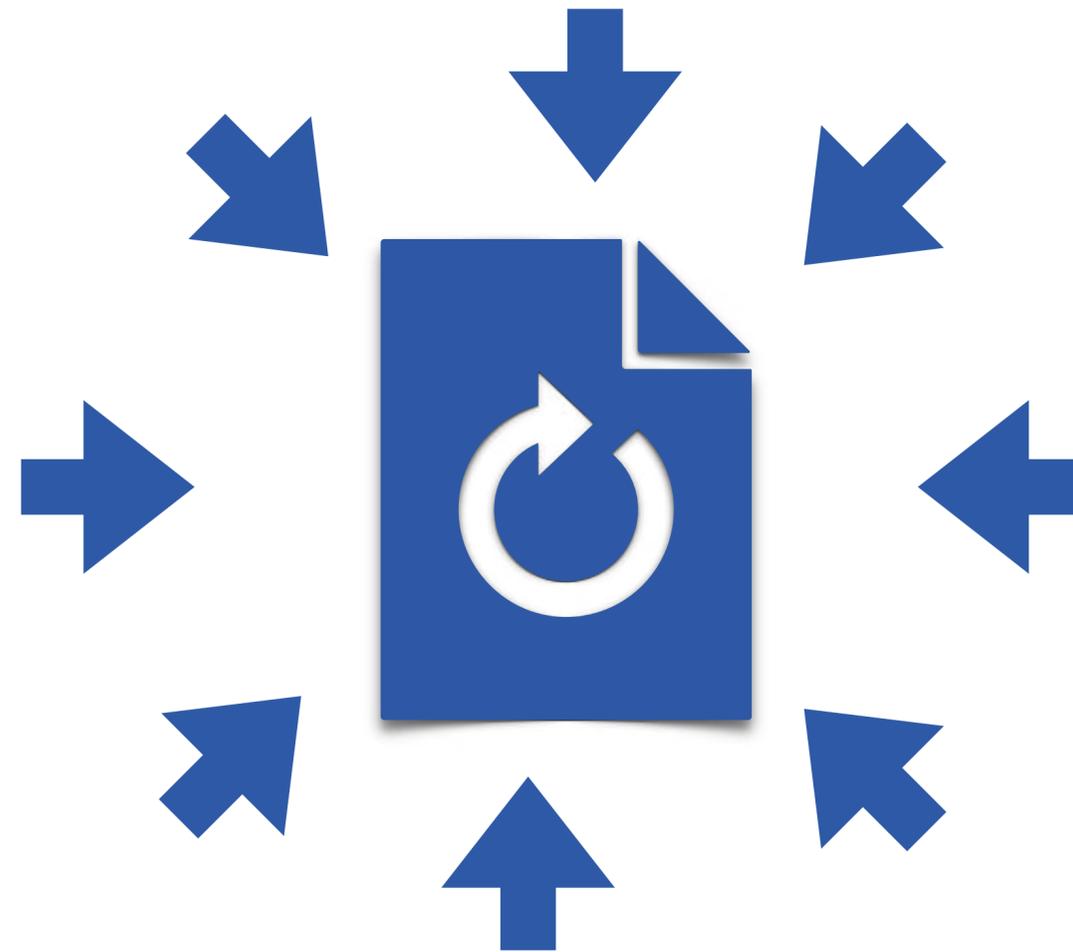
# ORGANISER LE REPORTING

Cadre général

Environnement

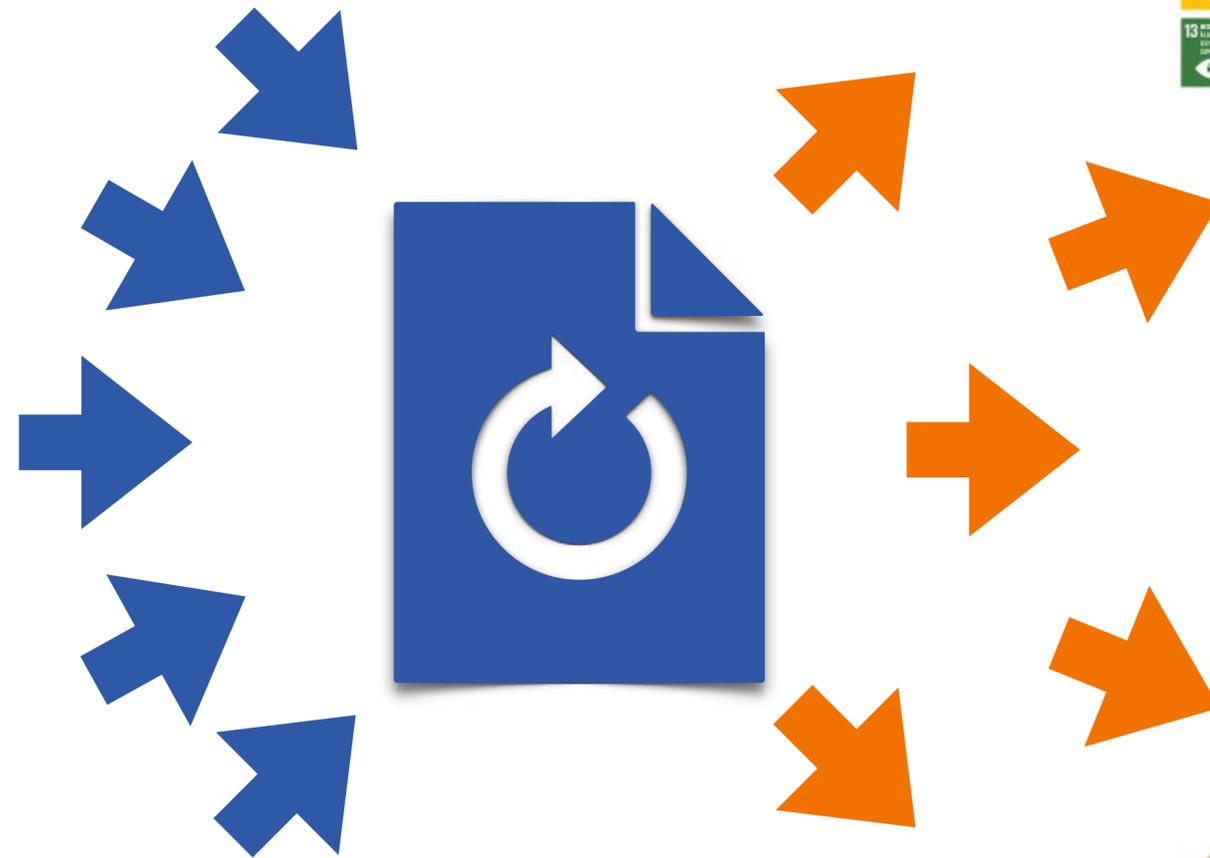
Social

Gouvernance



# ORGANISER LE REPORTING

- Cadre général
- Environnement
- Social
- Gouvernance



# LES REPORTINGS

1

## Cadres Relatifs aux émissions CO2 énergie climat

Cadre légal pour les entreprises	Article 29 LEC
	Taxonomie verte
	Loi Climat R.
Méthodologie de mesure des émissions	BEGESr
	GHG Protocol
	Bilan Carbone®
	PAS 2050
	ISO 16064
Standard de stratégie climat	Initiative ACT
	PAS 2060
	Net Zero
Norme énergie	ISO 50001
Quotas émissions	EU ETS
Pour investisseurs	TCFD

2

## Cadres généraux du reporting RSE

Cadre légal pour les entreprises	CSRD
	DPEF
Méthodologie de mesure	Pacte mondial
	ODD
	ECOVADIS
	DJSI
Normes	GRI
Cadres intéressant les investisseurs	SASB
	CDSB
	CDP
	UN PRI
Cadres concernant les infrastructures et la construction	BREAAM
	GRESB
	LEED

# LES REPORTINGS

1

## Cadres Relatifs aux émissions GES énergie climat

Cadre légal pour les entreprises	Article 29 LEC	Entré en vigueur en mars 2021, l'article 29 de la Loi Energie-Climat a pour objectif de favoriser la prise en compte du dérèglement climatique par les investisseurs institutionnels.	Obligatoire
	Taxonomie verte	La Taxonomie verte de l'UE vise à permettre aux organisations et aux sociétés d'investissement de comprendre à quel point leurs activités sont respectueuses de l'environnement.	Obligatoire
	Loi Climat R.	La loi n° 2021-1104 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a été promulguée en août 2021.	Obligatoire
Méthodologie de mesure des émissions	BEGESr	Une méthodologie spécifiquement conçue pour répondre à la réglementation française qui oblige les entreprises à établir et à diffuser un bilan d'émissions de GES.	Obligatoire
	GHG Protocol	Une méthodologie libre d'accès et respectée à l'échelle internationale pour le calcul des émissions de scope 1, 2 et 3 qui peut être utilisée dans le cadre du reporting volontaire ou obligatoire.	
	Bilan Carbone®	La méthode de comptabilité carbone la plus utilisée en France mais applicable à l'échelle internationale, gérée par l'Association Bilan Carbone.	
	PAS 2050	Une norme volontaire, certifiable et internationalement reconnue pour mesurer l'empreinte carbone d'un produit ou service sur l'ensemble de son cycle de vie.	
	ISO 16064	L'ISO 14064-1 : 2018 propose des principes et exigences, au niveau des organismes, pour la quantification et la rédaction de rapports sur les émissions de GES et leur suppression.	
Standard de stratégie climat	Initiative ACT	Développée par l'ADEME et le CDP depuis 2015, l'initiative ACT (Assessing low Carbon Transition) propose plusieurs méthodologies sectorielles pour évaluer dans quelle mesure une organisation est prête à œuvrer pour sa transition bas-carbone.	
	PAS 2060	Une norme volontaire et certifiable pour démontrer la neutralité carbone des activités d'une entité, ou de ses produits, services, bâtiments...	
	Net Zero	L'initiative Science-based target a publié le premier standard volontaire afin de s'aligner sur l'objectif zéro émission nette en se basant sur une décarbonation profonde.	
Norme énergie	ISO 50001	Une norme volontaire, certifiable et internationalement reconnue sous la forme d'un modèle de système de management de l'énergie basé sur l'amélioration continue.	
Quotas émissions	EU ETS	Le système d'échange de quotas d'émissions de GES de l'Union européenne.	Obligatoire
Pour investisseurs	TCFD	Un ensemble de recommandations pour aider les entreprises à mieux prendre en compte les risques liés au climat dans leurs rapports ; de nombreux autres cadres s'y alignent.	

# LES REPORTINGS



2

## Cadres généraux du reporting RSE

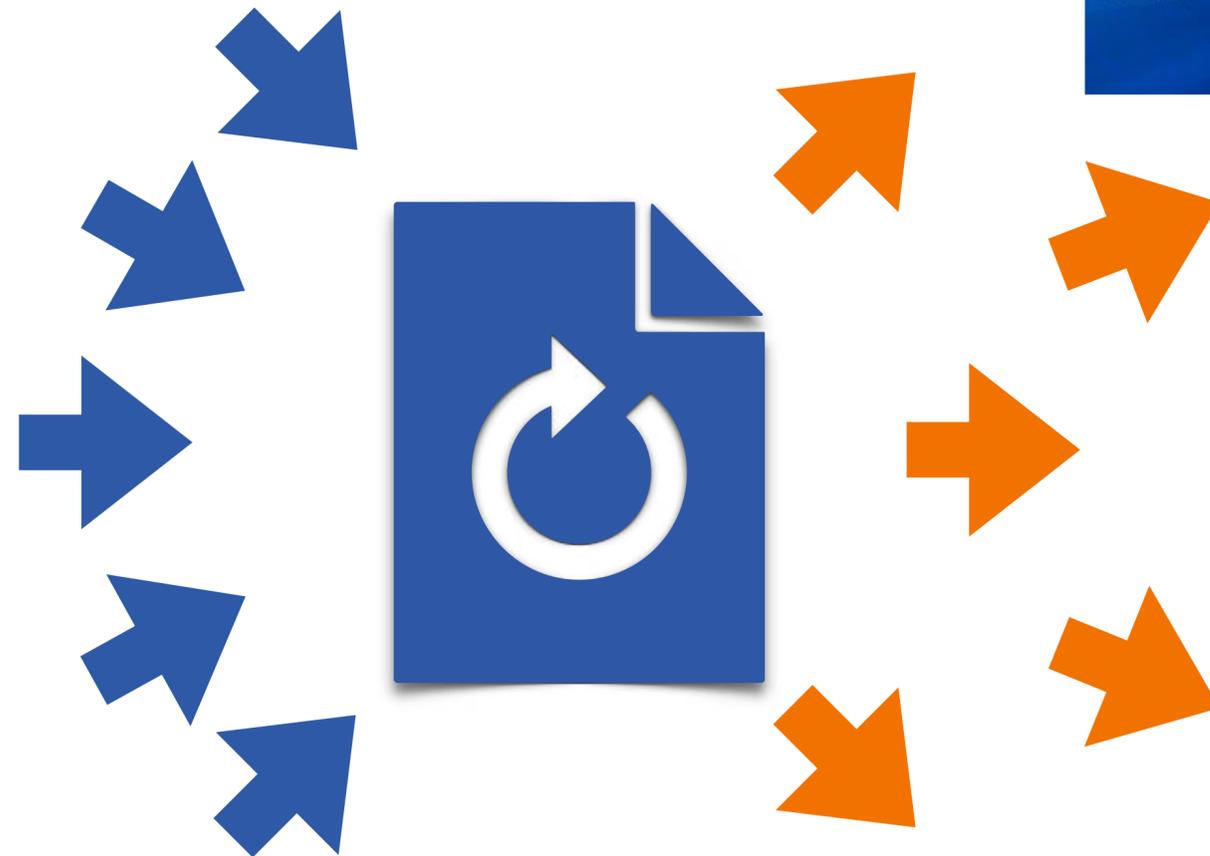
Cadre légal pour les entreprises	CSRD	A partir de 2024, la directive CSRD viendra remplacer l'actuelle sur le reporting non financier (NFRD).
	DPEF	Il s'agit d'une obligation d'un reporting annuel vérifié par un organisme tiers indépendant, sur les risques extra-financiers, les politiques mises en oeuvre et les indicateurs extra-financiers associés.
Méthodologie de mesure	Pacte mondial	10 principes visant à inciter les entreprises, de façon volontaire, à adopter une attitude et des pratiques socialement responsables.
	ODD	Etablis par l'ONU, 17 objectifs de développement durable et leurs 169 cibles associées auxquels les entreprises peuvent démontrer leur contribution
	ECOVADIS	Une plateforme collaborative offrant des évaluations de la performance développement durable des fournisseurs pour les chaînes d'approvisionnement mondiales.
	DJSI	Publication d'indices des 10 % d'entreprises les plus performantes qui répondent à un questionnaire portant sur des questions économiques, environnementales et sociales.
Normes	GRI	Un cadre de normes internationalement reconnu pour l'établissement de rapports sur le développement durable avec des obligations, des recommandations et des orientations.
Cadres intéressant les investisseurs	SASB	Un cadre utilisé par les 50 sociétés de l'Alliance SASB, axé sur des normes de reporting propres à chaque secteur d'activité et sur des questions financières importantes.
	CDSB	Il s'agit notamment de deux cadres axés sur la préparation et la présentation d'informations relatives à l'environnement dans les rapports généraux à destination des investisseurs.
	CDP	L'un des plus importants cadres internationaux, il est dirigé par des investisseurs et s'articule autour de quatre questionnaires volontaires.
	UN PRI	Un cadre utilisé par les signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI) qui fournit un cadre d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.
Cadres concernant les infrastructures et la construction	BREAAM	Une méthode volontaire et certifiante d'évaluation de la durabilité des bâtiments et infrastructures qui est de plus en plus exigée au Royaume-Uni et dans l'UE.
	GRESB	Une référence de performance en matière de développement durable pour les portefeuilles ou actifs immobiliers, qui pourrait être demandée par les investisseurs.
	LEED	Un cadre développé par le US Green Building Council qui fournit une certification mondialement reconnue pour les meilleures pratiques en matière de bâtiments durables.

Obligatoire

Obligatoire

# ORGANISER LE REPORTING

- Cadre général
- Environnement
- Social
- Gouvernance



# ORGANISER LE REPORTING

cegos  
Beyond  
knowledge



MINES PARIS  
EXECUTIVE EDUCATION

PSL

## Exercice



## Former l'équipe au projet CSRD

- Contexte et enjeux
- Sujets à couvrir, contenu des normes
- Les étapes pour se préparer

## Présenter le modèle d'affaires

- Modèle économique
- Analyse de la chaîne de valeur

## Lister les parties prenantes

- Cartographie des parties prenantes internes et externes

## Définir les enjeux potentiels

- 1ère liste élargie des enjeux de durabilité

## Réaliser un diagnostic interne

- Performance de l'entreprise sur les enjeux de durabilités pré-identifiés

## Consulter les parties prenantes

- Consultation des parties prenantes internes et externes

Analyse de double-matérialité sur scopes

## Réviser ou pivoter la stratégie

- Axes stratégiques : feuille de route et plan d'action
- Axes conformité: divulgations minimales

## Définir le plan d'action

- Responsables et groupes de travail
- Politiques, actions, objectifs, indicateurs

## Mettre en place le reporting

- Définir le processus de remontée d'information
- Outils de collecte des données

## Faire auditer

- Tiers indépendant

## Communiquer

- Créer la structure du rapport
- Définir le plan de communication

# LES ESRS

cegos  
Beyond  
knowledge



MINES PARIS  
EXECUTIVE EDUCATION

PSL



Pour chaque norme thématique

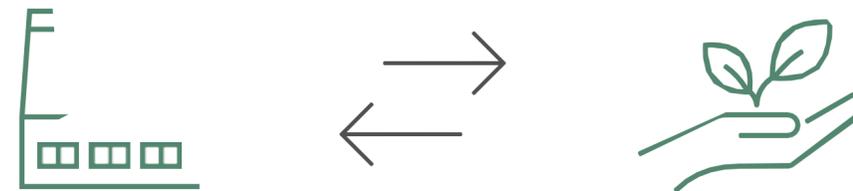
## 4 dimensions de reporting

- **Gouvernance** : contrôles et procédures
- **Stratégie** : cohérence entre les engagements pris et la stratégie globale de l'entreprise
- **Gestion des impacts, des risques et des opportunités** : politiques et actions mis en œuvre
- **Mesures et objectifs** : indicateurs et objectifs, méthodologies et process

## 3 niveaux de reporting

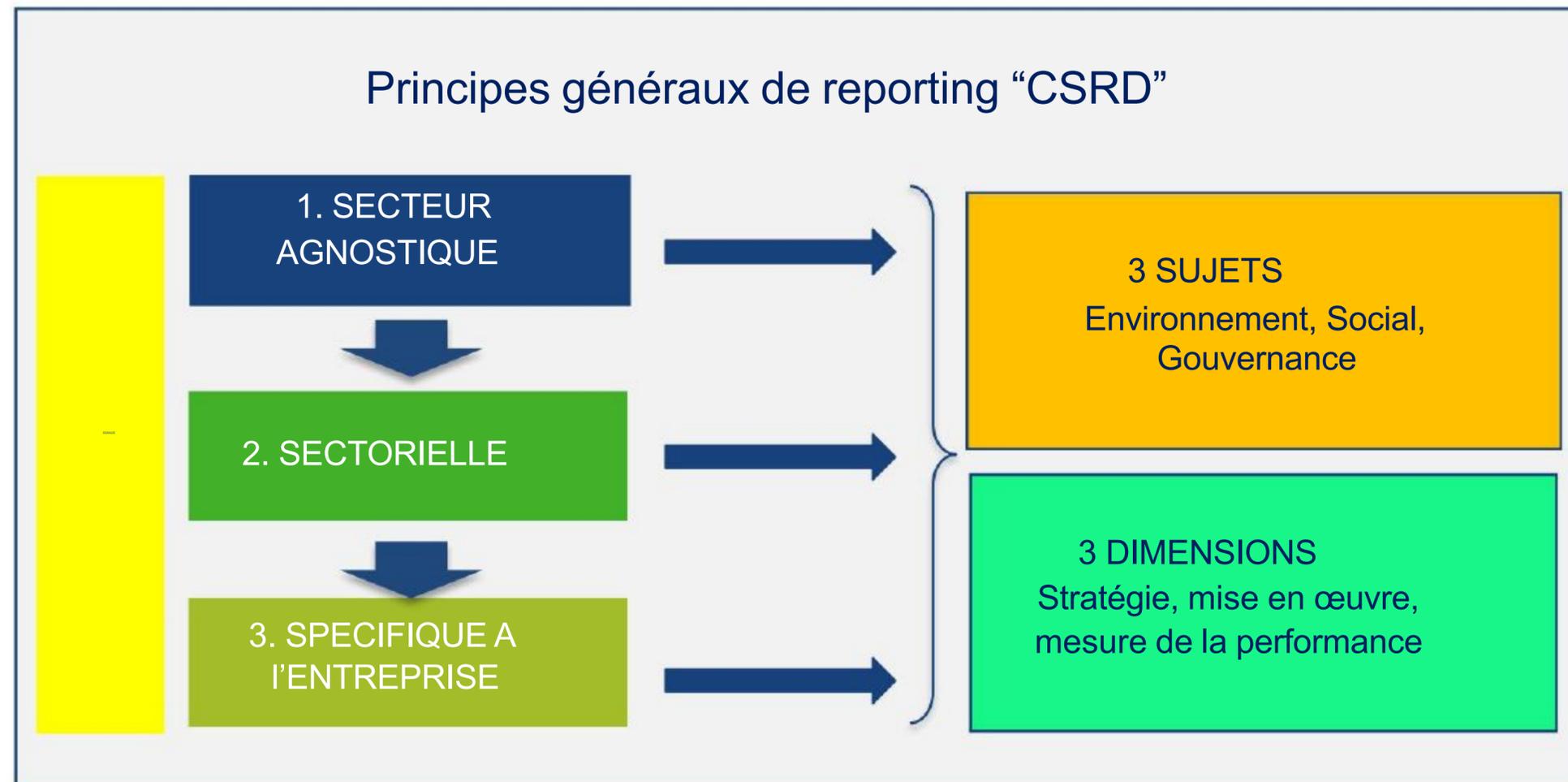
- Normes universelles
- Normes sectorielles (en attente)
- Informations spécifiques à l'entreprise (selon analyse de double matérialité et si non couvertes par les 2 premiers niveaux)

## En double matérialité



# Des fondamentaux reflétés dans l'architecture même des normes ESRS

Reposant sur 3 concepts clé interconnectés



En double matérialité: financière et d'impact

# ESRS 1 Notions clés

Du DR mandaté au matériel de l'entreprise



Univers des exigences de divulgation obligatoires indépendantes du secteur et spécifiques au secteur

-

Présomption réfutable

-

Présomption L'exigence de divulgation individuelle / le point de données qui est inférieur aux critères / seuils de matérialité et qui ne fait pas partie d'un ESRS (ou d'un groupe) pour lequel la présomption a été réfutée peut être omis et donc considéré comme divulgué implicitement comme « non important »

+

Divulgations spécifiques à l'entité

=

Obligations d'information importantes pour l'entreprise

# CHAÎNE DE VALEUR - RESUME EN 8 POINTS



1. La déclaration de durabilité de l'entreprise comprend des informations sur tous les impacts, **risques et opportunités** (IRO) importants qui surviennent ou peuvent survenir dans le contexte de ses relations commerciales **avec les acteurs de sa chaîne de valeur**.
2. L'entreprise n'est pas tenue d'inclure des informations sur le capital-risque dans toutes les informations fournies, mais uniquement lorsqu'elle est liée à des **IRO importants** au-delà de ses propres opérations, en raison de ses relations commerciales.
3. Le lien avec les **IRO importants ne se limite pas au premier niveau de relations**.
4. Par conséquent, l'évaluation de l'importance relative doit couvrir l'**identification des IRO** importants dans la CV, en mettant l'accent sur l'**endroit** où (zones **géographiques, activités/secteurs, opérations, fournisseurs, clients**, autres relations, **etc.**) dans la CV ils sont **susceptibles de se matérialiser**. Les informations clés concernant l'évaluation de l'importance relative de l'entreprise sont SBM-1, SBM-3 et IRO-1 (ESRS 2). Ils ne se limitent pas à mais devraient couvrir l'évaluation des IRO dans la CV.
5. Les **normes thématiques** exigent d'inclure des **informations sur la CV** lors de la divulgation des politiques, des objectifs et des actions lorsqu'elles couvrent des **IRO importants** dans la CV de l'entreprise.
6. Les normes thématiques exigent d'inclure les données VC uniquement pour quelques mesures. Toutefois, lorsqu'un IRO important impliquant des acteurs de la CV n'est pas suffisamment couvert par l'ESRS, l'engagement doit inclure des **mesures supplémentaires** spécifiques à l'entité, le cas échéant.
7. Lorsque l'entreprise ne peut pas collecter des informations primaires sur le capital-risque après avoir déployé des efforts raisonnables, elle estime les informations manquantes, en utilisant toutes les **informations raisonnables et justifiables** disponibles sans coûts ni efforts excessifs, y compris des données de substitution et des données sectorielles et d'autres informations provenant de sources indirectes. L'entreprise doit décrire dans sa base de préparation les mesures utilisant l'estimation de la chaîne de valeur et le niveau de précision qui en résulte.
8. L'inclusion d'informations sur la capital-risque dans la déclaration de durabilité n'affecte pas les limites de reporting de l'entreprise, qui correspondent aux entités incluses dans le **périmètre** de ses états financiers consolidés. L'inclusion d'informations sur le capital-risque indique dans quelle mesure la déclaration de durabilité couvre les relations entre toutes les entreprises de la consolidation. périmètre ont avec leurs homologues VC respectifs, y compris au-delà du premier niveau. Les entreprises associées et autres participations qui ne sont pas consolidées dans les états financiers sont traitées comme les autres relations d'affaires, c'est-à-dire comme des acteurs de la chaîne de valeur lorsque celle-ci est la cas.

# ESRS 1 Notions clés

Périmètre et chaîne de valeur : Périmètre de consolidation plus amont et aval

1 Entités incluses dans les périmètre de consolidation

+

2

Impacts, risques & Opportunités

Stratégies & Métrique

Chaîne de valeur amont  
Utilisation de toutes les informations raisonnables et justifiables ( données dugroupe de pairs / secteur )  
Chaîne de valeur aval

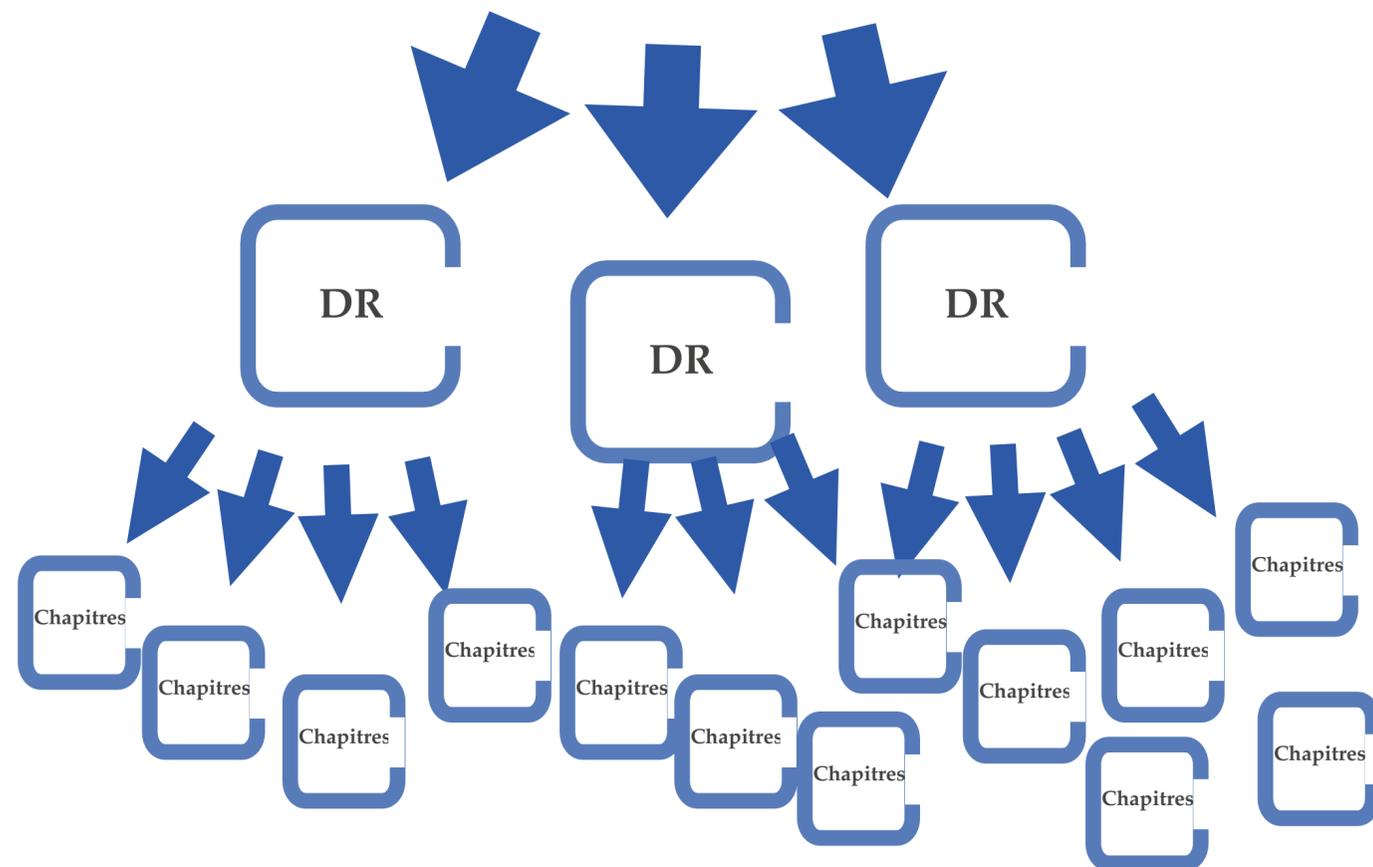
Influence opérationnelle sur les activités et les relations dans la chaîne de valeur en amont et en aval

**ESRS 1 & 2**  
Cadre général

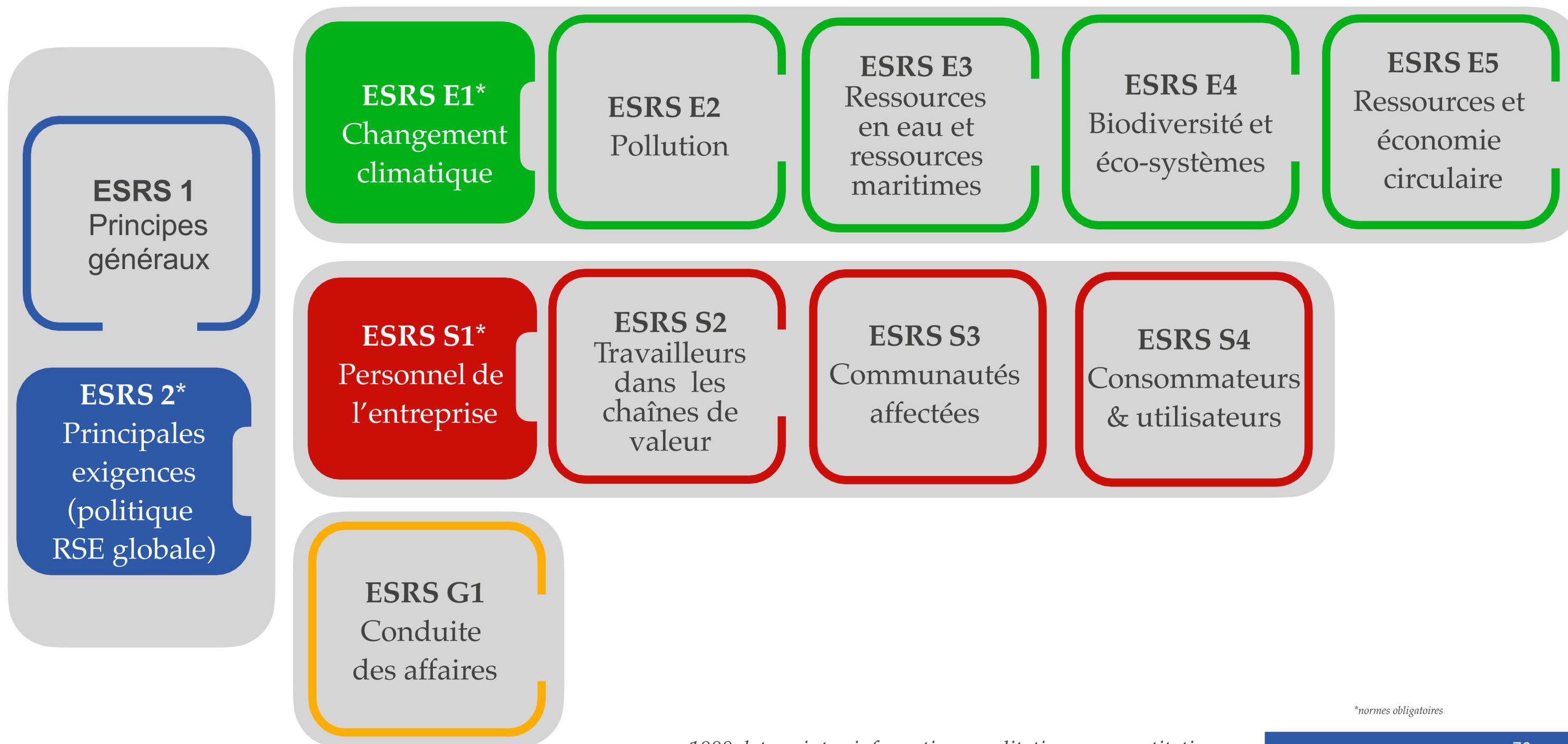
**ESRS E**  
Environnement

**ESRS S**  
Social &  
utilisateurs

**ESRS G**  
Gouvernance



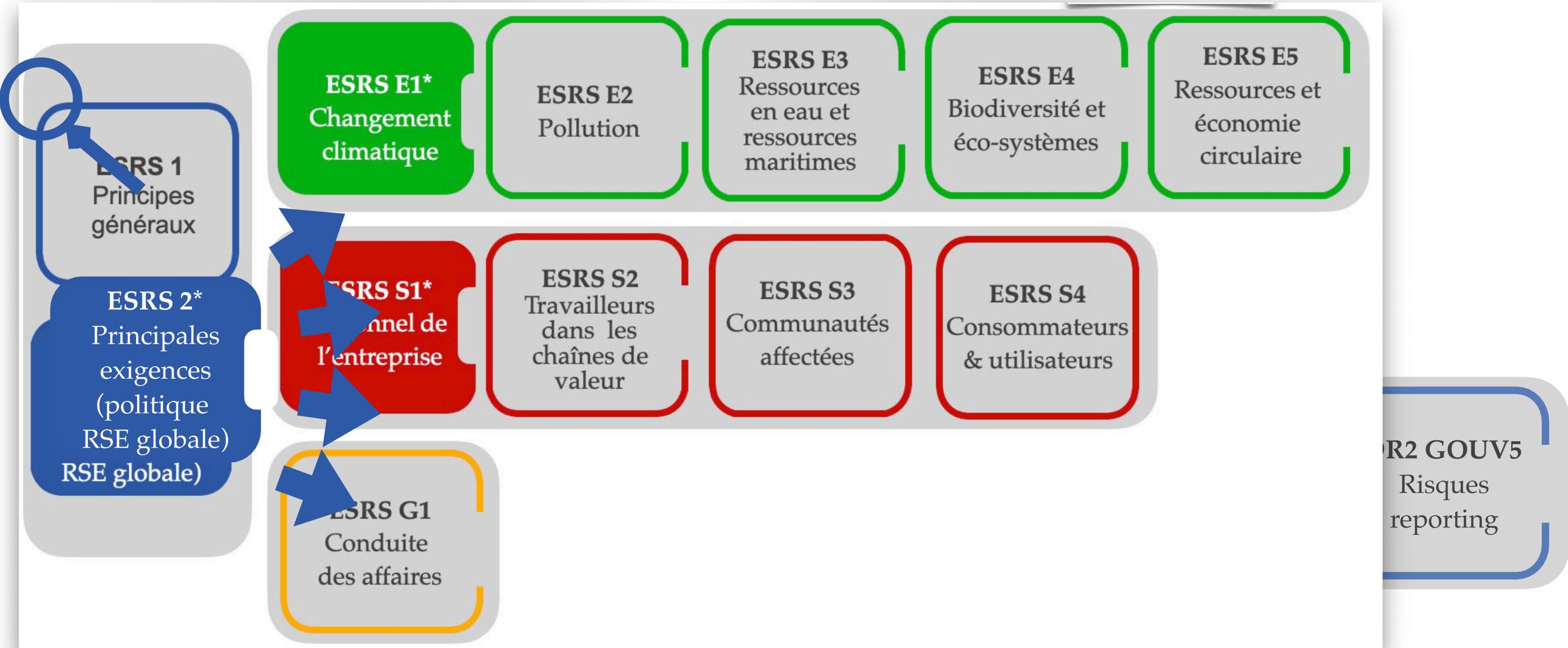
# SUJETS A COUVRIR - LES ESRS



\*normes obligatoires

+1000 data points : informations qualitatives ou quantitatives

# ESRS - NIVEAU DETAIL DES ESRS



## 1. Déclaration sous ESRS

- Aucun DR mais une introduction à l'architecture et aux concepts clé de l'approche ESRS, notamment l'approche rule-based et la combinaison des 3 strates d'information secteur-agnostic, secteur-spécifique , spécifique entité

## 2. Application des concepts CSRD

- Aucun DR mais des instructions sur la façon de mettre en œuvre certaines notions clé imposées par la CSRD, à utiliser notamment dans le choix de l'information entity-specific quand elle est nécessaire (i.e. quand un aspect matériel pour l'entreprise n'est pas couvert par une norme):
- Quelles sont les caractéristiques d'une information de qualité (pertinence, image fidèle, comparabilité, vérifiabilité, caractère compréhensible)
- Définition de la double matérialité
- Périmètre de contrôle et chaîne de valeur
- Horizon temporel

Vérifications nécessaires

## 3. Principes de divulgation

- Aucun DR mais trois principes généraux de reporting, repris pour chaque sujet ESG, par les normes sector-agnostic, pour prescrire les obligations de reporting liées aux aspects de « mise en œuvre » (politiques, objectifs, plan d'actions et moyens alloués)

## 4. Base pour la préparation et la présentation des informations sur la durabilité

Instructions générales à suivre pour inclure les sujets suivants dans le reporting de durabilité:

- Principes généraux de présentation de l'information
- Informations comparatives
- Règles d'estimation en cas d'incertitude
- Prise en compte des événements intervenus post clôture
- Changements de méthode et de présentation
- Erreurs
- Impacts négatifs et risques financiers secondaires (effet domino)
- DR optionnels
- Reporting consolidé et exemption de reporting des filiales
- Interaction et compatibilité avec de l'information reportée en application d'autres référentiels

## 5. Assurer le lien avec d'autres parties du reporting d'entreprise

- Comment éviter la duplication d'information quand elle est déjà donnée dans d'autres éléments du reporting corporate et comment organiser clairement la navigation au sein de ces différents éléments

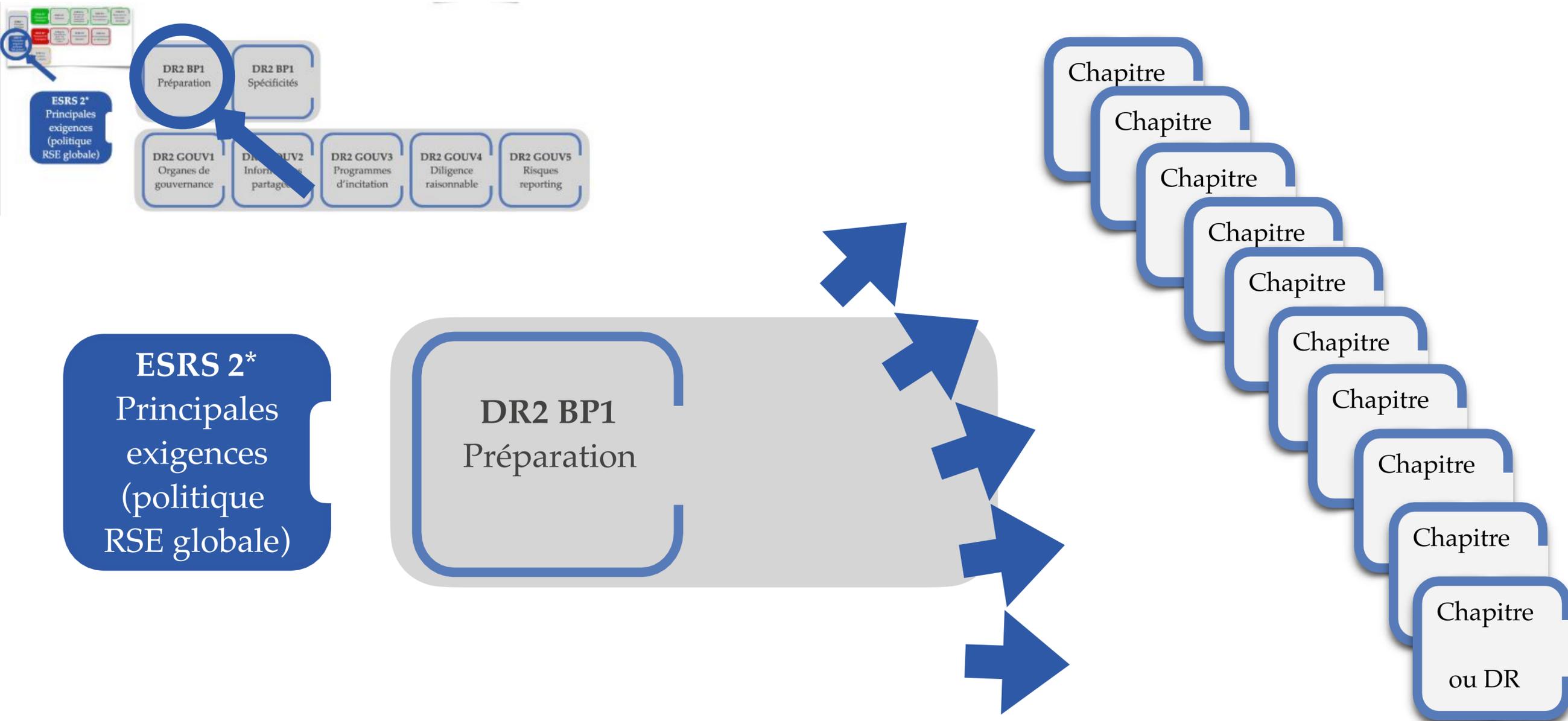
## 6. Structure des déclarations de durabilité

- Instructions sur le contenu et la présentation des états de durabilité
- Les états de durabilité doivent comprendre l'ensemble des DR au sein d'une ou plusieurs sections dédiées du rapport de gestion (une seule section, 4 sections ou une section par ESRS)
- Les informations à publier au titre de l'article 8 du Règlement Taxonomie doivent être regroupées au sein d'une section dédiée

## Dispositions d'application

- Les informations spécifiques à l'entreprise ont vocation à diminuer au fur et à mesure que les ESRS s'étoffent, en particulier par des normes sectorielles, cependant, et pour les deux premières années, les entreprises ont la possibilité de continuer à publier un nombre raisonnable d'indicateurs prioritaires, à condition qu'ils respectent les caractéristiques d'une information de qualité et qu'ils soient bien propres aux circonstances particulières de l'entreprise.
- Aucune information comparative n'est requise la première année d'application

# ESRS - SOUS NIVEAU DETAIL DES ESRS



*\*normes obligatoires*

## ESRS 2

### Informations générales

DR 2 BP 1

Base générale pour la préparation de la déclaration de durabilité

DR 2 BP 2

Divulgations liées à des circonstances spécifiques

DR 2 GOV 1

Le rôle des organes d'administration et de surveillance

DR 2 GOV 2

Informations fournies et questions de durabilité traitées par les organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise

DR 2 GOV 3

Intégration des performances liées au développement durable dans les programmes d'incitation

DR 2 GOV 4

Déclaration sur la diligence raisonnable

DR 2 GOV 5

Gestion des risques et contrôles internes en matière de reporting de développement durable

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 BP 1

Base générale pour la préparation de la déclaration de durabilité

ESRS	RD	Paragraphe	RA associée	Nom	Type de données
ESRS2	BP-1	3		Divulgence des bases générales pour la préparation de la déclaration de durabilité	narratif
ESRS2	BP-1	5 a		Base pour la préparation de la déclaration de durabilité	semi-narratif
ESRS2	BP-1	5 b i		Le périmètre de consolidation de la déclaration consolidée de développement durable est le même que celui des états financiers	narratif
ESRS2	BP-1	5 b ii		Indication des filiales incluses dans la consolidation qui sont dispensées du reporting individuel ou consolidé en matière de développement durable	narratif
ESRS2	BP-1	5 c	RA 1	Divulgence de la mesure dans laquelle la déclaration de durabilité couvre la chaîne de valeur en amont et en aval	narratif
ESRS2	BP-1	5 d		La possibilité d'omettre des informations spécifiques correspondant à la propriété intellectuelle, au savoir-faire ou aux résultats de l'innovation a été utilisée	semi-narratif
ESRS2	BP-1	5 e		L'option autorisée par l'État membre d'omettre la divulgation des développements imminents ou des questions en cours de négociation a été utilisée	semi-narratif

## ESRS 2

# Informations générales

### DR 2 BP 2

## Divulgations liées à des circonstances spécifiques

ESRS2	BP-2	6	Divulgations liées à des circonstances spécifiques	narratif
ESRS2	BP-2	9	Les horizons temporels à moyen ou long terme définis par l'ESRS 1 se sont écartés de	semi-narratif
ESRS2	BP-2	9 a	Divulgation des définitions des horizons temporels à moyen ou long terme	narratif
ESRS2	BP-2	9 b	Divulgation des raisons justifiant l'application de différentes définitions d'horizons temporels	narratif
ESRS2	BP-2	10	Les mesures incluent des données sur la chaîne de valeur estimées à l'aide de sources indirectes	semi-narratif
ESRS2	BP-2	10 a	Divulgation de mesures incluant des données sur la chaîne de valeur estimées à l'aide de sources indirectes	narratif
ESRS2	BP-2	10 b	Description de la base de préparation des mesures incluant des données sur la chaîne de valeur estimées à l'aide de sources indirectes	narratif
ESRS2	BP-2	10 c	Description du niveau d'exactitude résultant des mesures qui incluent des données sur la chaîne de valeur estimées à l'aide de sources indirectes	narratif
ESRS2	BP-2	10 d	Description des actions prévues pour améliorer la précision à l'avenir des mesures incluant des données sur la chaîne de valeur estimées à l'aide de sources indirectes	narratif
ESRS2	BP-2	11 a	Divulgation de mesures quantitatives et de montants monétaires soumis à un niveau élevé d'incertitude de mesure	narratif
ESRS2	BP-2	11 b i	Divulgation des sources d'incertitude de mesure	narratif
ESRS2	BP-2	11 b ii	Divulgation des hypothèses, approximations et jugements portés lors de l'évaluation	narratif
ESRS2	BP-2	12		
ESRS2	BP-2	13 a	Explication des changements dans la préparation et la présentation des informations sur la durabilité et les raisons de ceux-ci	narratif
ESRS2	BP-2	13 b	Divulgation des chiffres comparatifs révisés	narratif
ESRS2	BP-2	13 c	Divulgation des différences entre les chiffres divulgués au cours de la période précédente et les chiffres comparatifs révisés	narratif
ESRS2	BP-2	14 a	Divulgation de la nature des erreurs significatives des périodes antérieures	narratif
ESRS2	BP-2	14 b	Divulgation des corrections pour les périodes antérieures incluses dans la déclaration de durabilité	narratif

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 BP 2

### Divulgations liées à des circonstances spécifiques

ESRS2	BP-2	14 c	Divulgation des raisons pour lesquelles la correction des erreurs des périodes antérieures n'est pas réalisable	narratif
ESRS2	BP-2	15	Divulgation d'autres lois ou normes et cadres de reporting en matière de développement durable généralement acceptés sur la base desquels les informations ont été incluses dans la déclaration de développement durable	narratif
ESRS2	BP-2	15	Divulgation des références aux paragraphes de la norme ou du cadre appliqué	narratif
ESRS2	BP-2	AR 2	Les normes européennes approuvées par le système européen de normalisation (normes ISO/IEC ou CEN/CENELEC) ont été utilisées	semi-narratif
ESRS2	BP-2	AR 2	Divulgation de la mesure dans laquelle les données et les processus utilisés à des fins de reporting sur le développement durable ont été vérifiés par un prestataire de certification externe et jugés conformes à la norme ISO/IEC ou CEN/CENELEC correspondante.	narratif
ESRS2	BP-2	16	Liste des DR ou DP mandatés par une exigence de divulgation	narratif
ESRS2	BP-2	17	Les sujets (E4, S1, S2, S3, S4) ont été jugés importants	semi-narratif
ESRS2	BP-2	17 a	Liste des questions de durabilité jugées importantes (instauration progressive)	semi-narratif
ESRS2	BP-2	17 a	Divulgation de la manière dont le modèle commercial et la stratégie prennent en compte les impacts liés aux questions de développement durable jugés importants (phase-in)	narratif
ESRS2	BP-2	17 b	Description de tous les objectifs assortis de délais fixés liés aux questions de durabilité jugés importants (instauration progressive) et des progrès réalisés vers la réalisation de ces objectifs	narratif
ESRS2	BP-2	17 c	Description des politiques liées aux questions de durabilité jugées importantes (instauration progressive)	narratif
ESRS2	BP-2	17 d	Description des mesures prises pour identifier, surveiller, prévenir, atténuer, remédier ou mettre fin aux impacts négatifs réels ou potentiels liés aux questions de durabilité jugés importants (instauration progressive) et résultat de ces actions	narratif
ESRS2	BP-2	17 e	Divulgation de mesures liées aux questions de durabilité jugées importantes (instauration progressive)	narratif

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 GOV 1

### Divulgations liées à des circonstances spécifiques

ESRS2	GOUV-1	21	Informations sur la composition et la diversité des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	narratif
ESRS2	GOUV-1	21 a	Nombre de membres exécutifs	Entier
ESRS2	GOUV-1	21 a	Nombre de membres non exécutifs	Entier
ESRS2	GOUV-1	21 b	Informations sur la représentation des salariés et des autres travailleurs	narratif
ESRS2	GOUV-1	21 c	Informations sur l'expérience du membre pertinente aux secteurs, produits et emplacements géographiques de l'entreprise	narratif
ESRS2	GOUV-1	21 d	Pourcentage de membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	Pour cent
ESRS2	GOUV-1	21 d	Ratio de diversité hommes-femmes au sein du conseil d'administration	Pour cent
ESRS2	GOUV-1	21 e	Pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration	Pour cent

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 GOV 1

### Le rôle des organes d'administration et de surveillance

ESRS2	GOUV-1	22	Informations sur les rôles et responsabilités des organes d'administration, de direction et de surveillance	narratif
ESRS2	GOUV-1	22 a	Informations sur l'identité des organes d'administration, de direction et de surveillance ou des personnes au sein de l'organisme responsable de la surveillance des impacts, des risques et des opportunités	narratif
ESRS2	GOUV-1	22 b	Divulgence de la manière dont les responsabilités de l'organisme ou des individus au sein de l'organisme en matière d'impacts, de risques et d'opportunités sont reflétées dans les termes de référence de l'entreprise, les mandats du conseil d'administration et d'autres politiques connexes.	narratif
ESRS2	GOUV-1	22 c	Description du rôle de la direction dans les processus de gouvernance, les contrôles et les procédures utilisés pour surveiller, gérer et superviser les impacts, les risques et les opportunités	narratif
ESRS2	GOUV-1	22 c i	Description de la manière dont la surveillance est exercée sur un poste ou un comité de direction auquel le rôle de la direction est délégué	narratif
ESRS2	GOUV-1	22 c ii	Informations sur les liens hiérarchiques avec les organes d'administration, de direction et de surveillance	narratif
ESRS2	GOUV-1	22 c iii	Divulgence de la manière dont les contrôles et procédures dédiés sont intégrés aux autres fonctions internes	narratif
ESRS2	GOUV-1	22 d	Divulgence de la manière dont les organes d'administration, de direction et de surveillance et de la haute direction supervisent la définition des objectifs liés aux impacts, risques et opportunités importants et de la manière dont les progrès vers leur réalisation sont surveillés.	narratif
ESRS2	GOUV-1	23	Divulgence de la manière dont les organes d'administration, de direction et de surveillance déterminent si les compétences et l'expertise appropriées sont disponibles ou seront développées pour superviser les questions de durabilité.	narratif
ESRS2	GOUV-1	23 a	Informations sur l'expertise en matière de durabilité que les organismes possèdent directement ou peuvent exploiter	narratif
ESRS2	GOUV-1	23 b	Divulgence de la façon dont les compétences et l'expertise liées au développement durable sont liées aux impacts, risques et opportunités matériels	narratif

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 GOV 2

Informations fournies et questions de durabilité traitées par les organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise

ESRS2	GOUV-2	26 a	Divulgence indiquant si, par qui et à quelle fréquence les organes d'administration, de direction et de surveillance sont informés des impacts, risques et opportunités importants, de la mise en œuvre du devoir de diligence, ainsi que des résultats et de l'efficacité des politiques, actions, mesures et objectifs adoptés pour y faire face.	narratif
ESRS2	GOUV-2	26 b	Divulgence de la manière dont les organes d'administration, de direction et de surveillance prennent en compte les impacts, les risques et les opportunités lors de la supervision de la stratégie, des décisions sur les transactions majeures et du processus de gestion des risques.	narratif
ESRS2	GOUV-2	26 c	Divulgence de la liste des impacts, risques et opportunités significatifs traités par les organes d'administration, de direction et de surveillance ou leurs comités concernés	narratif
ESRS2	GOUV-2	AR 6	Divulgence de la manière dont les organes de gouvernance garantissent qu'un mécanisme approprié de suivi des performances est en place	narratif

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 GOV 3

Intégration des performances liées au développement durable dans les programmes d'incitation

ESRS2	GOUV-3	29	Il existe des programmes d'incitation et des politiques de rémunération liées aux questions de durabilité pour les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.	semi-narratif
ESRS2	GOUV-3	29 a	Description des principales caractéristiques des programmes d'incitation	narratif
ESRS2	GOUV-3	29 b	Description des objectifs et (ou) impacts spécifiques liés au développement durable utilisés pour évaluer la performance des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	narratif
ESRS2	GOUV-3	29 c	Divulgence de la manière dont les mesures de performance liées au développement durable sont considérées comme des références de performance ou incluses dans les politiques de rémunération	narratif
ESRS2	GOUV-3	29 d	Pourcentage de rémunération variable dépendant d'objectifs et (ou) d'impacts liés au développement durable	Pour cent
ESRS2	GOUV-3	29 e	Description du niveau de l'entreprise auquel les conditions des programmes d'incitation sont approuvées et mises à jour	narratif

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 GOV 4

### Déclaration sur la diligence raisonnable

ESRS2	GOUV-4	30; 32	Divulgateion de la cartographie des informations fournies dans la déclaration de durabilité sur le processus de diligence raisonnable	narratif
-------	--------	--------	---	----------

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 GOV 5

### Gestion des risques et contrôles internes en matière de reporting de développement durable

ESRS2	GOUV-5	36 a	Description du champ d'application, des principales caractéristiques et composantes des processus et systèmes de gestion des risques et de contrôle interne en relation avec le reporting développement durable	narratif
ESRS2	GOUV-5	36 b	Description de l'approche d'évaluation des risques suivie	narratif
ESRS2	GOUV-5	36 c	Description des principaux risques identifiés et de leurs stratégies d'atténuation	narratif
ESRS2	GOUV-5	36 d	Description de la manière dont les conclusions de l'évaluation des risques et des contrôles internes concernant le processus de reporting développement durable ont été intégrées dans les fonctions et processus internes pertinents.	narratif
ESRS2	GOUV-5	36 e	Description du reporting périodique des résultats de l'évaluation des risques et des contrôles internes aux organes d'administration, de direction et de surveillance	narratif

## ESRS 2

### Informations générales

DR 2 SMB 1

Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur

DR 2 SMB 2

Interêts et point de vue des parties prenantes

DR 2 SMB 3

Impacts Risques Opportunités (IRO) matériels et leur interaction avec la stratégie et le modèle d'affaires

DR 2 IRO 1

Description des processus d'identification et d'évaluation des IRO importants

DR 2 IRO 2

Exigences d'information dans les ESRS couvertes par la déclaration de durabilité de l'entreprise

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 SMB 1

### Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur

ESRS2	SBM-1	40	Divulgateion d'informations sur les éléments clés de la stratégie générale qui concernent ou affectent les questions de durabilité	narratif
ESRS2	SBM-1	40 a i	Description des groupes significatifs de produits et (ou) services offerts	narratif
ESRS2	SBM-1	40 a ii	Description des marchés importants et (ou) des groupes de clients desservis	narratif
ESRS2	SBM-1	40 a iii	Nombre total d'employés (effectif)	Entier
ESRS2	SBM-1	40 a iii	Nombre d'employés (effectif)	Entier
ESRS2	SBM-1	40 a iv	Description des produits et services interdits sur certains marchés	narratif
ESRS2	SBM-1	40 b	Revenu total	Monétaire
ESRS2	SBM-1	40 b	Chiffre d'affaires par secteurs ESRS	Tableau/Monétaire
ESRS2	SBM-1	40 c	Liste des autres secteurs ESRS significatifs dans lesquels des activités significatives sont développées ou dans lesquels l'entreprise est ou peut être liée à des impacts significatifs	semi-narratif
ESRS2	SBM-1	40 d i	L'entreprise est active dans le secteur des combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz)	semi-narratif
ESRS2	SBM-1	40 d i	Revenus du secteur des combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz)	Monétaire
ESRS2	SBM-1	40 d i	Revenus du charbon	Monétaire
ESRS2	SBM-1	40 d i	Les revenus du pétrole	Monétaire
ESRS2	SBM-1	40 d i	Revenus du gaz	Monétaire

## ESRS 2

# Informations générales

### DR 2 SMB 1

## Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur

ESRS2	SBM-1	40 d i	Revenus provenant d'activités économiques alignées sur la taxonomie liées au gaz fossile	Monétaire
ESRS2	SBM-1	40 d ii	L'entreprise est active dans la production de produits chimiques	semi-narratif
ESRS2	SBM-1	40 d ii	Revenus de la production chimique	Monétaire
ESRS2	SBM-1	40 d iii	L'entreprise est active dans le domaine des armes controversées	semi-narratif
ESRS2	SBM-1	40 d iii	Revenus des armes controversées	Monétaire
ESRS2	SBM-1	40 d iv	L'entreprise est active dans la culture et la production de tabac	semi-narratif
ESRS2	SBM-1	40 d iv	Revenus de la culture et de la production de tabac	Monétaire
ESRS2	SBM-1	40 e	Description des objectifs liés au développement durable en termes de groupes significatifs de produits et de services, de catégories de clients, de zones géographiques et de relations avec les parties prenantes	narratif
ESRS2	SBM-1	40 f	Divulgence de l'évaluation des produits et (ou) services importants actuels, ainsi que des marchés et groupes de clients importants, par rapport aux objectifs liés au développement durable	narratif
ESRS2	SBM-1	40 g	Divulgence des éléments de stratégie liés ou ayant un impact sur les questions de durabilité	narratif
ESRS2	SBM-1	41	Liste des secteurs ESRS significatifs pour entreprendre	semi-narratif
ESRS2	SBM-1	42	Description du modèle économique et de la chaîne de valeur	narratif
ESRS2	SBM-1	42 a	Description des intrants et approche de la collecte, du développement et de la sécurisation des intrants	narratif
ESRS2	SBM-1	42 b	Description des résultats et des résultats en termes d'avantages actuels et attendus pour les clients, les investisseurs et les autres parties prenantes	narratif
ESRS2	SBM-1	42 c	Description des principales caractéristiques de la chaîne de valeur en amont et en aval et de la position des entreprises dans la chaîne de valeur	narratif

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 SMB 2

### Interêts et point de vue des parties prenantes

ESRS2	SBM-2	45 a	Description de l'engagement des parties prenantes	narratif
ESRS2	SBM-2	45 a i	Description des principales parties prenantes	narratif
ESRS2	SBM-2	45 a ii	Description des catégories de parties prenantes pour lesquelles l'engagement a lieu	narratif
ESRS2	SBM-2	45 a iii	Description de la manière dont l'engagement des parties prenantes est organisé	narratif
ESRS2	SBM-2	45 a iv	Description de l'objectif de l'engagement des parties prenantes	narratif
ESRS2	SBM-2	45 a v	Description de la manière dont les résultats de l'engagement des parties prenantes sont pris en compte	narratif
ESRS2	SBM-2	45 b	Description de la compréhension des intérêts et des points de vue des principales parties prenantes en ce qui concerne la stratégie et le modèle commercial de l'entreprise	narratif
ESRS2	SBM-2	45 c	Description des modifications apportées à la stratégie et (ou) au modèle économique	narratif
ESRS2	SBM-2	45 c i	Description de la manière dont la stratégie et (ou) le modèle commercial ont été modifiés ou devraient être modifiés pour tenir compte des intérêts et des points de vue des parties prenantes.	narratif
ESRS2	SBM-2	45 c ii	Description de toutes les autres étapes planifiées et dans quel calendrier	narratif
ESRS2	SBM-2	45 c iii	Les autres mesures prévues sont susceptibles de modifier les relations et les points de vue des parties prenantes.	semi-narratif
ESRS2	SBM-2	45 d	Description de la manière dont les organes d'administration, de direction et de surveillance sont informés des points de vue et des intérêts des parties prenantes concernées en ce qui concerne les impacts liés au développement durable.	narratif

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 SMB 3

### Impacts Risques Opportunités (IRO) matériels et leur interaction avec la stratégie et le modèle d'affaires

ESRS2	SBM-3	48 a	Description des impacts significatifs résultant de l'évaluation de l'importance relative	narratif
ESRS2	SBM-3	48 a	Description des risques et opportunités importants résultant de l'évaluation de l'importance relative	narratif
ESRS2	SBM-3	48 b	Divulgence des effets actuels et anticipés des impacts, risques et opportunités importants sur le modèle commercial, la chaîne de valeur, la stratégie et la prise de décision, ainsi que la manière dont l'entreprise a répondu ou envisage de répondre à ces effets.	narratif
ESRS2	SBM-3	48 c i	Divulgence de la manière dont les impacts négatifs et positifs importants affectent (ou sont susceptibles d'affecter) les personnes ou l'environnement	narratif
ESRS2	SBM-3	48 c ii	Divulgence de la manière dont les impacts proviennent ou sont liés à la stratégie et au modèle commercial	narratif
ESRS2	SBM-3	48 c iii	Divulgence des horizons temporels raisonnablement attendus des impacts	narratif
ESRS2	SBM-3	48 c iv	Description de la nature des activités ou des relations commerciales dans lesquelles l'entreprise est impliquée et qui ont des impacts significatifs	narratif
ESRS2	SBM-3	48 d	Informations à fournir sur les effets financiers actuels des risques et opportunités importants sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie, ainsi que sur les risques et opportunités importants pour lesquels il existe un risque significatif d'ajustement significatif au cours de la prochaine période	narratif/monétaire
ESRS2	SBM-3	48 e	Divulgence des effets financiers anticipés des risques et opportunités importants sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie à court, moyen et long terme	narratif/monétaire
ESRS2	SBM-3	48 f	Informations sur la résilience de la stratégie et du modèle économique en ce qui concerne la capacité à faire face aux impacts et aux risques importants et à tirer parti des opportunités importantes	narratif
ESRS2	SBM-3	48 g	Divulgence des changements concernant les impacts, risques et opportunités importants par rapport à la période de reporting précédente	narratif
ESRS2	SBM-3	48 h	Divulgence des spécifications des impacts, des risques et des opportunités qui sont couverts par les exigences d'information ESRS par opposition à ceux couverts par des informations supplémentaires spécifiques à l'entité.	narratif

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 IRO 1

### Description des processus d'identification et d'évaluation des IRO importants

ESRS2	IRO-1	53 a	Description des méthodologies et hypothèses appliquées dans le processus pour identifier les impacts, les risques et les opportunités	narratif
ESRS2	IRO-1	53 b	Description du processus visant à identifier, évaluer, prioriser et surveiller les impacts potentiels et réels sur les personnes et l'environnement, informé par le processus de diligence raisonnable	narratif
ESRS2	IRO-1	53 b i	Description de la façon dont le processus se concentre sur des activités spécifiques, des relations commerciales, des zones géographiques ou d'autres facteurs qui donnent lieu à un risque accru d'impacts négatifs	narratif
ESRS2	IRO-1	53 b ii	Description de la manière dont le processus prend en compte les impacts dans lesquels l'entreprise est impliquée dans le cadre de ses propres opérations ou du fait de relations commerciales	narratif
ESRS2	IRO-1	53 b iii	Description de la manière dont le processus comprend la consultation des parties prenantes concernées pour comprendre comment elles peuvent être affectées et des experts externes	narratif
ESRS2	IRO-1	53 b iv	Description de la manière dont le processus hiérarchise les impacts négatifs en fonction de leur gravité relative et de leur probabilité, et les impacts positifs en fonction de leur ampleur relative, de leur portée et de leur probabilité, et détermine quelles questions de durabilité sont importantes aux fins du reporting.	narratif

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 IRO 1

### Description des processus d'identification et d'évaluation des IRO importants

ESRS2	IRO-1	53 c	Description du processus utilisé pour identifier, évaluer, prioriser et surveiller les risques et opportunités qui ont ou peuvent avoir des effets financiers	narratif
ESRS2	IRO-1	53 c i	Description de la façon dont les liens entre les impacts et les dépendances avec les risques et les opportunités pouvant découler de ces impacts et dépendances ont été pris en compte	narratif
ESRS2	IRO-1	53 c ii	Description de la manière dont la probabilité, l'ampleur et la nature des effets des risques et opportunités identifiés ont été évaluées	narratif
ESRS2	IRO-1	53 c iii	Description de la manière dont les risques liés à la durabilité par rapport à d'autres types de risques ont été hiérarchisés	narratif
ESRS2	IRO-1	53 d	Description du processus décisionnel et des procédures de contrôle interne associées	narratif
ESRS2	IRO-1	53 e	Description de la mesure dans laquelle et comment le processus d'identification, d'évaluation et de gestion des impacts et des risques est intégré au processus global de gestion des risques et utilisé pour évaluer le profil de risque global et les processus de gestion des risques.	narratif
ESRS2	IRO-1	53 f	Description de la mesure dans laquelle et comment le processus d'identification, d'évaluation et de gestion des opportunités est intégré au processus de gestion global	narratif
ESRS2	IRO-1	53 g	Description des paramètres d'entrée utilisés dans le processus pour identifier, évaluer et gérer les impacts, risques et opportunités importants	narratif
ESRS2	IRO-1	53 h	Description de la manière dont le processus d'identification, d'évaluation et de gestion des impacts, des risques et des opportunités a changé par rapport à la période de reporting précédente.	narratif

## ESRS 2

## Informations générales

### DR 2 IRO 2

### Exigences d'information dans les ESRS couvertes par la déclaration de durabilité de l'entreprise

ESRS2	IRO-2	56	Divulgence d'une liste de points de données découlant d'autres législations de l'UE et d'informations sur leur emplacement dans la déclaration de durabilité	semi-narratif
ESRS2	IRO-2	56	Divulgence de la liste des exigences de divulgation ESRS respectées lors de la préparation de la déclaration de durabilité suite aux résultats de l'évaluation de l'importance relative	semi-narratif
ESRS2	IRO-2	57	Explication de l'évaluation de matérialité négative pour l'ESRS E1 Changement climatique	narratif
ESRS2	IRO-2	58	Explication de l'évaluation de matérialité négative pour l'ESRS E2 Pollution	narratif
ESRS2	IRO-2	58	Explication de l'évaluation de matérialité négative pour ESRS E3 Ressources aquatiques et marines	narratif
ESRS2	IRO-2	58	Explication de l'évaluation de matérialité négative pour l'ESRS E4 Biodiversité et écosystèmes	narratif
ESRS2	IRO-2	58	Explication de l'évaluation de matérialité négative pour ESRS E5 Économie circulaire	narratif
ESRS2	IRO-2	58	Explication de l'évaluation de matérialité négative pour ESRS S1 Personnel propre	narratif
ESRS2	IRO-2	58	Explication de l'évaluation de matérialité négative pour ESRS S2 Travailleurs dans la chaîne de valeur	narratif
ESRS2	IRO-2	58	Explication de l'évaluation de matérialité négative pour ESRS S3 Communautés affectées	narratif
ESRS2	IRO-2	58	Explication de l'évaluation de matérialité négative pour ESRS S4 Consommateurs et utilisateurs finaux	narratif
ESRS2	IRO-2	58	Explication de l'évaluation de matérialité négative pour ESRS G1 Conduite des affaires	narratif
ESRS2	IRO-2	59	Explication de la manière dont les informations importantes à divulguer concernant les impacts, risques et opportunités importants ont été déterminées	narratif

## ESRS 2

### Informations générales

MRP  
Politique

Politiques adoptées pour gérer les questions matérielles de durabilité

MDRA  
Action

Actions et ressources en relation avec les questions matérielles de durabilité

MDRM  
Métriques

Métriques liés aux questions de durabilité

MDRT  
Cibles

Suivi de l'efficacité des politiques et actions au travers des cibles

ESRS 2

## Informations générales

DR 2 IRO 2

Description des processus d'identification et d'évaluation des IRO importants



## Changement climatique

## ESRS E1

## Changement climatique

DR E1 1

Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique

DR E1 2

Politiques liées à l'atténuation du changement climatique

DR E1 3

Actions et ressources en lien avec les politiques de changement climatique

DR E1 4

Cibles liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique

DR E1 5

Consommations et mix énergétique

## ESRS E1

# Changement climatique

## DR E1 1

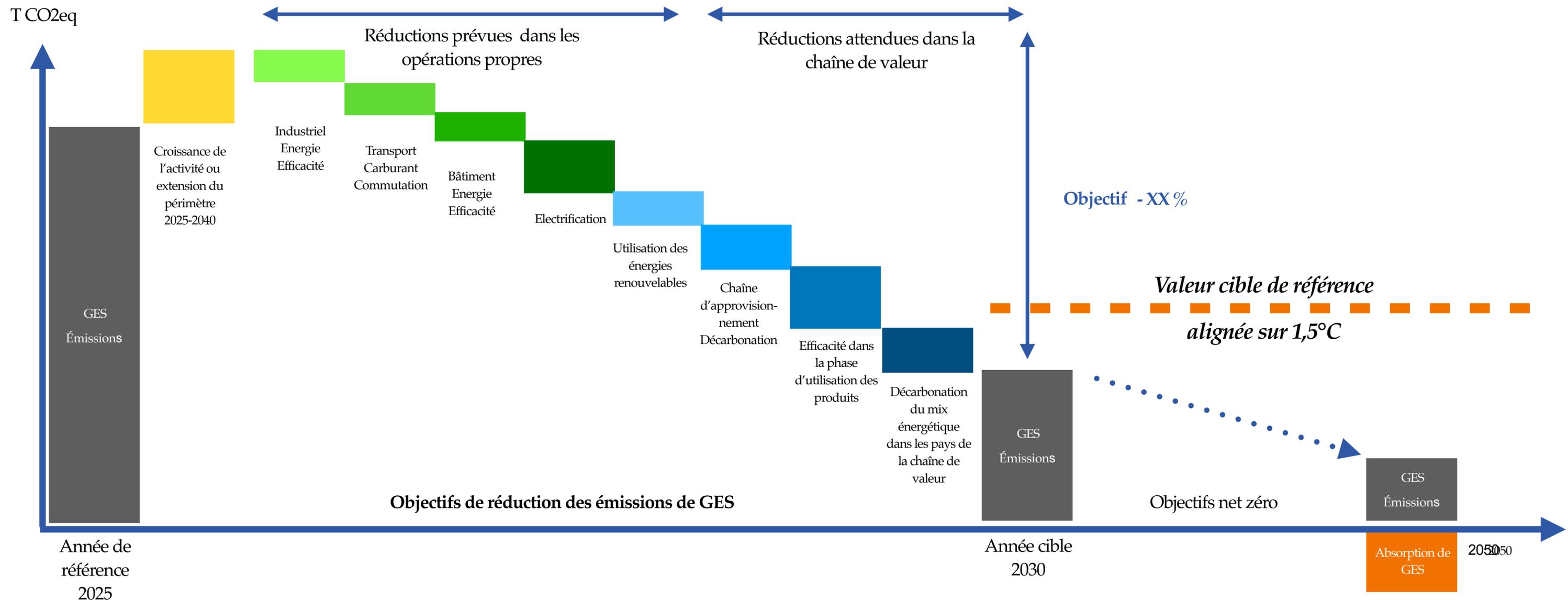
### Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique

E1	E1.GOV-3	13	Informations sur la manière dont les considérations liées au climat sont prises en compte dans la rémunération des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	narratif
E1	E1.GOV-3	13	Pourcentage de rémunération reconnu lié à des considérations liées au climat	pour cent
E1	E1.GOV-3	13	Explication des considérations liées au climat prises en compte dans la rémunération des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	narratif
E1	E1-1	14	Divulgation du plan de transition pour l'atténuation du changement climatique	narratif
E1	E1-1	16a	Explication de la compatibilité des objectifs avec la limitation du réchauffement climatique à un degré et demi Celsius, conformément à l'Accord de Paris	narratif
E1	E1-1	16b	Divulgation des leviers de décarbonation et des actions clés	narratif
E1	E1-1	16c	Divulgation des dépenses opérationnelles (Opex) et (ou) des dépenses en capital (Capex) importantes nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action	narratif
E1	E1-1	16c	Ressources financières allouées au plan d'action (OpEx)	monétaire
E1	E1-1	16c	Ressources financières allouées au plan d'action (CapEx)	monétaire
E1	E1-1	16j	Explication des émissions de GES potentielles bloquées provenant d'actifs et de produits clés et de la manière dont les émissions de GES bloquées peuvent compromettre la réalisation des objectifs de réduction des émissions de GES et entraîner un risque de transition.	narratif
E1	E1-1	16e	Explication de tout objectif ou plan (CapEx, plans CapEx, OpEx) pour aligner les activités économiques (revenus, CapEx, OpEx) avec les critères établis dans le règlement délégué 2021/2139 de la Commission.	narratif
E1	E1-1	16f	CapEx importants pour les activités économiques liées au charbon	monétaire
E1	E1-1	16f	CapEx importants pour les activités économiques liées au pétrole	monétaire
E1	E1-1	16f	CapEx importants pour les activités économiques liées au gaz	monétaire

# ESRS E1. Exemple de présentation

## ESRS E1

## Changement climatique





## Pollution



## ESRS E2

## Pollution

DR E2 1

Politiques liées à la pollution

DR E2 2

Actions et moyens liés à la pollution

DR E2 3

Objectifs liés à la pollution

DR E2 4

Pollution de l'air, de l'eau et du sol

DR E2 5

Substances préoccupantes et substances extrêmement préoccupantes

DR E2 6

Effets financiers anticipés des IRO liés à la pollution



## Ressources en eau et marines



## ESRS E3

## Ressources en eau et marines

DR E3 1

Politiques liées à l'eau et aux ressources marines

DR E3 2

Actions et ressources liées à l'eau et aux ressources marines

DR E3 3

Objectifs liés aux ressources en eau et marines

DR E3 4

Consommation d'eau

DR E3 5

Effets financiers attendus des IRO liés à l'eau et aux ressources marines



## Biodiversité

## ESRS E4

## Biodiversité et écosystèmes

DR E4 1

Plan de transition et de prise en compte de la biodiversité dans la stratégie et le modèle économique

DR E4 2

Politiques liées à la biodiversité et aux écosystèmes

DR E4 3

Actions et ressources liées à la biodiversité et aux écosystèmes

DR E4 4

Entrée des ressources

DR E4 5

Sorties des ressources

DR E4 6

Effet financiers anticipés de l'utilisation des ressources matérielles et des IRO liés à l'économie circulaire



## Ressources Circulaires

## ESRS E5

## Utilisation des ressources et économie circulaire

DR E5 1

Politiques liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire

DR E5 2

Actions et ressources liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire

DR E5 3

Objectifs liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire

DR E5 4

Informations fournies et questions de durabilité traitées par les organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise

DR E5 5

Intégration des performances liées au développement durable dans les programmes d'incitation

DR E5 6

Déclaration sur la diligence raisonnable

## Effectif propre



## ESRS S1

## Effectif propre

DR S1 1

Politiques liées à sa propre main d'oeuvre

DR S1 2

Processus de dialogue avec son propre personnel et les représentants des travailleurs sur les impacts

DR S1 3

Processus visant à remédier aux impacts négatifs et canaux permettant aux propres employés de faire part de leurs préoccupations

DR S1 4

Prendre des mesures face aux impacts matériels sur son propre personnel et approches pour atténuer les risques importants et saisir les opportunités importantes liées à son propre personnel Efficacité de ses actions

DR S1 5

Objectifs liés à la gestion des impacts négatifs importants, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et opportunités importants

DR S1 6

Caractéristiques des salariés de l'entreprise

DR S1 7

Caractéristiques des travailleurs non salariés dans l'effectif propre de l'entreprise

## ESRS S1

## Effectif propre

### DR S1 1

### Politiques liées à sa propre main d'oeuvre

S1	SBM-3	14	Toutes les personnes faisant partie de son propre personnel qui peuvent être matériellement affectées par l'entreprise sont incluses dans le champ d'application de l'ESRS 2.	semi-narratif
S1	SBM-3	14 h	Description des types d'employés et de non-employés dans son propre effectif sujets à des impacts importants	narratif
S1	SBM-3	14b	Survenance d'impacts négatifs importants (propre personnel)	semi-narratif
S1	SBM-3	14c	Description des activités qui entraînent des impacts positifs et des types d'employés et de non-employés dans sa propre main-d'œuvre qui sont positivement affectés ou pourraient être positivement affectés.	narratif
S1	SBM-3	14 jours	Description des risques et opportunités importants découlant des impacts et des dépendances à l'égard de notre propre main-d'œuvre	narratif
S1	SBM-3	14e	Description des impacts matériels sur les travailleurs qui peuvent découler des plans de transition visant à réduire les impacts négatifs sur l'environnement et à parvenir à des opérations plus vertes et neutres pour le climat	narratif
S1	SBM-3	14 f (je)	Informations sur le type d'opérations présentant un risque significatif d'incidents de travail forcé ou de travail obligatoire	narratif
S1	SBM-3	14f (ii)	Informations sur les pays ou zones géographiques dont les opérations sont considérées comme présentant un risque important d'incidents de travail forcé ou de travail obligatoire	narratif
S1	SBM-3	14 g (je)	Informations sur le type d'opérations présentant un risque significatif d'incidents de travail des enfants	narratif
S1	SBM-3	14 g (ii)	Informations sur les pays ou zones géographiques dont les opérations sont considérées comme présentant un risque important d'incidents de travail des enfants	narratif
S1	SBM-3	15	La divulgation de la manière dont les personnes faisant partie de sa propre main-d'œuvre / les travailleurs de la chaîne de valeur présentant des caractéristiques particulières, travaillant dans des contextes particuliers ou entreprenant des activités particulières peuvent courir un plus grand risque de préjudice a été développée.	narratif
S1	SBM-3	16	Divulgation des risques et opportunités importants découlant des impacts et des dépendances à l'égard des personnes faisant partie de son propre personnel qui concernent des groupes spécifiques de personnes.	narratif

## ESRS S1

## Effectif propre

DR S1 8

Couverture des négociations collectives et dialogue social

DR S1 9

Paramètres de diversité

DR S1 10

Salaires adéquats

DR S1 11

Protection sociale

DR S1 12

Personnes handicapées

DR S1 13

Paramètres de formation et de développement des compétences

DR S1 14

Paramètres de santé et de sécurité

## ESRS S1

### Effectif propre

DR S1 15

Couverture Paramètres de conciliation travail / vie personnelle

DR S1 16

Paramètres de rémunération (écart salarial et rémunération totale)

DR S1 17

Incidents, plaintes conséquences graves sur les droits de l'homme

**Travailleurs  
de la chaîne  
de valeur.**

## ESRS S2

## Travailleurs de la chaîne de valeur

DR S2 1

Politiques liées aux travailleurs de la chaîne de valeur

DR S2 2

Processus pour impliquer les travailleurs de la chaîne de valeur sur les impacts

DR S2 3

Processus visant à remédier aux impacts négatifs et canaux permettant aux travailleurs de la chaîne de valeur de faire part de leurs préoccupations

DR S2 4

Prendre des mesures face aux impacts matériels sur les travailleurs de la chaîne de valeur et approches pour atténuer les risques importants et saisir les opportunités importantes liées à son propre personnel Efficacité de ses actions

DR S2 5

Objectifs liés à la gestion des impacts négatifs importants, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et opportunités importants

## ESRS S2

## Travailleurs de la chaîne de valeur

### DR S2 1

### Politiques liées aux travailleurs de la chaîne de valeur

S2	SBM-3	11	Tous les travailleurs de la chaîne de valeur qui peuvent être matériellement affectés par l'entreprise sont inclus dans le champ d'application de l'ESRS 2.	semi-narratif
S2	SBM-3	11a)	Description des types de travailleurs de la chaîne de valeur soumis à des impacts matériels	narratif
S2	SBM-3	11 ai)-v)	Type de travailleurs de la chaîne de valeur soumis à des impacts matériels du fait de leurs propres opérations ou via la chaîne de valeur	semi-narratif
S2	SBM-3	11b	Divulgation des zones géographiques ou des produits pour lesquels il existe un risque significatif de travail des enfants, ou de travail forcé ou obligatoire, parmi les travailleurs de la chaîne de valeur de l'entreprise.	narratif
S2	SBM-3	11c	Occurrence d'impacts négatifs importants (travailleurs de la chaîne de valeur)	semi-narratif
S2	SBM-3	11 jours	Description des activités qui entraînent des impacts positifs et des types de travailleurs de la chaîne de valeur qui sont positivement affectés ou pourraient être positivement affectés	narratif
S2	SBM-3	11e	Description des risques et opportunités importants découlant des impacts et des dépendances à l'égard des travailleurs de la chaîne de valeur	narratif
S2	SBM-3	12	Divulgation indiquant si et comment l'entreprise a acquis une compréhension de la manière dont les travailleurs présentant des caractéristiques particulières, ceux travaillant dans des contextes particuliers ou ceux entreprenant des activités particulières peuvent courir un plus grand risque de préjudice.	narratif
S2	SBM-3	13	Divulgation des risques et opportunités importants découlant des impacts et des dépendances à l'égard des travailleurs de la chaîne de valeur qui ont un impact sur des groupes spécifiques.	narratif

## Communautés affectées



## ESRS S3

## Communautés affectées

DR S3 1

Politiques liées aux communautés affectées

DR S3 2

Processus de dialogue avec les communautés affectées sur les impacts

DR S3 3

Processus visant à remédier aux impacts négatifs et canaux permettant aux communautés affectées de faire part de leurs préoccupations

DR S3 4

Prendre des mesures face aux impacts matériels sur les communautés affectées et approches pour atténuer les risques importants et saisir les opportunités importantes liées à son propre personnel Efficacité de ses actions

DR S3 5

Objectifs liés à la gestion des impacts négatifs importants, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et opportunités importants

## ESRS S3

# Communautés affectées

## DR S3 1

### Politiques liées aux communautés affectées

S3	SBM-3	9	Toutes les communautés affectées qui peuvent être matériellement affectées par l'entreprise sont incluses dans le champ d'application de l'ESRS 2.	semi-narratif
S3	SBM-3	9a)	Description des types de communautés affectées soumises à des impacts matériels	narratif
S3	SBM-3	9 ai)-iv)	Type de communautés soumises à des impacts matériels du fait de leurs propres opérations ou via la chaîne de valeur	semi-narratif
S3	SBM-3	9b	Occurrence d'impacts négatifs importants (communautés affectées)	semi-narratif
S3	SBM-3	9c	Description des activités qui entraînent des impacts positifs et des types de communautés affectées qui sont positivement affectées ou pourraient être positivement affectées	narratif
S3	SBM-3	9 jours	Description des risques et opportunités importants découlant des impacts et des dépendances vis-à-vis des communautés affectées	narratif
S3	SBM-3	10	Divulgarion indiquant si et comment l'entreprise a développé une compréhension de la manière dont les communautés affectées présentant des caractéristiques particulières ou celles vivant dans des contextes particuliers, ou celles entreprenant des activités particulières, peuvent courir un plus grand risque de préjudice.	narratif
S3	SBM-3	11	Divulgarion des risques et opportunités importants découlant des impacts et des dépendances sur les communautés affectées qui ont un impact sur des groupes spécifiques.	narratif



## Conduite des affaires

## ESRS G1

### Conduite des affaires

DR G1 1

Politiques de conduite des affaires et culture de l'entreprise

DR G1 2

Gestion des relations avec les fournisseurs

DR G1 3

Procédures pour lutter contre la corruption ou les pots de vin

DR G1 4

Incidents de corruption ou de pots de vin

DR G1 5

Influence politique et activités de lobbying

DR G1 6

Pratiques de paiement

## ESRS G1

## Conduite des affaires

### DR G1 1

### Politiques de conduite des affaires et culture de l'entreprise

G1	GOUV-1	5a	Divulgence du rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance en matière de conduite des affaires	narratif
G1	GOUV-1	5b	Divulgence de l'expertise des organes d'administration, de direction et de surveillance en matière de conduite des affaires	narratif
<a href="#">G1</a>	<a href="#">G1-1</a>	<a href="#">7</a>	<a href="#">Politiques en place pour gérer ses impacts, risques et opportunités importants liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique [voir ESRS 2 MDR-P]</a>	<a href="#">MDR-P</a>
G1	G1-1	9	Description de la manière dont l'entreprise établit, développe, promeut et évalue sa culture d'entreprise	narratif
G1	G1-1	10a	Description des mécanismes permettant d'identifier, de signaler et d'enquêter sur les préoccupations concernant un comportement illégal ou un comportement en contradiction avec son code de conduite ou des règles internes similaires	narratif
G1	G1-1	10 b	Aucune politique anti-corruption ou anti-pots-de-vin conforme à la Convention des Nations Unies contre la corruption n'est en place.	semi-narratif
G1	G1-1	10 b	Calendrier de mise en œuvre des politiques anti-corruption ou anti-corruption conformes à la Convention des Nations Unies contre la corruption	narratif
G1	G1-1	10 cents	Divulgence des garanties pour signaler les irrégularités, y compris la protection contre les lanceurs d'alerte	narratif
G1	G1-1	10 jours	Aucune politique de protection des lanceurs d'alerte n'est en place	semi-narratif
G1	G1-1	10 jours	Calendrier de mise en œuvre des politiques de protection des lanceurs d'alerte	narratif
G1	G1-1	10 e	L'entreprise s'engage à enquêter rapidement, de manière indépendante et objective sur les incidents de conduite commerciale.	semi-narratif
G1	G1-1	10f	Des politiques en matière de bien-être animal sont en place	semi-narratif
G1	G1-1	10g	Informations sur la politique de formation au sein de l'organisation sur la conduite des affaires	narratif
G1	G1-1	10 heures	Divulgence des fonctions les plus exposées au risque de corruption et de pots-de-vin	narratif
G1	G1-1	11	L'entité est soumise aux exigences légales en matière de protection des lanceurs d'alerte	semi-narratif

# ORGANISER LE REPORTING

cegos  
Beyond  
knowledge



MINES PARIS  
EXECUTIVE EDUCATION

PSL 

## Exercice



### ESRS E2

### Groupe 1

<https://www.maybournriviera.com/>



Décrivez l'organisation que vous allez mettre en oeuvre pour réaliser les indicateurs ci dessous : Avec qui, comment, pourquoi , quand, avec quels moyens ....



ESRS2		Informations à déclarer si l'entreprise n'a pas adopté d'objectifs	
E3	E3-4	Consommation totale d'eau	Volume
E3	E3-4	Consommation totale d'eau dans les zones à risque hydrique, y compris les zones de stress hydrique élevé	Volume
E3	E3-4	Eau totale recyclée et réutilisée	Volume
E3	E3-4	Eau totale stockée	Volume
E3	E3-4	Changements dans le stockage de l'eau	Volume
E3	E3-4	Divulgence d'informations contextuelles concernant la consommation d'eau chaude	narratif
E3	E3-4	Rapport d'intensité de l'eau	Pour cent

ESRS E1

Groupe 2

<https://www.maybournriviera.com/>



Décrivez l'organisation que vous allez mettre en œuvre pour réaliser les indicateurs ci dessous :  
Avec qui, comment, pourquoi , quand, avec quels moyens ....

E1	E1-1	Divulgence du plan de transition pour l'atténuation du changement climatique	narratif
E1	E1-1	Explication de la compatibilité des objectifs avec la limitation du réchauffement climatique à un degré et demi Celsius, conformément à l'Accord de Paris	narratif
E1	E1-1	Divulgence des leviers de décarbonation et des actions clés	narratif
E1	E1-1	Divulgence des dépenses opérationnelles (Opex) et (ou) des dépenses en capital (Capex) importantes nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action	narratif
E1	E1-1	Ressources financières allouées au plan d'action (OpEx)	monétaire
E1	E1-1	Ressources financières allouées au plan d'action (CapEx)	monétaire



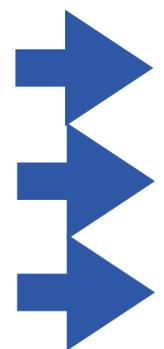
ESRS S2

Groupe 3

<https://www.maybournriviera.com/>



Décrivez l'organisation que vous allez mettre en oeuvre pour réaliser les indicateurs ci dessous :  
Avec qui, comment, pourquoi , quand, avec quels moyens ....



S2	S2-2	Divulgation du calendrier pour l'adoption d'un processus général d'engagement avec les travailleurs de la chaîne de valeur au cas où l'entreprise n'aurait pas adopté un processus général d'engagement	narratif
S2	S2-3	Divulgation de l'approche générale et des processus pour apporter ou contribuer à une réparation lorsque l'entreprise a identifié que cela a un impact négatif important sur les travailleurs de la chaîne de valeur.	narratif
S2	S2-3	Divulgation des canaux spécifiques mis en place pour que les travailleurs de la chaîne de valeur puissent faire part de leurs préoccupations ou de leurs besoins directement à l'entreprise et y répondre	narratif
S2	S2-3	Divulgation des processus par lesquels l'entreprise soutient ou exige la disponibilité des canaux	narratif
S2	S2-3	Divulgation de la manière dont les problèmes soulevés et traités sont suivis et surveillés et de la manière dont l'efficacité des canaux est assurée	narratif
S2	S2-3	Divulgation de la manière dont il est évalué que les travailleurs de la chaîne de valeur connaissent et font confiance aux structures ou processus comme moyen de faire part de leurs préoccupations ou de leurs besoins et de les faire répondre.	narratif
S2	S2-3	Des politiques concernant la protection contre les représailles pour les personnes qui utilisent les canaux pour faire part de leurs préoccupations ou de leurs besoins sont en place	semi-narratif
	S2-3	Déclaration au cas où l'entreprise n'aurait pas adopté de canal pour faire part de ses préoccupations	narratif

ESRS S3

Groupe 4

<https://www.maybournriviera.com/>



Décrivez l'organisation que vous allez mettre en œuvre pour réaliser les indicateurs ci dessous :  
Avec qui, comment, pourquoi, quand, avec quels moyens ....

S1	51	Caractéristiques des salariés de l'entreprise - informations sur les salariés par région [tableau]	Tableau C
S1	50b + 51	Nombre d'employés (effectif ou équivalent temps plein)	Tableau C/Décimal
S1	50b + 51	Effectif moyen (effectif ou équivalent temps plein)	Tableau C/Décimal
S1	50c	Nombre de salariés ayant quitté l'entreprise	Décimal
S1	50c	Pourcentage de rotation du personnel	Pour cent
S1	50j	Description des méthodologies et hypothèses utilisées pour compiler les données (employés)	narratif
S1	50 jours (i)	Le nombre d'employés est déclaré en effectif ou en équivalent temps plein	semi-narratif
S1	50 jours (ii)	Le nombre d'employés est déclaré à la fin de la période de reporting/moyenne/autre méthodologie	semi-narratif



### ESRS G1

### Groupe 1

<https://www.maybournriviera.com/>



Décrivez l'organisation que vous allez mettre en oeuvre pour réaliser les indicateurs ci dessous :  
Avec qui, comment, pourquoi , quand, avec quels moyens ....



G1	G1-3	Prévention et détection de la corruption ou des pots-de-vin - Tableau de formation anti-corruption et pots-de-vin	Tableau
G1	G1-4	Plans d'action et ressources pour gérer ses impacts, risques et opportunités matériels liés aux consommateurs et aux utilisateurs finaux [voir ESRS 2 - MDR-A]	MDR-A
G1	G1-4	Nombre de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti-corruption	Entier
G1	G1-4	Montant des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	Monétaire
G1	G1-4	Nombre d'incidents confirmés de corruption ou de pots-de-vin	Entier
G1	G1-4	Informations sur la nature des incidents confirmés de corruption ou de pots-de-vin	narratif
G1	G1-4	Nombre d'incidents confirmés dans lesquels des travailleurs ont été licenciés ou sanctionnés pour corruption ou incidents liés à la corruption	Entier
G1	G1-4	Nombre d'incidents confirmés liés à des contrats avec des partenaires commerciaux qui ont été résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption ou aux pots-de-vin	Entier
G1	G1-4	Informations sur les détails des affaires juridiques publiques concernant la corruption ou les pots-de-vin intentées contre l'entreprise et ses propres travailleurs et sur les résultats de ces affaires.	narratif

# COMMUNIQUER LE REPORTING



# COMMUNIQUER LE REPORTING



LVMH

LE GROUPE

LES MAISONS

ACTUALITÉS

TALENTS

ACTIONNAIRES

PARIS 2024

## LES AUTRES INITIATIVES SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

We Care For Models



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

Consommation responsable chez Moët Hennessy



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

LIFE 360



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

Ethique & Conformité



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

Diversité et inclusion



## LES AUTRES INITIATIVES SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

## LES AUTRES INITIATIVES SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

Le Dîner des Maisons engagées



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

EllesVMH



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

LVMH Heart Fund



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

LIVE



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

Mission Handicap



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

LVMH Climate Week



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

IUCN



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

Nona Source



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

LIFE in Stores Awards



SOCIÉTÉ & ENVIRONNEMENT

Maison/O



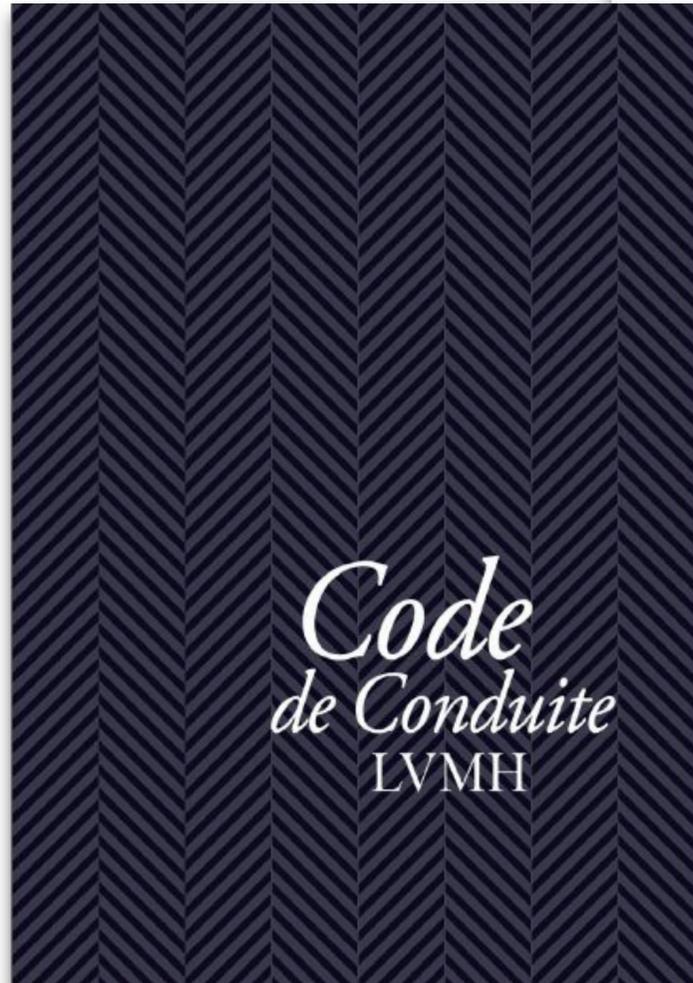
# COMMUNIQUER LE REPORTING

cegos  
Beyond  
knowledge



MINES PARIS  
EXECUTIVE EDUCATION

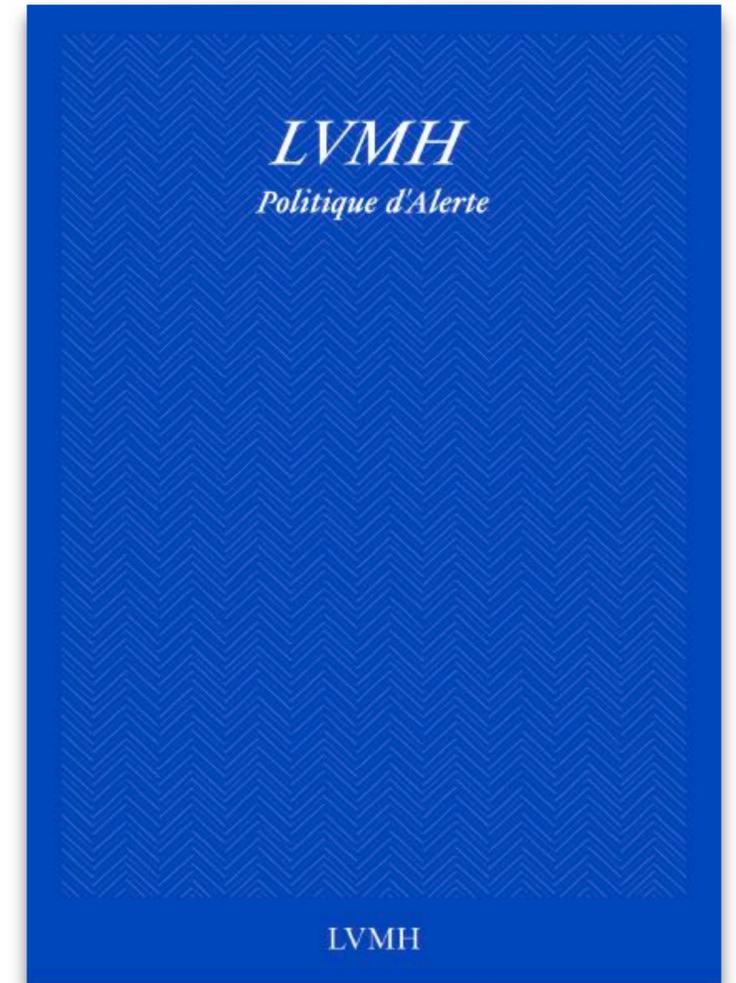
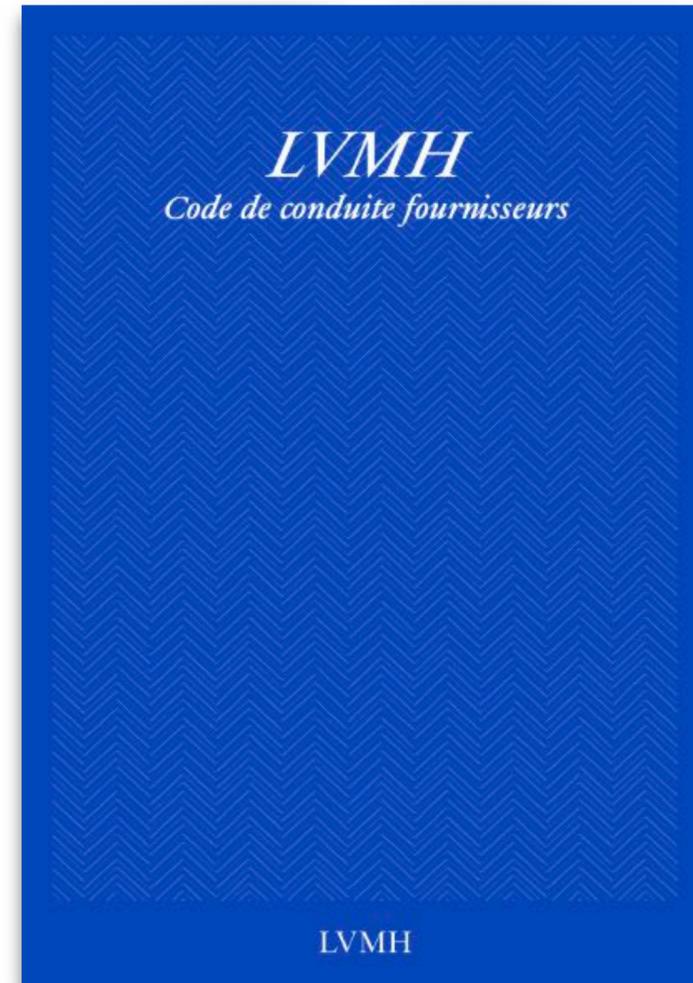
PSL



SOMMAIRE

- 6 PROPOS INTRODUCTIF
- 8 PRÉAMBULE
- 10 AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE
- 12 OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ÉPANOUISSANT ET VALORISER LES TALENTS
- 16 S'ENGAGER POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- 19 MÉRITER LA CONFIANCE DES CLIENTS
- 24 MÉRITER LA CONFIANCE DES ACTIONNAIRES
- 26 CONCRÉTISER ET PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ DANS LA CONDUITE DES ACTIVITÉS
- 28 MISE EN ŒUVRE ET RESPECT



# COMMUNIQUER LE REPORTING



## Un reporting répondant aux attentes des parties prenantes

Sur quoi ?

### Les Bases

- Vision, Valeurs, Ambition RSE
- Gouvernance et Ethique
- Conformité et Référentiels

### Les Éléments constitutifs

- Contexte, Modèle d'Affaires et Création de Valeur Partagée
- Parties Prenantes, Analyses de Matérialité et Megatrends
- Risques et Opportunités significatifs
- Politiques, Diligences, Actions, Indicateurs
- Objectifs et Perspectives

### L'intégration du financier et de l'extra-financier

- Vers un rapport Intégré

Un rapport robuste,  
crédible et attrayant

Comment ?

## Robuste

- Processus maîtrisé de remontée d'informations
- Validation critique du rapport

## Crédible

- Description des attentes des parties prenantes
- Transparence sur les risques
- Insertion de multiples preuves, exemples
- Honnête sur les impacts et résultats négatifs

## Attrayant

- Organisé selon les engagements/enjeux RSE
- Introduit par des visuels percutants de synthèse
- Illustré de nombreux graphes de mise en valeur
- Donnant la parole aux parties prenantes

# QUELS OBJECTIFS ?

cegos  
Beyond  
knowledge



MINES PARIS  
EXECUTIVE EDUCATION

PSL 



≡ Le Monde



S'abonner

Planète | Comprendre le réchauffement climatique 9 i

PLANÈTE • UNION EUROPÉENNE

## Climat : la Commission européenne veut réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 90 % d'ici à 2040

Dans un contexte politique inflammable, l'exécutif européen minimise l'ambition de la nouvelle cible 2040, estimant qu'elle est dans la droite ligne des objectifs fixés pour 2030.

Par Virginie Malingre (Bruxelles, bureau européen)

Publié aujourd'hui à 15h15, modifié à 18h33

# LES ORDRES DE GRANDEUR - OBJECTIFS



Recherche

## Les Echos

En continu Le Journal Newsletters Se connecter

À la une Idées Économie Politique Entreprises Finance - Marchés Bourse Monde Tech-Médias Start-up Régions Patrimoine Le Mag W-E

Banque - Assurances Gestion d'actifs M&A Marchés financiers

## L'Europe reporte le vote final de la loi sur le devoir de vigilance

En l'absence de majorité entre les Etats membres, la présidence belge a préféré reporter le vote de la directive qui oblige les entreprises à être vigilantes sur les risques de violations des droits humains et environnementaux tout au long de la chaîne de valeur. L'Allemagne avait notamment prévenu qu'elle s'y opposerait.



La loi rend les entreprises responsables en cas de non-respect des droits de l'homme et de l'environnement dans leurs chaînes de valeur. (Shutterstock)

Par **Fabienne Schmitt**

Publié le 9 févr. 2024 à 13:14 | Mis à jour le 9 févr. 2024 à 15:51

Coup de théâtre ce midi à Bruxelles. La présidence belge de l'UE a finalement décidé de reporter sine die le vote final des Etats membres de la loi sur le devoir de vigilance en matière de développement durable.

Prévu dans le cadre de la réunion des ambassadeurs ce vendredi, il a été retiré de l'agenda.

## POINTS D'ATTENTION

1

Gouvernance - Objectifs

2

Périmètre de consolidation

3

Coût d'acquisition de l'information

4

Cohérence des données

5

Rapidité consolidation

6

Pistes d'audit

7

Veille réglementaire

8

Risques

9

Parties prenantes

10

Changement de méthode

11

Communication : Cible, forme ...

12

Communication : Green washing

Yves Peccaud est fondateur de Culture Cash.

Il conseille des petites entreprises ou des groupes et des « family office »

Il est diplômé d'HEC Paris. Il s'appuie sur une solide expérience en direction financière dans des secteurs très variés : Carnaud Metal Box, The Walt Disney Cy, Danka, Imprimerie Nationale.

Directeur général, il a dirigé et retourné plusieurs entreprises en difficulté en procédure redressement judiciaire ou liquidées.

Il est le spécialiste de la Culture Cash : Il a créé les jeux et la méthode CultureCash ® pour comprendre la finance d'entreprise et retrouver la trésorerie au sein des entreprises. Il sait co-construire des **modèles économiques durables en alliant RSE et finance.**

Il enseigne à Centrale Supélec, ESCP, Dauphine PSL et à la BPI la stratégie et la finance durable.

[peccaud@CultureCash.com](mailto:peccaud@CultureCash.com). 0621385598

